This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

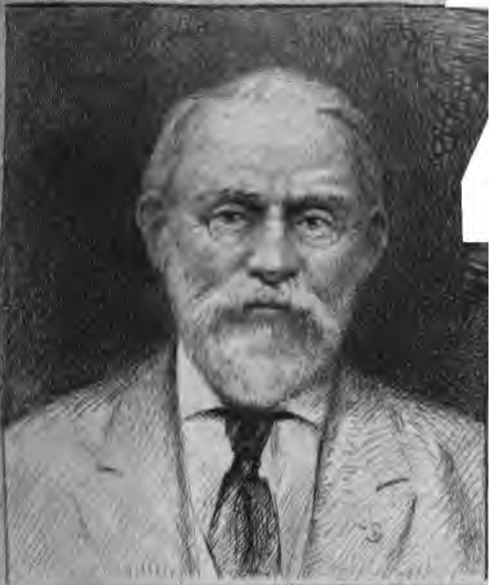

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

75

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1759.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759 ; rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12.* Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S, André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les douze premiers Volumes, reliés e veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai Septembre 1759, les XIII. & XI Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera tro Volumes par année juſqu'à la fin l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ce qui ne ſe ſeront point abonnés, paye tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMM
en Janvier 1701, forment (co
celui-ci) 747 volumes: Sçav

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.
1701.	9.	1731.
1702.	12.	1732.
1703.	12.	1733.
1704.	13.	1734.
1705.	12.	1735.
1706.	12.	1736.
1707.	12.	1737.
1708.	12.	1738.
1709.	12.	1739.
1710.	12.	1740.
1711.	12.	1741.
1712.	12.	1742.
1713.	12.	1743.
1714.	12	1744.
1715.	12.	1745.
1716.	12.	1746.
1717.	12.	1747.
1718.	12.	1748.
1719.	12.	1749.
1720.	5.	1750.
1721.	12.	1751.
1722.	12.	1752.
1723.	12.	1753.
1724.	12.	1754.
1725.	12.	1755.
1726.	13.	1756.
1727.	12.	1757.
1728.	12.	1758.
1729.	12.	1759.
1730.	12.	

Chacun de ces volumes se vend
en feuilles, & 16 sols broch

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Denning Nijhoff 1-31-36 31472

MAI, 1759.

ARTICLE LIII.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. (Tomes IX. &

X.) Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe, & de l'Académie de Ville-Franche, &c. *A Paris, chez Claude Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.* M. DCC. LVIII.

QUAND on écrit pour la Religion, il eſt naturel de s'aſſocier l'*Ami des hommes*, c'eſt-à-dire de réclamer ſa probité, ſes bonnes raiſons, ſon excellente politique, ſon ton d'éloquence exemt de tout reſpect humain. M. l'Abbé Gauchat, ſi célèbre par ſes *Lettres Critiques*, a déja fait uſage de cet *Ami des hommes*, en terminant ſon VIII^e Volume, & il continue de le conſulter en commençant le IX^e. Il recueille de cet Auteur pluſieurs bons principes ſur l'eſprit de douceur, qui eſt l'eſprit même de la Religio

ſur l'accord de cette douceur avec l'intolérance bien entendue ; ſur le reſpect qui eſt dû à l'Hiſtoire du monde, telle que la raconte le Livre de la Genèſe ; ſur le mépris qu'on doit avoir pour les Ouvrages qui attaquent la Religion.

Ce dernier Article, traité avec tant de feu & d'intérêt par l'*Ami des hommes*, fournit une Lettre entière à M. Gauchat. Il explique, commente, développe quantité de traits qui rendent ridicules les Livres dont toute la vogue eſt due à *l'Art de raiſonner l'Irréligion.* Cet *Art & le relâchement des Mœurs ſont frères.* Quel homme *s'aviſeroit de lutter contre la Religion, d'établir des paradoxes & des ſonges pleins de noirceur, s'il n'avoit pour motif l'intérêt des paſſions?* Cependant quoi de plus miſérable que d'employer ſes talents pour corrompre les peuples, & pour leur enlever l'in-

nocence après leur avoir enlevé
vérité ? Les anciens ennemis
Christianisme, un Celse, un P
phyre, un Julien conservoient
moins leur Jupiter tonnant, le
Minos prononçant des Arrêts
vères contre les scélérats, le
Furies vengeresses du crime. Ils
sappoient ni les premiers pri
cipes de la Loi Naturelle, ni
fondements de la subordinatio
ni les grandes maximes des Mœu
Que font au contraire nos Inc
dules modernes ? Pour en jug
il n'y auroit qu'à se rappeller
Morale de l'insensé la Métrie,
prêchoit, il y a vingt-cinq a
l'exemption des remords & *le*
pos dans le crime.

La suite des Lettres Critiqu
dans le IX^e^ & le X^e^ Volumes, ro
sur *les principes de certitude*,
l'Auteur commence par la *cer*
tude historique, dont le fondem
est *le témoignage des hommes.*

161
.T8
.I75
V.3

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1759.

teur n'exclut point les recherches des Savants, mais il trouve très-déraisonnable qu'après avoir assigné les causes immédiates des phénomènes, on fasse difficulté de recourir au premier Etre, comme à l'Auteur très-puissant & très-sage de ces causes.

Ces Lettres sur la certitude en général ne sont que des Préliminaires pour affirmer, défendre & venger la certitude historique, physique, métaphysique de la Religion Chrétienne.

Certitude historique de cette Religion, qui n'est en elle-même qu'un grand fait. » Jesus-Christ » est-il né, a-t-il vécu, a-t-il an» noncé des oracles, opéré des » prodiges; est-il mort & ressus» cité? Voilà ce fait. « Il se prouve par les régles du témoignage, c'est-à-dire par les monuments des Ecritures authentiques, par le suffrage des Juifs & des Payens,

par l'aveu des Hérétiques nés dès le premier ſiecle du Chriſtianiſme, par le concert, l'uſage, les traditions de toutes les Egliſes. Cette Lettre, qui eſt la 92e du Recueil, inſiſte beaucoup ſur les caractères de vérité qu'on remarque dans les Ecrits des Evangéliſtes ; & la Lettre ſuivante diſcute avec ſoin la nature des faits qui ſont racontés dans ces Ecrits. Ce ſont-là des objets conſidérés tant de fois, & mis dans un ſi grand jour par une infinité d'habiles gens, qu'il n'eſt preſque plus poſſible d'en raiſonner ſans dire des choſes extrêmement connues de tout le monde. Nous ne ferons qu'une obſervation ſur la 92e Lettre.

M. l'Abbé Gauchat dit à la page 157, que S. Clément Romain, S. Polycarpe & Papias, Diſciples de S. Jean, S. Ignace Martyr, la Lettre attribuée à S. Barnabé, *ont cité les Auteurs ſacrés* du nouveau

Teſtament. Et cela eſt vrai, ſi l'on entend, par le terme *citer*, produire des textes, des paſſages d'un Auteur : car, du reſte, il eſt certain 1° Que nul de ces Pères, à l'exception de Papias, n'a nommé les Auteurs ſacrés de l'Evangile. Papias, dont on a le paſſage dans Euſèbe, eſt le ſeul qui nomme S. Matthieu & S. Marc. 2° Qu'aucun de ces Pères n'a nommé ni *cité* S. Jean, par la raiſon que ſon Evangile fut écrit ſur la fin du premier ſiècle. 3° Que malgré ce ſilence de Clément, de Polycarpe, d'Ignace, de la Lettre attribuée à S. Barnabé, ſur les noms des Evangéliſtes, comme ces anciens Pères en produiſent des paſſages, c'eſt toujours une preuve que les Evangiles (du moins au nombre de trois) exiſtoient de leur temps. 4° Qu'enfin leur ſilence eſt abondamment compenſé & ſuppléé par les premiers Pères du ſecond

ſiècle, avec qui ils ont vécu & qui ont nommé les Evangéliſtes. Cette Obſervation, priſe en ſon entier, nous paroît d'une grande importance pour répondre aux mauvaiſes chicanes qu'a faites ſur ce point Mylord Bolinbrooke dans ſes Lettres ſur l'Hiſtoire. On pourroit revoir nos Mémoires de Novembre 1752; & M. Gauchat pourra bien trouver l'occaſion de reprendre ce morceau particulier de controverſe.

Certitude phyſique du Chriſtianiſme. Elle eſt fondée ſur les Miracles, c'eſt-à-dire ſur la dérogation faite aux Loix de la Nature: dérogation dont Dieu ſeul a pu être l'Auteur. En vain prouveroit-on que les prodiges de l'Evangile ſont véritablement arrivés, ſi l'on ne montroit qu'ils ſont de vrais miracles, qu'ils ont tous les caractères d'un témoignage rendu aux Vérités Evangéliques par l'Au-

teur même de la Nature. Notre Controverſiſte entame donc ici la matière des Miracles ; & il la traite dans les deux Lettres qui terminent ſon IX^{e} Volume. Nous ne recueillons de ce grand ſujet que les particularités ſuivantes.

Les Miracles ſont un langage digne de Dieu & approprié à l'inſtruction des hommes. Ceux qui nient la poſſibilité des miracles, doivent donc rejetter auſſi l'œuvre de la création. Il eſt évidemment connu que celui qui a pu inſtituer les Loix de la Nature peut auſſi les changer & les ſuſpendre pour des raiſons avouées de ſa ſageſſe. Mais en reconnoiſſant que Dieu peut opérer des Miracles, il faut ſe munir de bonnes régles pour diſtinguer l'opération divine de ce qui n'eſt qu'illuſion prestige, ſéduction, fourberie &c.

Notre Auteur exige d'abord que les faits ſoient véritablement de

dérogations aux Loix de la Nature. Ainsi, par exemple, l'homme peut marcher sur un terrein solide, mais non sur les eaux sans y enfoncer. Un cadavre, dans le tombeau, s'y résoud en poussière, mais il ne s'y ranime pas, il n'y reprend pas ses forces, sa vigueur, l'usage de ses organes &c. S'il arrive donc que quelqu'un marche sur les eaux comme sur la terre, qu'il sorte du tombeau plein de vie, il faudra reconnoître que ce sont-là des évènements qui dérogent aux Loix de la Nature, & il ne s'agira plus que de savoir quelle est la puissance qui a pu faire ces dérogations.

M. l'Abbé Gauchat fait un pas très-considérable, en disant que le *point décisif* en cette matière est *de poser les bornes précises du pouvoir des Esprits supérieurs aux hommes*, & inférieurs à Dieu. Après quoi il entre effectivement

dans la discussion du *pouvoir naturel* & du *pouvoir miraculeux* des Démons. Il assûre, ce qui est très-vrai, qu'ils ne peuvent user de ce pouvoir, quel qu'il soit, sans *la volonté du Créateur*. Il déclare que ces Puissances de ténébre n'opèrent jamais de vrais Miracles; &, comme on objecte l'Histoire des Magiciens de Pharaon & de leurs opérations extraordinaires, tel, par exemple, que le changement des baguettes en serpents, M. l'Abbé Gauchat dit que c'étoit un prestige, non une transformation réelle; que ces Magiciens avoient fasciné les yeux de spectateurs, ou qu'ils avoient dévéloppé les germes des serpents en sorte qu'on vit ou qu'on crut voir ces animaux au-lieu de baguettes.

Mais cette réponse étant sujett à une foule de difficultés, l'Auteu en ajoûte une autre, qui est que

quand le Démon auroit fait de vrais Miracles dans la Cour de Pharaon, ces prodiges ne devoient point induire les Egyptiens en erreur, puisque les Magiciens eux-mêmes *s'avouerent vaincus*, & furent obligés de reconnoître *le doigt de Dieu* dans les opérations de Moyse. Cette raison est bonne, & il seroit à desirer que l'Auteur l'eût développée, au-lieu de discuter le pouvoir des puissances inférieures à Dieu : matière infiniment obscure & indépendamment de laquelle il faut traiter la question des Miracles.

Nous avouons que M. Gauchat, une fois engagé dans cette épineuse controverse, la traite avec tout l'esprit qu'on pouvoit y mettre. Mais quels embarras ne se fut-il point épargnés, si, après avoir supposé des œuvres véritablement dérogatoires aux Loix de la Nature, comme l'action de

marcher ſur les eaux ou la réſurrection d'un mort, il eût ajoûté deux ſimples régles : la premiére, que ces œuvres ſe fiſſent au nom de Dieu ; la ſeconde, qu'elles ſe fiſſent pour l'établiſſement d'une doctrine bonne en elle-même, & nullement contraire à d'autres Loix ou doctrines antérieurement émanées de Dieu. Tout ceci, c'eſt-à-dire ces trois conditions, propoſées après deux Thèſes eſſentielles, l'une de l'Exiſtence, l'autre de la Providence de Dieu, contiennent la Théorie générale des Miracles, & il n'eſt point de cas, point d'hypothèſe, point de fait prodigieux qu'on n'explique au moyen de cette très courte, très-facile & très-nette inſtruction. Notre Auteur, qui a ſi bien le talent de faire revenir tout ce qu'il veut dans ſes Lettres, pourroit nous expoſer en grand tout ce plan dont nous ne pouvons in-

diquer que le premier trait.

Le dixième Tome de cet Ouvrage commence par deux Lettres ſur la Prophétie : autre principe de certitude par rapport à la Religion Chrétienne. L'Auteur fait ici comme dans la queſtion des Miracles ; il s'attache à montrer que Dieu ſeul peut connoître l'avenir, & prédire les actions libres des créatures : ce qui, une fois établi & reconnu, entraîne tout le reſte. Car, pour faire voir le caractère de certitude imprimé à la Religion Chrétienne, il ſuffit de prouver qu'elle a été clairement prédite ; que Jeſus-Chriſt ſon Auteur a été l'objet des Oracles prophétiques ; qu'il a lui-même annoncé les choſes futures, & que l'évènement a vérifié la prédiction.

Or il n'eſt nullement difficile de mettre tous ces points dans le plus grand jour. Les Livres de

l'ancien & du nouveau Testament sont remplis de Prophéties dont nous voyons l'accomplissement. Et voilà ce qui forme tous les détails des deux premiéres Lettres de ce X^e^ Volume. Sur quoi nous observons encore que, quoiqu'il ne nous vienne aucun doute sur ce principe capital, qu'en Dieu seul est la connoissance de l'avenir, & qu'il n'appartient qu'à cet Etre suprême de le prédire avec certitude ; cependant il nous paroît très-raisonnable de traiter la question des Prophéties sans recourir à ce principe. N'est-il pas vrai qu'il faut, le plus qu'on peut, ôter aux Incrédules tout sujet ou tout prétexte de dispute, de chicane, de conjectures, d'hypothèses arbitraires ? Or, en évitant, soit dans la question des Miracles, soit dans celle des Prophéties, d'assigner les bornes des puissances inférieures à Dieu, en posant de

bonnes régles qui soient indépendantes du pouvoir qu'on imagineroit appartenir aux Anges bons ou mauvais, il est certain qu'on se délivre de toutes les questions captieuses des Incrédules ; qu'on se renferme avec eux dans un petit nombre de notions claires, distinctes, incontestables. S'ils nient ces notions, on en conclut ou qu'ils n'ont pas les premiers principes du raisonnement, ou qu'ils traitent ces matières sans bonne foi, sans desir de connoître la vérité.

Mais quelles sont ces régles par rapport aux Prophéties ? Les mêmes à proportion qui servent à la preuve par les Miracles. Qu'il y ait prédiction des choses futures ; que cette prédiction soit faite au nom de Dieu & sous sa protection ; qu'elle ait pour objet une doctrine qui ne contredise aucune Loi déja reconnue pour certaine, & qu'enfin l'évènement

mette le dernier ſceau à l'Oracle divin, la démonſtration ſera complette, & l'on ne pourra ſuppoſer, même par des hypothèſes chimériques, qu'aucune autre puiſſance que Dieu ſoit l'Auteur de la Prophétie.

Certitude métaphyſique de la Religion Chrétienne. C'eſt le ſujet d'une Lettre particulière, la 95e dans l'ordre du Recueil. Cette certitude métaphyſique, l'Auteur la conclut, en dernière Analyſe, de l'exiſtence de Dieu & des attributs divins, qu'on prouve, en effet, par des arguments métaphyſiques. Dieu exiſte, il eſt ſouverainement ſaint, ſouverainement vrai, il ne peut donc opérer des Miracles, ni inſpirer des Prophètes pour établir ou accréditer le menſonge. Ainſi la Religion Chrétienne prouvée par des Miracles & par des Prophéties, acquiert la certitude métaphyſique de la ſainteté & de la

rité de Dieu. Ce raisonnement
est qu'indiqué chez notre Auteur.
Mais il s'étend beaucoup sur
xistence, la notion, la force &
mmutabilité de la Loi Eternelle,
où dérive, par rapport à nous,
Loi Naturelle avec tous ses ca-
ctères : c'est le sujet de la cen-
ème Lettre, où l'on trouve tout
qui concerne la distinction du
ste & de l'injuste, du vice & de
vertu, & la réfutation du sys-
me de l'impie Hobbes. Nous
oyons que cette Lettre est une
es plus instructives & des mieux
isonnées de tout ce Recueil.

L'Auteur ajoûte, dans les Let-
es suivantes, le tableau magnifi-
ue de la Révélation Chrétienne,
e la Morale Evangélique, des
réceptes de cette nouvelle Loi,
ır-tout du premier & du plus
rand qui est le précepte de l'amour
e Dieu & du prochain. Il passe
ux Mystères, & il traite fort au-

long la question de leur supériorité par rapport à la raison : supériorité bien différente d'une opposition formelle avec la raison ; supériorité qui n'est que hauteur & impénétrabilité, non *répugnance & absurdité*. L'application se fait aux Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie qu'on prouve n'être point contraires à la raison, ne point détruire l'évidence, ne point renfermer des choses qui s'excluent mutuellement. Nous voudrions pouvoir insister sur tous les développements de ces Lettres ; mais il faut finir en invitant aussi les Lecteurs à s'occuper de la dernière Lettre, qui présente le contraste du Pyrrhonien & du Chrétien : contraste aussi effrayant pour le premier qu'il est consolant pour le second. L'Auteur a donné le XI^e Volume de son Ouvrage, & le XII^e va paroître. *Nous en rendrons compte dans la suite.*

ARTICLE LIV.

VERSI SCIOLTI di tre eccellenti moderni Autori. *Poësies non-rimées de trois excellents Auteurs modernes, &c.* Suite de l'Art. XXXII. au mois de Mars. *A Venise 1758 ; & se trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Augustins.*

POUR donner une idée complette de ce Recueil, il ne nous reste plus qu'à faire connoître les Poësies du P. Bettinelli qui terminent ce Volume. Ces Poësies avoient déja paru à Milan, en 1755, sous le nom de *Diodoro Delfico*. Elles étoient précédées d'un Discours sur la Poësie, traduit d'un de nos meilleurs Auteurs, & rendu en Italien avec

toutes les graces du François. La même délitatesse de goût, la même pureté de langage que nous avons admirée dans les deux Poëtes précédents, se fait sentir dans le troisième Auteur de ce Recueil.

Ce qui paroît le distinguer, c'est le sentiment qui regne dans ses Poëmes; c'est une critique fine, répandue dans les endroits qui en sont susceptibles; c'est le choix heureux des sujets qui intéressent presque tous ou par eux-mêmes, ou par l'art avec lequel ils sont traités. On n'y trouve point de ces allégories usées sur le Parnasse & sur les Muses, qu'un de nos Poëtes renvoie *à la vieille fiction*, & qui font souvent regretter qu'on ait appliqué de si belles couleurs à des objets si frivoles.

Ce sont des détails intéressants sur le Commerce, sur la Tragédie, sur l'Eloquence & sur la Peinture. L'Auteur, lorsqu'il loue quel-

que Orateur ou quelque Poëte de sa Nation, instruit adroitement le Public, & présente à la fois des éloges & des leçons. Ce sont des descriptions de Villes célèbres, telles que Gènes, Naples, Mantoue. Le P. Bettinelli, qui est originaire de cette dernière Ville, se livre à toute sa tendresse pour le lieu qui lui a donné le jour. L'amour de la patrie étant une inclination commune à tous les hommes, la peinture de ce sentiment ne sauroit qu'attacher le Lecteur, sur-tout lorsqu'il s'agit de la patrie du grand Virgile.

Nous avons remarqué avec plaisir que l'Auteur s'exprimoit avec la plus haute estime pour nos grands Ecrivains. Il les posséde si bien, qu'il a su plus d'une fois, sans dénaturer sa Langue maternelle, l'enrichir des beautés de la nôtre. On peut dire que M. Algarotti & le P. Bettinelli ont fait,

pour la Poësie de leur Nation, ce que quelques Compositeurs ont fait pour notre Musique, lorsque, sans en altérer le goût national, ils l'ont embellie des agréments de la Musique Italienne.

La premiére Pièce que nous rencontrons, est un éloge de M. Tiépolo, Peintre renommé, & qui fait aujourd'hui la gloire de l'Ecole de Venise. Rien de plus naturel que de voir la Poësie occupée à relever la Peinture. La ressemblance qui se trouve entre ces deux Arts, dont l'un a été appellé une Peinture parlante, & l'autre une Poësie muette, les services mutuels qu'ils se rendent l'un à l'autre, ont toujours fait naître une étroite liaison entre les grands Poëtes & les Peintres fameux.

L'Arioste a fait mention du Titien dans son Poëme. Ce Peintre, par un juste retour, a fait le portrait de l'Arioste, & a consacré

par ce monument, l'amitié & le rapport de talents qui unissoient ces deux grands hommes. Les chefs-d'œuvres d'Apelle furent autrefois chantés par les Muses Grecques; & si la Poësie, dans cette occasion, montra quelque supériorité sur la Peinture, ce fut, *dit Pline*, pour lui donner un nouvel éclat. *Versibus Græcis tali opere, dum laudatur, victo, sed illustrato.*

L'Auteur épris des charmes de la Peinture, cherchoit depuis long-temps, mais en vain les successeurs des Michel-Ange & des Raphaël. Où sont, se demandoit-il à lui-même, ces génies rares qui invitoient l'Etranger à venir échanger l'or des Indes pour une toile légère; ces Artistes immortels qui imposoient à l'Anglois & au François jaloux, un tribut également glorieux & utile pour l'Italie? Déja il commençoit à déplorer la décadence des Beaux-Arts dans

sa patrie ; mais il n'avoit pas encore vu Venise. C'est-là qu'il a trouvé, dans M. Tiépolo, l'héritier du génie & des talents de ces anciens Maîtres, qui ont égalé l'Italie à la Grèce. » Qui pourroit » retracer, *lui dit-il*, cette facilité de pinceau, cette fécondité » de génie, avec laquelle tu exécutes dans l'espace d'un mois les » Ouvrages les plus différents & » les plus difficiles, & leur donnes » tout le fini des compositions les » plus léchées & les plus travaillées ? Guidé dès le berceau par la » Nature, éclairé, animé de ce » beau feu qui fait les Peintres & » les Poëtes, ce n'est ni la longueur des années, ni l'exercice » continuel, ni l'étude pénible » des préceptes qui t'ont introduit » dans le Sanctuaire où préside le » Dessein, l'appui & la divinité de » ton Art. «

L'Auteur, en parlant de ce

Sanctuaire, s'exprime avec beaucoup de noblesse & d'énergie sur les anciens Maîtres, qui ont servi de modèle à M. Tiépolo. » Là, » *dit-il*, sont encore empreintes » les traces immortelles de Ra» phaël, du Titien, du Tintoret, » de Paul Veronèse & de ces an» ciens Artistes, dont le pinceau » également sûr & rapide animoit » en un instant les Palais immenses » des Rois, & peuploit de mille » Nations différentes d'habit & de » figure les voûtes des Temples, » & les vastes Edifices consacrés » au silence & à la solitude. «

Qui vi son l'orme venerande impresse
Di Rafaello ancor, di Tiziano,
Di Tintoretto, e Paolo, e di que' prischi,
Che fulminando col pennel sicuro *

---

* Ces Vers sont très-beaux, & en particulier celui-ci, *Che fulminando col pennel sicuro*, dont la traduction ne sauroit rendre toute la force.

In brev' ora animar solean l'immense
Sale de' Regi, e popolar di mille
Genti diverse d'abiti e di forme
L'eccelse volte de' gran' Templi, o i lunghi
Atri al silenzio, e ai solitari albergo.

Le P. Bettinelli félicite M. Tiépolo, de marcher sur les pas de ces grands hommes. » Avec quelle » intelligence, nouveau rival du » Titien, ne sais-tu pas ordonner » & distribuer les parties du sujet » le plus compliqué ? Quelle en» tente du clair-obscur ? Trompé » par le relief le plus séduisant, » le Spectateur est tenté de saisir » la main qui semble sortir du » Tableau, & s'offrir à lui. Quelle » justesse de proportions, quelle » heureuse symmétrie entre les » différentes parties de tes sujets ? » Une discordance harmonieuse » les divise & les rapproche, & » par le mêlange adroit des oppo-

» sitions & des rapports, forme cet
» heureux contraste, qui en releve
» le prix. »

Chi può dir come
Emuli il saggio compartir del vario
Multiplice soggetto, e lo disponi
Con legge Tizianesca ; *&c.*
E a sua posta poi trar luce dal denso
Sbatter de l'ombre, sì che fuor del quadro
Esca la man, che ad afferrarla invita ;
Come le parti del lavor perfetto
Rispondonsi tra lor ; Come concorde
Discordia, unisce, e parte, oppone e giunge
Il bel contrasto, sì ch' ognuna è bella ;

» Quelle vérité n'en résulte pas
» dans tous tes caractères ? Qui ne
» reconnoît à ses cheveux épars &
» ensanglantés, à ses mains liées,
» la malheureuse Cassandre arra-
» chée du Temple de Minerve &
» entourée des débris fumants de

» ſa patrie ? Dans cette mère éplo-
» rée, qui chargée d'un tendre en-
» fant qu'elle preſſe contre ſon
» ſein, fuit à travers les armes & les
» flammes, & dont toute l'atti-
» tude exprime la douleur & la
» frayeur *, qui peut méconnoître
» l'épouſe d'Hector ? ** «

Le P. Bettinelli finit par louer M. Tiépolo ſur la décence qui regne dans tous ſes Tableaux, eſpèce de mérite inconnu à la plûpart des grands Peintres, qui nous ont laiſſé une idée plus avantageuſe de leur talent que de leur vertu. Cet éloge peut être appliqué aux trois Auteurs de ce Recueil. Leur pinceau toujours modeſte & retenu reſpecte par-tout les mœurs, & fait voir que la

* L'Italien dit plus vivement, *Tutta atteggiata di doglie e di paure.*

** Caſſandre & Andromaque, deux Tableaux célèbres de M. Tiépolo.

Poësie entre les mains des grands hommes, n'a pas besoin pour plaire des attraits du vice, & encore moins du coloris de l'impiété.

Le Poëme le plus considérable de l'Auteur est le récit d'un voyage fait à Gènes, & la peinture des beautés sans nombre qu'offre cette Ville superbe. Après la Description d'un chemin tortueux & pénible, qui contraste agréablement avec le terme auquel il conduit, le Poëte nous dépeint en très-beaux Vers la magnificence des Palais, le bel effet des Jardins dont les toîts des maisons sont chargés, la situation charmante des difices rangés en amphithéâtre, e double rang de fortifications qui ntoure la Ville, la hauteur du iare qui sert de guide aux bâtimnts, enfin le coup-d'œil du Port des Navires qu'il renferme. x qui ont vu Gènes, éprouont un double plaisir en lisant

Mai, 1759.

cette Description, dont ils sentiront également les graces & la vérité. Mais tout ceci n'est que l'entrée du Poëme. On sait que la Nature a donné aux Poëtes une vuë plus perçante qu'au reste des Mortels, & que souvent les merveilles commencent pour eux où elles finissent pour les autres.

Tandis que le Poëte se repaissoit du spectacle charmant que Gènes offroit à ses regards, une figure d'une taille au-dessus de l'humaine se présente à lui. Elle étendoit un pied sur le rivage, & l'autre sur la mer; tenoit d'une main des bois odoriférants, des épis dorés & des grappes de raisin, & de l'autre de l'or. Malgré son air gigantesque, son aspect n'avoit rien de farouche, & annonçoit la bienfaisance. Le Poëte reconnut à ces traits le lien commun de tous les peuples & la source de l'opulence, le Dieu du

Commerce. Il continue cette Description allégorique, dont toutes les parties se répondent avec beaucoup de justesse. Il entre ensuite dans le détail des utilités du Commerce, & représente vivement celui de Gènes. Tout ceci est très-bien écrit, mais comme les idées n'offrent rien de neuf dans un siècle où l'on a tant célébré le Commerce, soit en Prose, soit en Vers, nous nous contentons d'inviter les Amateurs de la Poësie Toscane à lire ce morceau recommandable par la beauté du style.

Nous finissons par rapporter un parallèle du Tasse & de l'Arioste tiré d'un autre Poëme. Ces sortes de comparaisons sont, sans doute, aussi rebattues en Italie que celle de Corneille & de Racine en France. Le P. Bettinelli a su prendre un nouveau tour en comparant non les deux Poëtes ensemble, mais chaque Poëte en parti-

culier avec le Héros qui fait le sujet de son Poëme.

» Tout Peintre ou Poëte se peint » lui-même dans ses Ouvrages. » Image fidèle du Héros qu'il » chante, le Tasse, sans cesse oc- » cupé de soins & de travaux, » pense à tout, pourvoit à tout, » fait tout. Jamais le moindre » écart. Au milieu des fougues de » la valeur, parmi le sang & le » carnage, tranquille, inaltérable, » il triomphe de lui-même comme » des autres. Toujours guidé par » la prudence, il n'entreprend rien » qu'avec ordre & mesure, soit » qu'il prenne les armes pour la » cause la plus juste, soit qu'après » avoir remporté la victoire, il » rende ses hommages au saint » Tombeau, & fonde dans l'Orient » un nouvel Empire.

Ogni vate e pittor pinge se stesso.
Quale il Goffredo suo tal vedi il Tasso.

Che pien di ſtudio e pien di cura il
tutto
Penſa, provvede, e fa; mai non traſ-
corre,
Tra l'audacia de l'animo, tra il ſan-
gue
De le ſtragi non turbaſi, e trionfa
Di ſe come d'altrui, *&c.*

» Mêmes traits de reſſemblance
» entre l'Arioſte & Roland. Il faut
» avouer que l'Arioſte n'eſt pas
» toujours ſage. Un fol amour le
» poſſède & lui trouble la raiſon.
» Alors errant à l'aventure, il
» s'égare au gré de ſa paſſion in-
» ſenſée, & court après des objets
» peu dignes de ſa grande ame.
» Rendu à lui-même, quelle ſa-
» geſſe l'emporte ſur la ſienne?
» Qui n'admire cette noble audace
» & cette aſſûrance héroïque, qui
» triomphe des obſtacles & redou-
» ble au milieu des dangers? Où
» ne répand-il pas la terreur, lorſ-

» qu'il prend un nouvel essor, & » s'élance au milieu des armes ? » Echauffé, élevé au-dessus de » vous-même par la noblesse de » ses peintures, vous sentez qu'un » Dieu l'inspire, & que son génie » sublime ignore la servitude des » régles vulgaires & l'effort du » travail. «

Ad Orlando così l'altro è simile.
Non sempre saggio è ver; amore insano
Par lo suggetta; e gli travolve il senno.
Allor va errando a caso, allora ei segue,
Come le porta il folle ardor, non degni
Della grand' alma obbietti, &c.

Heureux qui réuniroit les talens divers de l'un & de l'autre, & qui joindroit au dessein & au travail du Tasse, la facilité d'invention

& le coloris hardi d'un Poëte, dont les délires même enchantent le Lecteur à

> Fortunato colui, che in se d'entrambi
> I diversi raccor pregi potesse,
> E al di segno e a lo studio unir del Tasso,
> Il crear pronto, il colorire audace
> Di lui, che ancora delirando alletta!

L'Auteur des Lettres sur les Poëtes Italiens, dont nous avons rendu compte dans notre premier Extrait, ne félicite pas le Tasse de ne s'écarter jamais, *mai non trascorre.* Selon lui, l'épisode d'Olinde & de Sophronie est inutile. Les pleurs d'Armide sont puériles. Le mêlange du sacré & du profane lui déplaît, & il voudroit qu'on réduisît la Jérusalem délivrée à la moitié, après en avoir châtié le style, *riduca si dunque*

à metà tutto il Poema, e correggasi molto le stile. Si le Poëte est trop indulgent, le Critique est trop sevère. Mais on peut dire que l'un s'est attaché aux détails, & que l'autre n'a envisagé que le ton général du Poëme. Peut-être trouvera-t-on que, dans la premiére Partie du Parallèle, où l'on attribue au Tasse ce qui convient à Godefroy, les nuances du portrait ne sont pas assez fondues. La seconde Partie nous paroît avoir plus de justesse, & nous osons dire que l'Arioste ressemble mieux au Paladin Rolland, que le Tasse au sage Godefroy.

Après avoir caractérisé chaque Auteur en particulier, qu'il nous soit permis de dire un mot de tout le Recueil en général. Chaque Nation, chaque Langue a son génie & son goût particulier. Si, pour avoir une idée juste des Ouvrages des Grecs & des Latins, il faut se

transſporter au ſiècle où ils ont vécu, & plier ſon imagination à leurs mœurs & à leurs uſages; pour juger ſainement des Poëtes Italiens, il faut tâcher de ſaiſir le tour d'eſprit, & la façon de ſentir, propre de cette Nation, & oublier pour un moment les préjugés de la nôtre. Un François qui jugeroit de ces Poëſies ſur le goût de ſa Nation, accuſeroit ces trois Poëtes de faire un peu trop parade des richeſſes de leur Langue, & de noyer quelquefois les choſes dans les mots. Il deſireroit un ſtyle plus ſerré, plus concis, plus penſé. Il trouveroit mauvais qu'un de ces Poëtes (M. Frugoni) ſe compare à un nageur robuſte & expérimenté qui dévance tous les autres, & qu'il ſe donne à lui-même des aſſûrances d'immortalité. Cette noble fierté poëtique, dont Pindare a donné l'exemple & que Malherbe a imitée, ne ſe retrouve

plus dans nos bons Auteurs. *Y a t-il aujourd'hui d'autre mérite que celui de la mémoire*, dit un de nos meilleurs Ecrivains*, *à peindre l'aurore avec ses doigts de rose, entr'ouvrant les portes de l'Orient, & les heures attellant le char du Soleil; à descendre sur les rives du Stix formidable aux Dieux mêmes &c? Toutes ces idées qui ont dû couter des veilles aux Inventeurs, s'offrent aujourd'hui d'elles-mêmes*. Un François seroit tenté de dire la même chose des apostrophes fréquentes aux Muses, des Métaphores souvent répétées pour célébrer la double Colline, Apollon, & la Lyre des Poëtes. Ces fleurs sont un peu fannées sur notre Parnasse. Mais on doit faire réflexion que ce qui nous paroît usé, peut être susceptible de nouvelles graces dans une Langue

* De la Mothe.

dont les tours poëtiques font infiniment plus variés que les nôtres; que la Poësie Italienne étant plus féconde en images, a moins besoin de pensées frappantes pour se soûtenir, & qu'enfin ce que nous appellons *esprit* & *pensées* dans notre Poësie, ne paroît souvent aux Etrangers qu'un méchanisme puérile d'antithèses, de jeux de mots & de contrastes forcés.

La partie Typographique de ce Volume a été exécutée avec soin, & mérite des éloges. Des planches, des vignettes & des culs-de-lampes qu'on y a disposés d'espace en espace, font un très-bel effet. Ces ornements sont ordinairement analogues au sujet des Lettres ou des Poësies. Le Dessein en est ingénieux & rendu avec goût. La seconde Planche représente les Champs Elisées. Les vieux Poëtes Grecs & Latins, la tête ceinte de lauriers & la ma-

jesté peinte sur le front, sont réunis dans un cercle. Virgile est au milieu, & fait la lecture du Dante, de Pétrarque &c. Plus loin sont, d'un côté, les anciens Poëtes Italiens, & de l'autre les modernes, très-bien caractérisés par la différence des attitudes & des vêtements; ils attendent l'Arrêt qu'on va prononcer sur leurs Ouvrages.

Le Cul-de-lampe, placé à la fin de la IX^e Lettre critique, représente la Poësie accablée sous un monceau d'instruments de Musique, & de Volumes de toute espèce. Un Génie tutélaire écarte ces Volumes, & délivre la Poësie. Ceci est l'emblême de l'Arrêt général qui termine cette Lettre, & par lequel on supprime un grand nombre de Poëtes : on en réduit quelques-uns au tiers de leurs Ouvrages, & d'autres à la moitié.

La premiére Pièce de M. l'Abbé Frugoni est terminée par un Cul-de-lampe,

Cul-de lampe, où l'on voit le Parnaſſe s'élever dans les nues, & ſur le ſommet, les Muſes, le Cheval Pegaze &c. A mi-côte, eſt une foule de mauvais Poëtes, dont les uns ſont précipités *à Rompicollo*, les autres tâchent de grimper à la faveur des plantes, des racines & des arbuſtes qu'ils rencontrent. On en voit un qui, le pied poſé ſur l'épaule d'un de ſes camarades, ſaiſit un tronc d'arbre : c'eſt probablement un Plagiaire. Mais le tronc lui manque, la terre s'éboule & le Poëte tombe dans l'abyſme.

A la fin d'une Pièce deſtinée à conſoler un Ami ſur la mort de ſon frère, eſt un Cul-de-lampe ſymbolique. Un reſte d'Architecture occupe le fond. Des colonnes tronquées ſont ſur le devant, & à côté paroît ſur un piédeſtal fort élevé une ſtatue

encore débout, mais ſans tête & ſans mains. Tout cela parle aux yeux de l'Ami, à qui s'adreſſe cette Poëſie, & l'avertit de compter ſur les ravages du temps.

La vuë du Lac de Garde (anciennement *Benacus*) termine agréablement une Lettre de M. Algarotti au Doge de Veniſe. C'eſt une petite Marine, par le mouvement des Navires qu'on y voit, & par les environs baignés d'eau. Ce ſont des Villages, des Châteaux, des Fortereſſes qui entourent ce Lac, & ſemblent lui ouvrir un Port.

Le Poëme du P. Bettinelli, ſur la Peinture, eſt décoré d'un Cul-de-lampe charmant. C'eſt la Peinture exécutant un Tableau de Chevalet. A ſa droite ſont groupés les attributs de la Puiſſance; des Tiares, des Couronnes, avec beaucoup de pièces d'or répandues ſur le terrein. A gauche paroiſſent en-

tassés les Symboles des Arts, les Livres, la Trompette, la Flutte, les Lauriers : le tout pour faire entendre que la Peinture immortalise les Grands & les Savants ; qu'elle s'enrichit des traits de l'Histoire héroïque & littéraire ; qu'elle ne dédaigne pas plus les amusements des Bergers que les batailles des Héros &c.

Une belle Epître du même Auteur sur l'Eloquence Venitienne est accompagnée d'un Cul-de-lampe, où la Seigneurie, pleine de graces & de majesté, accueille l'Eloquence. Celle-ci noblement & savamment drapée, a l'air de plaindre ses disgraces passées. Le Lion de S. Marc est sur le devant avec une corne d'abondance, symbole de la libéralité.

Le Dessein de la premiére Planche est du Sieur Nazari, les autres Desseins sont du Sieur Novelli,

& toutes ces Gravures ont
cutées par le célèbre Pie
naco, dont nous avons vu
Ouvrages. Nous avons vo
ter sur ceux-ci pour inv
Poëtes François à faire
dans le même goût, les
de leurs Livres.

ARTICLE

TRAITÉ SUR LA N.
& sur la culture de l
sur le Vin, la faç
faire, & la manière
gouverner, &c. Seco
tion, augmentée &
par M. Bidet, Offici
Maison du Roi, &
M. Duhamel du Mon
l'Académie Royale d
ces, &c. (Deux
in-12.) *A Paris,*

ye, rue S. Jacques, &c.
. DCC. LIX.

y a, dans cet Ouvrage, qui
t fort long, trois Livres pour
ois objets qu'il embrasse ; sa-
, nature & culture des Vignes ;
i de faire le Vin ; manière de
ouverner. Nous serons fort
:s dans cet Extrait, parce que
Experts ou ceux qui veulent
venir, iront consulter le Li-
& ne s'arrêteront pas à une
yse de Journal.
n commence par se déclarer
le sentiment de ceux qui pré-
ent que les Hommes ne bu-
nt que de l'eau avant le Dé-
. On entreprend même de
:er M. Pluche, qui a soûtenu
nion contraire. Cependant il
paroît que la pensée de cet
eur est la plus vrai-semblable.
travail & l'accident de Noé
vent simplement que ce Pa-

triarche replanta la Vigne, & qu'
près en avoir recueilli le fruit,
se trouva surpris, soit par la qu
lité de ce Vin qui étoit peut-êt
fumeux & violent, soit parce qu
en prit trop, relativement à s
âge & à ses forces. Qu'on se ra
pelle la vie de ces *Anti-diluvien*
qu'il fallut détruire à cause de leu
désordres : croira-t-on que c
gens-là ne buvoient que de l'ea
& d'ailleurs la Vigne très-cert
nement créée par le Seigneu
avoit-elle échappé aux connoissa
ces d'Adam, n'étoit-elle pas av
les autres plantes dans le jard
de délices ? Ces raisons valent
moins celles du sentiment co
traire : le Lecteur en jugera.

Notre Auteur loue beaucoup
Vigne & le Vin ; il revient à
sujet dans son second Volume,
c'est-là qu'il compare les prin
paux Vins de France ; qu'il don
la supériorité au Champagne

le Bourgogne. C'eſt une déciſion peut-être vraie, mais toujours nationale & patriotique ; car l'Auteur eſt Champenois, comme il l'avoue lui-même. Parmi les preuves qu'il emploie pour établir cette préférence, il obſerve qu'en 1397, le Roi de Bohème & des Romains, Venceſlas, étant à Rheims, y *trouva le Vin ſi bon & ſi excellent qu'il s'enyvra plus d'une fois* ; mais, à s'en tenir au portrait que l'Hiſtoire fait de ce Prince, il eſt fort probable qu'en Bourgogne il ſe ſeroit *enyvré* de même. C'étoit ſa méthode de commencer par-là les opérations de chaque jour, & il falloit s'y prendre de bon matin pour le trouver en état de parler d'affaires. L'Anecdote d'Henri IV. fait un peu plus d'honneur à la Champagne. Il prenoit le titre de *Sire d'Aij*, pour marquer le cas qu'il faiſoit des Vins de ce vignoble ; mais on ci-

teroit bien aussi des témoignages avantageux aux Vins de Bourgogne. Nos Géographes ne rapportent ils pas, avec complaisance, les vieux Vers Latins composés dès le XII[e] siècle en l'honneur du Vin de Beaune ? Voyez la Martinière & les autres.

On prend ici le Vin dès la sève qui monte dans le bois tortu de la Vigne. Il est assez remarquable que la Vigne produise plus de bois que toutes les autres plantes ; que l'extrémité du sep soit la partie qui reçoit le plus promptement & le plus abondamment la sève ; que les grappes de raisin naissent à l'opposite des feuilles ; qu'il y ait tant d'inégalités dans les productions de la Vigne. Quelquefois la récolte est si prodigieuse qu'on ne sait où mettre le Vin ; puis il s'écoule des sept & huit années de stérilité ; par exemple, depuis 1743, *dont la récolte étoit pleine*

& entière, jusqu'en 1752 inclusivement, la Champagne, dans les meilleurs Vignobles, n'a produit que *deux pièces de Vin par arpent.* Cette observation sert de principe à l'Auteur, pour réfuter *les esprits jaloux de la petite & trop rare fortune des Vignerons.* Il fait voir qu'à tout prendre cette espèce de bien est souvent plus à charge qu'à profit, & comme, malgré cela, on ne laisse pas de cultiver beaucoup de Vignes, il dit *que c'est un effet de la Providence, qui veut conserver à l'homme une boisson qui aide à sa vie & à sa santé.*

L'Article des Plants de la Vigne, de leurs différences, de leur mêlange, occupe plus de 50 pages, & des détails de bonne pratique. Nous en disons autant de ce qui concerne les qualités de la terre, les expositions du terrein, la façon

& le temps de planter la Vigı
Vient l'instruction ordinaire {
les fumiers : *Rien de trop*, en ι
genre, comme dans toute affaiı
de morale. Il faut fumer le
Vignes, c'est à-dire les réparer,
les *amander :* mais » les Commis-
» sionnaires Acheteurs de Vins re-
» prochent continuellement aux
» Propriétaires des Vignes, que le
» goût de tous leurs Vins est al-
» téré & la couleur diminuée, dans
» leurs Vins rouges, par le fumier
» dont ils chargent leurs Vignes :
» & les Propriétaires savent bien
» que le reproche est fondé.« C'est
le desir d'augmenter la récolte,
qui engage les Propriétaires & les
Vignerons à fumer excessivement
leurs Vignes ; *mais*, dit notre Au-
teur, *ils commettent deux fautes
très-graves, ils détériorent leurs
Vins, & ils s'incommodent par
des frais exorbitants.* Fausse
œconomie par conséquent, & c'est

ainsi que l'avarice s'aveugle sur ses propres intérêts.

Rien de plus nécessaire que de tailler la Vigne ; & il est bien à croire que Noé, cultivant cette Plante, ne lui épargna pas la taille. Mais l'*Ecriture ne nous apprend* point, comme l'assûre notre Auteur, que ce Patriarche *commença par tailler la Vigne.* Elle nous *apprend* simplement qu'il la *planta* ou la *sema* : c'est le sens du Texte original & de toutes les Versions. Il faut tailler la Vigne, 1° Pour qu'elle porte de *fort bois*, & par conséquent du fruit : 2° Pour qu'elle ne porte point trop de raisins ; car le trop, en ce genre, nuit à la qualité : 3° Pour que le fruit mûrisse ; car les Vignes non-taillées ne portent guères que du verjus : 4° Pour renouveller & rajeunir la Vigne ; car si on l'abandonnoit à elle-même, elle périroit. Les bonnes manières de tail-

ler la Vigne, ſont expliquées de ſuite; & le temps de cette opération eſt marqué. L'Auteur ſe moque avec raiſon de la taille faite ſelon le préjugé de l'influence des Lunes. Il avertit, chemin faiſant, de pluſieurs adreſſes, ſupercheries ou infidélités des Vignerons : c'eſt ce qui ſe trouve par-tout. Ces gens-là ne vont point chercher leurs pratiques frauduleuſes dans les Livres, & la lecture ne ſuffit pas pour inſtruire ou détromper les Propriétaires.

On parle auſſi fort au-long des labours de la Vigne, de la façon de provigner & de greffer, des feuilles de la Vigne, de leur utilité & de la néceſſité de les conſerver. Il y a ſur la fleur de la Vigne un joli mot qu'on attribue à Tacite, & qui porte que, *ſi Jupiter vouloit choiſir une Reine aux fleurs, il choiſiroit celle de la Vigne*; mais la difficulté eſt

le trouver ce mot dans Tacite *, qui n'a certainement point fait de Livre sur l'Agriculture. On ajoûte beaucoup de choses sur les maladies de la Vigne ; il n'y a point de plante aussi vivace que celle-ci, ni aussi fertile dans sa vieillesse ; mais il n'y en a point non plus qui soit sujet à plus de maladies. L'Auteur en compte dix-huit *internes* ; & combien d'accidents lui surviennent de la part des hommes, des bêtes ; gran-

* Il est même impossible de l'y découvrir, & après Tacite, nous avons bien parcouru trente Ouvrages d'Histoire Naturelle, de Botanique, d'Œconomique, sans pouvoir dépister ce passage que voici : *Si floribus vellet Jupiter imponere regem*, *vitis flos obtineret regnum*. L'Auteur indique Tacite, *Lib. de Agric. cap. 4. v. 4.* Qu'est ce que cela signifie ? Dans la Vie d'Agricola, on ne lit rien de semblable. Où trouve-t-on donc cette pensée ?

des & petites, des insectes! Vanière enseignoit autrefois, en beaux Vers Latins, les moyens de donner la chasse à ces ennemis des Vignobles. Rapportons, pour remédier à la monotonie de notre Extrait, ce petit morceau sur les Fourmis, les Chevres & les Lapins.

Si teneræ viti formica illudit; avaræ
Gentis opes, parcasque domos, atque horrea verte:
. . . .
Capra venenatis nascentia morsibus urit
Germina, ni petulans pecus arceat horrida sepes.
Audent & timidi lepores sub luce malignâ
Molliculas vitis furtim depascere frondes.
Sulphuream prætende facem, fumoque sequaci

Terram averte lucem ; vel adacto viscera plumbo

Sparitam Bacchi regnis procul ejice gentem.

Lib. X. Præd. Rust.

Sur la manière de faire le Vin, on n'épargne ici ni les avis, ni les détails. Nous croyons bien que la plûpart de ces choses se pratiquent sans livre & sans étude; comme visiter son pressoir, ses cuves, ses tonneaux, quelque temps avant les vendanges ; prévenir les malversations & la maladresse des Tonneliers &c. mais quand on fait un Livre didactique sur un objet, on se croit en droit de supposer que les Lecteurs ne savent rien.

La cueillète des raisins ; le choix de ces fruits pour les différens Vins ; les attentions pour le transport de la vendange, pour le pressurage & l'entonnage, pour la

construction des pressoirs, pour la situation des Ceilliers ; voilà ce qui remplit la moitié du second Volume. On transcrit, comme dans le premier, des Mémoires envoyés de différents lieux, & c'est ce qui allonge beaucoup l'Ouvrage, mais, dans une matière où les usages ne sont pas uniformes, il est bon d'entendre tout le monde & de présenter tous les systêmes d'opération.

Le gouvernement du Vin comprend & les soins domestiques pour le conserver, & le commerce pour en traiter avec les Marchands. L'Auteur, parlant du tirage des Vins pour les mettre en bouteilles, découvre plusieurs abus qui ne sont pas réprimés faute de parvenir à la connoissance du Gouvernement. Nous en citerons un des plus sensibles & des plus considérables.

» Les Bouteilles de Sève, (près

» de S. Cloud,) dont les Mar-
» chands de Vin & les Cabaretiers
» de Paris font usage, ne contien-
» nent pas la Pinte de Paris, sui-
» vant la Déclaration du Roi...
» Ces Bouteilles contiennent envi-
» ron une neuvième partie moins
» que la Pinte de Paris. Les Mar-
» chands fournissant au public neuf
» Bouteilles de Vin, lui font donc
» tort d'une Bouteille...... « Or,
en supposant qu'il se dépense par
an, dans cette Capitale, cent soi-
xante & six millions cinquante
mille Bouteilles de Vin, (ce qui
est au taux le plus bas, suivant
un calcul que fait l'Auteur) vous
trouverez qu'il en retourne la neu-
vième partie, c'est-à-dire dix-huit
millions quatre cents cinquante
mille Bouteilles, au profit des
Marchands de Vin & Cabaretiers.
» Mettons ces Vins à 10 s. la Bou-
» teille, le fort emportant le foi-
» ble, cela fait neuf millions deux

» cents vingt-cinq mille livres qui
» retournent à la poche de ces
» Marchands de Vin & Cabare-
» tiers de Paris, en surcroît du
» bénéfice supposé légitime qu'ils
» font sur leurs Vins, non com-
» pris le bénéfice immense qu'ils
» tirent de la fraude & dangereuse
» composition de leurs prétendus
» Vins. Ce raisonnement au reste,
» *conclut l'Auteur*, est fondé sur
» des expériences & sur différents
» essais faits de ces Bouteilles. «

L'Auteur Champenois parle beaucoup des Vins mousseux, & de la façon de boucher les Bouteilles pour faire sauter le bouchon. Il n'oublie rien sur la forme des bouchons, sur la ficelle qui les environne, sur la cire ou goudron qu'on y applique, sur les caves où l'on dépose ce Vin &c. Il faut voir, dans le Livre, toute cette doctrine qui ne nous intéresse pas beaucoup. Si elle avoit été

connue du temps d'Horace, nous ne doutons point qu'elle n'eût figuré, dans sa 4ᵉ Satyre du second Livre, *Undè & quò Catius*, &c. L'Auteur de ce Traité des Vignes a pourtant bien fait d'entrer dans ces petits détails, parce qu'ils peuvent servir du moins à pressentir & à éviter les fraudes.

Ce qui suit sur les moyens de préserver le Vin de l'aigreur, d'empêcher la moisissure du Vin & du Tonneau, de dégraisser les Vins &c. est véritablement estimable, & en général il y a de bonnes choses dans cet Ouvrage, quoique trop long, & d'un style trop peu intéressant. Les Livres œconomiques se multiplient en France ; & cette sorte de Littérature est très-avantageuse au public & aux particuliers. Ne seroit-il pas à propos de faire en sorte que ces compositions fussent bien écrites & point ennuyeuses ? Nous

nous en rapportons aux Connoisseurs, & si la chose est impossible, nous convenons que l'utile & le nécessaire doivent faire dévorer l'ennuy : c'est le cas d'invoquer les secours de la raison. Elle en sera, après tout, d'autant mieux subjuguée pour passer de la théorie à la pratique.

ARTICLE LVI.

MÉMOIRE HISTORIQUE & littéraire sur le Collège Royal de France. Par M. l'Abbé Cl. P. Goujet, Chanoine de S. Jacques-l'Hôpital à Paris, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre, &c. (Trois Tomes *in*-12.) *A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné,*

Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Coq. M.DCC. LVIII.

ON ne ſaura parfaitement l'Hiſtoire de la renaiſſance des Lettres que quand on ſera bien inſtruit de l'établiſſement des diverſes Sociétés littéraires, & de la vie des Littérateurs illuſtres qui ont paru dans le monde depuis trois ſiècles. M. l'Abbé Goujet vient d'exécuter une partie conſidérable de ce travail. Il a raſſemblé, dans les trois Volumes que nous annonçons, les faits principaux qui concernent le Collège Royal de France, Ecole très-célèbre par le nombre & par l'érudition des Profeſſeurs qui y ont donné & qui y donnent encore des leçons. François I. la fonda en 1530, & c'eſt à cette inſtitution qu'il doit, en grande partie, les titres immortels de Père, de Reſtaurateur, de

Protecteur des Sciences & des Savants.

Ce n'est pas qu'avant lui, la premiére aurore des bonnes études n'eût commencé à éclairer les esprits. Cette lumière étoit comme sortie des cendres de la Grèce. Constantinople, saccagée par les Turcs, avoit perdu l'Empire d'Orient & la gloire des Lettres. Les Savants, chassés de son sein, avoient cherché un asyle en Italie & dans plusieurs autres contrées de l'Occident. La France s'étoit picquée de les accueillir. Nos Rois, Louis XI. & XII., avoient trouvé bon qu'on annonçât à leurs Peuples le retour des Sciences, & en particulier de la Langue Grecque : espèce de phénomène qui attira la curiosité des uns, qui effraya les autres, qui ébranla du moins les esprits ; & c'étoit beaucoup, après la longue léthargie où l'ignorance avoit plongé les

hommes, que de leur présenter un spectacle nouveau, & d'intéresser leur attention en sa faveur.

M. l'Abbé Goujet peint vivement la fermentation qui se fit dans la Société, alors peu nombreuse, des gens de Lettres. La fin du XV^e siècle & le commencement du XVI^e furent en matière d'études & de littérature, ce qu'avoient été en politique Athènes, Rome, Carthage dans les premiers moments de leur construction & de leur législation. C'étoit le temps de défricher, de planter, de faire des fautes en essayant, de croire être arrivé à la perfection, quoiqu'on n'eût encore tracé que des ébauches. Il falloit des Sociétés qui prissent à cœur le renouvellement des études, qui osassent former des plans nouveaux, & qui fussent autorisées à ne pas suivre les anciennes routines.

François I. qui avoit un goût infini pour les Sciences, écouta quelques hommes intelligènts entr'autres Budé, du Chastel, du Bellay, Etienne Poncher &c. qui lui conseilloient d'établir un Collège où l'on enseignât toutes les Langues savantes, les Mathématiques, la Philosophie, l'Eloquence, la Médecine &c. On enflamma les desirs du Monarque en le faisant ressouvenir que Charles-Quint avoit déja établi, à Louvain, un Collège pour les Langues. Cet exemple, indépendamment des autres raisons, étoit un motif invincible pour François I. qui ne craignit jamais rien tant que d'être inférieur à Charles-Quint, en quelque genre que ce fût de gloire & de réputation.

Quand le Roi se fut déterminé à la fondation du Collège Royal, & qu'il eut même nommé les premiers Professeurs, on parla d'un

d'un emplacement pour cette nouvelle Ecole. On jetta les yeux sur l'*Hôtel* de Nesle dont le terrein est occupé aujourd'hui par le Collège Mazarin. Il y eut des ordres donnés pour l'exécution de ce projet ; mais d'autres affaires d'Etat survinrent, & l'on différa tellement la construction du Collège Royal que ce fut Louis XIII. qui mit la premiére pierre du bâtiment qu'on voit dans la Place de Cambrai. Ce n'est encore qu'un édifice commencé. Les vuës de François I. ne sont remplies qu'imparfaitement. Il vouloit réunir sa Bibliothéque Royale à son Collège ; dessein qu'il auroit pû exécuter, parce que les Rois ont des forces & des ressources supérieures; mais il est toujours certain que le degré de gloire & d'opulence, où la Bibliographie a été portée, depuis deux siècles, auroit exigé beaucoup de constructions nou-

velles, beaucoup d'augmentation & d'améliorations dans ces bâtiments de la Bibliothéque Royale. Car qu'étoit-elle, tant en Imprimés qu'en Manuscrits, sous le Regne de François I. en comparaison de ce qu'elle est actuellement & de ce qu'elle sera dans la suite ?

Les Professeurs Royaux n'eurent point de lieu fixe & déterminé pour donner leurs leçons, jusqu'à ce qu'on leur eût préparé le Collège qui les réunit tous aujourd'hui. Mais cela n'empêchoit pas qu'ils ne fussent extrêmement suivis, & que la célébrité qu'ils acquirent d'abord ne donnât même de l'ombrage à l'Université. M. l'Abbé Goujet raconte assez au-long les tentatives que firent les anciens Professeurs de l'Ecole de Paris, tantôt pour empêcher les Lecteurs Royaux de continuer leurs instructions, &

tantôt pour les ſoumettre aux Loix & à la diſcipline de l'Univerſité. La Faculté de Théologie intervint auſſi dans la querelle, & ſi l'on donne l'attention convenable aux circonſtances où l'on ſe trouvoit alors, il ne ſera pas difficile de pénétrer les motifs qui animoient ces Docteurs.

Le feu des nouvelles Héréſies embraſoit l'Allemagne & le Nord. La France ſe reſſentoit déja des atteintes données à l'ancienne doctrine. Les Habiles ou ceux qui s'en approprioient le renom & les droits, ne parloient que de lire les ſaintes Ecritures dans l'Hébreu & le Grec; & ſouvent cette apparence d'érudition ſervoit de prétexte pour corrompre la vraie parole de Dieu. Faut-il donc s'étonner que les perſonnes zélées pour la Foi des Ancêtres, que les Maîtres & les Paſteurs chargés de perpétuer l'enſeignement, ſe dé-

fiassent de tout ce qui s'appelloit nouveautés littéraires & curiosité d'esprit ?

La Faculté de Théologie de Paris avoit aux temps, dont nous parlons, un Syndic toujours armé contre les apparences même de la Nouveauté. Noël Beda, personnage si fameux dans l'Histoire de ce seizième siècle, ne vit pas plutôt les Lecteurs Royaux annoncer des Leçons sur l'Ecriture-sainte, qu'il sonna l'allarme parmi les Théologiens ses Confrères. Il porta même, bientôt après, l'affaire au Parlement. Le Syndic, muni de cette éloquence de zèle qui est toujours prête à attaquer & à défendre, plaida lui-même sa cause, & Marillac, depuis Avocat-général au Parlement de Paris, parla pour les Professeurs Royaux. On ne sait pas quelle fut la décision du procès; mais il est certain que les Leçons continuerent dans les

Ecoles des Professeurs Royaux, *sous la protection immédiate de S. M.* En d'autres temps l'Université reprit les procédures & inquiéta encore le Collège Royal: ces altercations durerent même pendant plus d'un siècle; mais enfin les rivalités ou les dangers ont cessé depuis long temps. Plusieurs Membres de l'Université se sont empressés d'obtenir & de remplir des chaires dans ce Collège indépendant. Les exemples en sont récents & même actuels: ainsi les contestations passées, avec les motifs qui les avoient fait naître, n'ont plus lieu que dans l'Histoire.

M. l'Abbé Goujet qui rend compte de ces évenements dans son Mémoire Historique, n'oublie pas non plus les mouvements que se donna Pierre Ramus ou de *la Ramée*, pour faire déposseder deux Professeurs Royaux qu'il prétendit être incapables de donner des

Leçons sur les Mathématiques, comme leur chaire les y obligeoit. Ce Ramus avoit un zèle ardent pour le Collège Royal : il pouvoit avoir raison dans l'idée qu'il s'étoit faite des deux Mathématiciens qu'il attaqua ; mais on remarque aussi que ce personnage étoit naturellement querelleur, novateur, opiniâtre, & qu'il ne touchoit presque aucune affaire sans s'attirer des ennemis. Il donna dans les écueils dont nous parlions plus haut. Son esprit indiscret & son indocilité, en matière de Religion, le précipiterent dans le Calvinisme, & il fut enveloppé dans le désastre de la saint Barthelémi.

Notre Auteur parle de lui à charge & à décharge dans son second Volume. Il cite d'après Brantôme un trait qui peint fortement l'éloquence de ce Professeur. Dans le temps que le Prince de Condé & l'Amiral faisoient entrer des

troupes étrangéres ſur les terres de France, afin de ſoûtenir la révolte des Huguenots, les Reîtres qu'on ne payoit point ſe mutinérent, & voulurent retourner ſur leurs pas. Sur quoi on prit le parti de leur faire une petite ſomme, & pour le reſtant, Pierre Ramus ſe mit à les haranguer: ce qui les toucha ſi fort, *qu'ils en furent gagnés*, dit Brantôme, *& menés au cœur de la France, pour faire aſſez de maux*. On avouera qu'un homme qui, par le talent de la parole, fait marcher des ſoldats Allemands ſans ſolde ou à peu près, doit être un grand orateur.

Juſqu'ici nous avons ſuivi l'Hiſtoire du Collège Royal. M. l'Abbé Goujet la termine par un Tableau qui préſente tout l'ordre des Chaires de ce Collège avec le temps de leur fondation; & les noms des Profeſſeurs. On ajoûte les Rois Fondateurs; les Grands Aumôniers

Directeurs jusqu'en 1671, les Secrétaires d'Etat Directeurs depuis cette même année ; les Inspecteurs depuis 1684 ; tout ceci par colonnes, & sous un point de vue aussi commode qu'instructif.

Mais ce n'est là, en quelque sorte, que l'extérieur & le corps de ce fameux Collège. Ce qui en fait l'intérieur & l'esprit, ce sont les services des Professeurs ; & ces services dépendent de leur mérite, de leurs connoissances, du talent d'enseigner. Sur quoi il faut toujours considérer que les Auditeurs de ces habiles gens étant libres & communément d'un âge mûr, l'instruction doit être formée sur un autre plan que celle des Ecoles où la premiére jeunesse reçoit les leçons élémentaires des Langues & des Belles-Lettres. Quand Vatable donnoit ses leçons d'Hébreu au Collège Royal, les Rabbins eux-mêmes alloient l'entendre ;

moins ſans doute pour apprendre de lui les fineſſes de la langue que pour ſaiſir le ſens qu'il donnoit à la Lettre de l'Ecriture. Quand le jeune Burette ſuivoit, à l'inſçu de ſon Pere, les Profeſſeurs Royaux de Grec & d'Hébreu, il avoit déja paſſé ſecrétement bien des nuits ſur les Livres élémentaires de ces Langues. Ces Ecoles, encore une fois, ſont plus faites pour les progrès que pour les commencements des Sciences; plus pour des Curieux & des Connoiſſeurs que pour des Elèves; plus pour des hommes capables d'aſpirer à la perfection, que pour des enfants qui ne ſavent ſouvent ni ce qu'ils doivent ni ce qu'ils peuvent apprendre.

M. l'Abbé Goujet entre dans les Notices Hiſtoriques qui concernent tous & chacun des Profeſſeurs. C'eſt à proprement parler le fond, l'ame & le mérite de ſon ouvrage. Il a fait beaucoup de

recherches pour repréſenter tous ces Hommes de Lettres, tels qu'ils furent en eux-mêmes & dans leurs Ouvrages. Cette partie néanmoins (des Ouvrages) n'eſt pas l'objet capital de l'Auteur. Il donne communément la liſte des Livres compoſés par chaque Profeſſeur, & un état des matières qu'on y traite; mais il renvoie auſſi quelquefois aux Bibliographes, au P. Niceron par exemple, qui a dû ſe picquer d'une exactitude parfaite & ſcrupuleuſe dans les Catalogues de Bibliographie.

Il y a neuf Claſſes de Profeſſeurs au Collège Royal, ſelon les neuf Facultés ou eſpèces de Sciences qu'on y enſeigne, ſavoir Hébreu, Grec, Mathématiques, Philoſophie, Eloquence, Medecine, Arabe, Droit, Syriaque; & le nombre des Profeſſeurs eſt de 19 parce qu'il y a quelques Facultés pour leſquelles on a fondé pluſieurs Chaires.

Notre Auteur ſuit & épuiſe chaque Claſſe l'une après l'autre ; d'abord celle d'Hébreu, puis celle de Grec & ainſi de ſuite.

Pourrions-nous ici nous conformer à ces détails, en rendre compte avec exactitude, faire paroître, dans l'ordre de leurs emplois & de leurs temps, tous ces Hommes qui ont ramené l'amour des Lettres & de l'érudition parmi nous ? On ſent qu'une telle entrepriſe ſort du plan de notre travail : ainſi nous nous bornons à ces vuës générales.

1°. M. l'Abbé Goujet a compoſé ſes Notices d'après les Auteurs du temps ; & ſur-tout en conſultant & combinant les Ouvrages des Profeſſeurs Royaux. Ces Savants ont publié des Diſcours de réception, des Proluſions ou annonces pour leurs exercices, des Critiques Littéraires ou des Apologies, des Lettres, des Poëſies,

en un mot quantité de petits Ouvrages où leurs actions, leurs travaux, leurs querelles, leur fortune ou infortune, les noms de leurs Protecteurs, les circonstances de leur vie, les particularités de leurs temps, les caractères de leurs rivaux ou de leurs collégues sont exposés ou indiqués. Notre Auteur recueille toutes ces Anecdotes & s'en sert avantageusement.

2°. Quoique l'état de Professeur & les fonctions propres du Collège Royal soient l'objet essentiel de l'Auteur dans ses Notices, il ne néglige pourtant pas les autres points d'Histoire incidents; & nous sommes même persuadés qu'en lisant de suite ce Recueil avec ce goût philosophique qui est l'ame de l'Histoire Littéraire, on s'occupera volontiers de réfléxions dont les unes seront agréables, les autres instructives, plusieurs, même en grand nombre, ca-

pables d'intéresser & de toucher des ames bien faites. Par exemple, on y voit un Pierre Danès, le premier Professeur en Langue Grecque, allier la science avec la modestie, la douceur, l'amour de la Religion; se distinguer dans les fonctions du Collège Royal, dans les travaux de l'Episcopat, dans les Sessions du Concile de Trente, dans les affaires Politiques, & donner en même temps l'exemple du zèle & du désintéressement à tout le Clergé. On y voit un Fédéric Morel qui étoit Gentilhomme, Professeur Royal, excellent Imprimeur, Auteur de quantité de bons Ouvrages, ami intime du célèbre Amyot *lequel lui commanda*, dit Morel, *de le visiter souvent, encore qu'il eût déja grand âge & de grandes charges du Royaume.* C'est-à-dire qu'Amyot, Evêque d'Auxerre, & grand Aumônier de France, conversoit fa-

miliairement avec ce docte Professeur & Imprimeur : & sur quoi rouloient principalement ces conversations ? Morel nous le dit encore, sur *la Philosophie & la piété Chrétienne*. Voilà des fruits de ce XVI. siècle que nous regardons quelquefois comme la sentine des vices, & le fléau des vertus. On y voit encore un Théodore Marsile dont toute l'occupation fut de faire des Leçons d'Eloquence comme Professeur Royal, d'étudier, de prier Dieu, & de servir les pauvres. Il est dit dans son Eloge Latin qu'*il n'ouvroit ni ne fermoit jamais un Livre sans invoquer Dieu :* cette particularité échappe à M. l'Abbé Goujet, qui rassemble d'ailleurs les autres traits de la probité, de la piété & du savoir de ce Professeur mort en 1617. Il faudroit voir un grand nombre d'autres Notices, sans oublier celles où les defauts de quel-

ques Professeurs (en petit nombre pourtant) sont relevés.

3°. Quoique la plûpart de ces Notices ou Articles de Biographie nous aient paru dignes d'attention, que le zèle & le travail de l'Auteur s'y fassent reconnoître, nous sommes néanmoins persuadés qu'en plusieurs endroits il auroit fallu retrancher, ajoûter, modifier, en un mot user de corrections. Il nous étoit venu en pensée de donner ici le résultat de nos recherches à cet égard, mais ce projet nous a paru difficile, ennuyeux, & désagréable dans l'exécution. Nous ferons simplement quelques remarques qui ne déplairont point à l'Auteur.

Dans l'Article de Paul Paradis premier Professeur d'Hébreu, M. l'Abbé Goujet ne parle de sa mort que par induction & comme par estime. Il nous apprend qu'*il ne vivoit plus en 1555.* Or la

troisième Edition de la Gramma
Hébraïque de Cinqarbres donn
en 1556, marque la mort de l
radis au mois de Juillet 154
Obiit mortem anno salutis 154
mense Julio.

En parlant d'Agathio Guida
rio, second Professeur d'Hébr
nommé par François I. on n
dit que ce Savant *avoit été li*
dès sa premiére jeunesse à l'étu
des Langues Latine, Grecque
Hébraïque. Mais sur la troisiè
de ces Langues, Guidacerio n
raconte lui-même, dans sa t
duction de la Grammaire de Da
Kimhi, qu'il l'avoit apprise, *c*
provectiore esset ætate. Le P.
Long parlant du même Profess
observe qu'il donna, en 1532,
cinq premiers Pseaumes tradu
en Latin avec des Notes : m
ceci est une méprise; & il f
dire que ce Professeur fit imp
mer & dédia à François I.

1532, cinq Pſeaumes qui ſont le 22^e^, le 24^e^, le 29^e^, le 41^e^, le 45^e^, tous traduits & commentés. Nous avons ce Livre ſous les yeux.

L'Article de Jacques Touſſain, collègue de Pierre Danès dans la fonction de Lecteur en Langue Grecque, eſt fort bien diſcuté. Il ſemble pourtant que, dans la liſte de ſes Ouvrages, on oublie l'Edition des Epigrammes Grecques & Latines de Jean Laſcaris, dédiée à Ange Laſcaris ſon fils. L'Epître Dédicatoire eſt de Touſſain & de fort bon goût. On parle ſous ce même Article des Lettres de Budé, dont on paroît fixer la premiére Edition à l'an 1522, chez Aſcenſius: nous en avons vû une, ſortie des mêmes preſſes, avec la date de 1520.

Sur Jean Dorat auſſi Profeſſeur en Langue Grecque, M. l'Abbé Goujet n'a pas cru, ce ſemble, devoir adopter les corrections de

M. l'Abbé Joly, dans ses Remarques sur Bayle. Le Dictionnaire de celui-ci marque que la mère de Dorat étoit de la famille Noble de *Bermondet*, & M. l'Abbé Joly démontre qu'elle étoit fille d'un Marchand. Bayle place à l'année 1560 l'entrée de Dorat dans le Collège Royal; & M. l'Abbé Joly prouve invinciblement qu'il y fut admis dès l'an 1556. Enfin selon le calcul du fameux Critique de Roterdam, Dorat doit avoir vécu 80 ans; & M. l'Abbé Joly ne lui en trouve qu'environ 72. M. l'Abbé Goujet connoît & estime lesdites *Remarques* sur Bayle; auroit-il quelque raison de s'en écarter dans le cas présent? On doit être prévenu que les raisons de M. l'Abbé Joly sont toutes fondées sur les Ouvrages mêmes de Dorat. Nous avertissons, par occasion, qu'au nombre de ces Ouvrages, il faut compter celui qui a pour titre *Sibyllarum*

XII. Oracula. Ce ſont des vers Latins de Dorat, qui accompagnent de fort belles gravures des Sibylles. Ces Gravures ſont de Jean Rabel & les Vers ont été traduits en François par Claude Binet. Aucun Bibliographe que nous connoiſſions ne parle de cet Ouvrage ſingulier en ſon genre.

Dans l'Article de Paſquier Duhamel, Profeſſeur de Mathématiques ſous François I. on dit qu'il y a un Ouvrage de lui ſous le titre de *Perſpectiva communis libri tres correcti &c.* & que c'eſt la *Perſpective de George Hartman.* Nous croyons qu'il faut dire que *c'eſt la perſpective de Jean de Piſe Evêque de Cambrai, corrigée par George Hartman & donnée par Duhamel.*

Ce qu'on dit des Ouvrages de Vicomercato premier Profeſſeur de Philoſophie au Collège Royal, ſuppoſe qu'on n'a pas vû deux

Editions qu'on indique néanmoins. La premiére eſt celle de ſon Commentaire ſur les Livres d'Ariſtote *de Auſcultatione* : elle eſt de 1551 chez Vaſcoſan, & dédiée à Henri II. & à Pierre du Chaſtel. La ſeconde eſt celle du Commentaire de ce même Profeſſeur ſur les Météréologiques d'Ariſtote : elle eſt de 1556 chez le même Libraire Vaſcoſan.

Nous omettons quantité d'autres petites obſervations de Bibliographie que nous nous étions mis en train de faire ſur ces Notices ou cette Hiſtoire du Collège Royal. Mais nous ne devons pas omettre que, dans la ſuite de ces obſervations, nous avons auſſi tenu compte de tous les endroits où il nous paroiſſoit que M. l'Abbé Goujet avoit uſé d'une grande exactitude, & le nombre de ces Articles étoit fort grand. C'eſt tout ce que nous dirons ici de cet Ouvrage.

qui probablement aura plusieurs Editions, & qui par conséquent reparoîtra dans toute la perfection qu'on peut donner à ces sortes de Livres fort difficiles dans l'exécution, parce qu'ils supposent des recherches très-laborieuses.

ARTICLE LVII.

QUATRIÉME ET DERNIÉRE Lettre aux Auteurs de ces Mémoires sur les Temples des Anciens.

MM. RR. PP.

POur remplir la promesse que je vous ai faite dans ma Lettre du premier Février, je dois vous citer quelques Temples des Anciens, qui vous feront juger du peu d'étendue de ces Edifices. Le Temple de Jupiter Olympien

d'Athènes me fournit le premi
exemple. Selon M. le Roy,
Cella avoit dans œuvre un pe
plus de six toises de large, & c
long un peu plus de seize. Voi
donc à quoi se réduit un Edifi
dont on dit qu'il avoit plus d
quatre stades de circuit; & rema
quez qu'il étoit Hypætre. Le Pa
théon d'Adrien avoit trente tois
de long, moins de quatorze c
large. Pausanias donne au Temp
de Jupiter à Olympie soixante
huit pieds de haut, deux cen
trente de long, quatre-ving
quinze de large. Sur la longue
& la largeur, il faut retranch
celles des Aîles, du Prodôme
de l'Opisthodôme. Je veux bie
prendre la hauteur sous voûte,
non pas de l'angle supérieur d
Fronton ou *Fastigium*, comme l
prenoient ordinairement les An
ciens. Avec tout cela, ce Tem
ple de Jupiter d'Olympie éga

a tout-au-plus le grand nom-
: des Eglises de Rome & de
is d'une Architecture Grecque,
ıstruites depuis deux siècles, &
tera fort au-dessous de nos
thédrales Gothiques. Je ne vous
lerai point du Temple de Diane
phèse, parce qu'il est assez
ınu, & parce que la Déesse elle-
me aida l'Architecte Ctésiphon
ıs la construction du Portique.
tte fable, aussi-bien que celle
l'escalier de quatre-vingt mar-
es, pratiqué dans un seul sep de
ne, me rendent suspecte une
tie des merveilles qu'on raconte
ce monument. Je ne vous dirai
n non plus du Temple de Cy-
que que M. le Comte de Caylus
ıssez fait connoître.

Passons de la Grèce à Rome,
ur y examiner le fameux Tem-
e de la Paix, construit par Ves-
sien. Cet Edifice étoit vraiment
ns le grand, & si le bon goût

de l'Architecture y avoit répondu à la capacité & à la richesse, Athènes n'en auroit point eu qu'elle pût lui préférer. Mais l'Architecte, en voulant peut être faire du neuf, mit beaucoup de hardiesse dans son Ouvrage, & lui donna peu de graces. Il n'y a personne qui, à la vuë de ce qui en subsiste, n'en porte ce jugement, lequel est celui des Maîtres de l'Art. Sa longueur de trois cents quarante pieds sans compter le Portique d'entrée, car il n'en avoit point d'autre, & sa largeur de deux cents cinquante, prise du fond d'une Arcade à l'autre, le mettent évidemment au-dessus de toutes nos Eglises modernes de France & d'Italie, excepté S. Pierre de Rome, mais elles ne l'égalent point encore à toutes nos grandes Eglises Gothiques.

Après ce peu de mots sur ses dimensions principales, me

permettrez-vous

permettrez-vous quelques réflexions ſur ſon Architecture ? En vous les communiquant, j'oſerai plus que n'oſent les Architectes eux-mêmes, quand ils nous décrivent les anciens monuments. Ils ſe bornent à en donner ſéchement les plans géomètriques, au-lieu d'y joindre encore d'utiles remarques ſur leur compoſition, leurs beautés, leurs défauts. Ce n'eſt ſervir qu'à moitié les Elèves que de leur préſenter un élégant Chapiteau, un bel Entablement antique, ſi l'on ne leur dit, ſi l'on ne leur montre pas, que ces morceaux étoient bien ou mal aſſortis. Au reſte, ce ſeroit un préjugé auſſi funeſte aux Arts qu'aux Lettres de croire que les Anciens ne ſe ſont jamais trompés. C'en ſeroit un autre de trouver mauvais qu'on relevât leurs erreurs. Une partie du mérite des Artiſtes modernes doit être de ſavoir bien apprécier

l'Antique ; & jamais ils ne donneront de leçons plus utiles, que quand ils découvriront en quoi ont manqué les plus grands hommes.

Nous ne conſtruiſons point nos Egliſes, comme les Anciens conſtruiſoient leurs Temples.... Qu'importe ? il y a des principes applicables à toutes les formes ; indépendants de tous les uſages ; & il eſt peu d'édifices conſidérables où ils n'aient lieu. Nous importe-t-il beaucoup de ſavoir que tel Monument antique avoit cent pieds de long ou de large, ſi l'on ne nous apprend pas en même temps que toutes les autres dimenſions particulières avoient de la proportion, ou ne s'accordoient point avec celles-là ; ſi l'on ne nous met pas en état de conclure que ce Monument étoit de bon ou de mauvais goût ; qu'il mérite d'être imité ou non. Aujourd'hui

ſur-tout que nos conſtructions à la Grecque paroiſſent vouloir s'aggrandir & s'annoblir, il eſt plus néceſſaire que jamais de bien analyſer les anciens Edifices que le temps a épargnés.

Ce que j'eſtime particulièrement dans l'Ouvrage de M. le Roy, & ce que vous eſtimez ſans doute auſſi, MM. RR. PP., c'eſt cette ſuite d'obſervations ſur les changements qu'ont éprouvés les differents Ordres dans la hauteur de leurs Colonnes. Serlio, Palladio, Scamozzi nous ont dit que les Doriens avoient inventé le Dorique, les Ioniens l'Ionique &c. & d'autres choſes auſſi vagues; mais aucun d'eux ne nous a montré les différents degrés d'élégance des Edifices, produits par la différence des proportions données aux Colonnes: en ſorte que, d'après eux, nous ne pouvons juger, ſi ces Edifices avoient plus de légè-

reté avant le temps de Pér
que dans son siècle, chez les
que chez les Romains. Ils n
disent rien qui nous fixe
plus ou le moins de goût
Nation comparée à une
Les recherches de M. le Roy,
précieuses à d'autres égard
sont encore par les lumières
les nous fournissent sur l'hi
que de l'Architecture. Cor
d'Elèves, car ils m'intéresse
core plus que les simples
teurs, combien d'Elèves qui
du génie & de l'ardeur, n'
ni les occasions, ni les m
de voyager, ont besoin qu'c
aide par des Descriptions bie
sonnées des anciens Monu
qui subsistent? Mais j'oubl
presque que j'ai à vous parl
la structure du Temple
Paix.

Figurez-vous une longue
trois cents quarante pieds, d

ıée en trois Arcades ſeulement
: chaque côté, & ne préſentant
ıe huit Colonnes. Les trois Ar-
des de la gauche ſubſiſtent en-
ɔre en entier; elles ſont d'un
pect terrible, d'une peſanteur
ıi ne diminueroit pas de beau-
ɔup, quand on abaiſſeroit à ſon
ıcien niveau le terrein qui, au-
urd'hui, cache environ quinze
eds des pieds-droits. A ces pieds-
oits étoient appuyés les huit
olonnes. Quoiqu'elles euſſent
ıacune quarante-huit pieds trois
ouces de fût, leur Chapiteau ne
élevoit guères au deſſus de l'Im-
oſte des Arcades, dont le ſom-
ıet étoit au niveau de la Cor-
iche de l'Entablement. Cet Enta-
iement ne regnoit point dans
ɔut le Pourtour de l'Edifice. Cha-
ue Colonne en avoit la portion
rdonnée par les régles, mais iſo-
e à droite & à gauche, ne tenant
bſolument à rien: ce qui en ren-

doit la saillie lourde & effrayant
comme celle de tout Entableme
ressauté.

La Voûte ne devoit point p
roître plus légère, vu son immen
largeur, ou plutôt l'espaceme
des Colonnes qui aidoient à
porter. Elle étoit de celles qu'
appelle Croisées ou à *Ogives*. M
ces Voûtes, pour avoir de la lég
reté, demandent une largeur n
diocre, ou au moins des Colonn
multipliées à proportion de la lo
gueur du bâtiment. Par exempl
les Architectes de nos ancien
Cathédrales, ces *Maîtres M*
çons, à qui on donne tant de h
diesse & si peu de goût, ayan
voûter de cette manière, qu
réellement été la leur, le Tem
de la Paix, au-lieu de trois Ar
des y en auroient ménagé six
chaque côté, & au-lieu de qua
Colonnes en auroient deman
sept. La Voûte croisée auroit

alors ce *Svelte*, qu'ont celles de Notre-Dame d'Amiens, de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Etienne de Bourges &c. Divisée en plus de petites parties, elle auroit formé autant de croix qu'il y avoit de doubles Arcades : les Colonnes sur lesquelles seroit retombé chaque pendentif, auroient montré une force proportionnée à ce qu'elles portoient, & l'imagination n'auroit point eu à souffrir d'une Voûte immense, dont les soûtiens paroissoient évidemment trop rares & trop foibles.

Venons au Portique : il étoit de deux cents quarante pieds de face, & n'avoit que huit Colonnes d'où résultoit un *Aréostyle* des plus outrés, &, de quelque façon qu'on les dispose, un Fronton écrasé, dont tous les ornements ne cachoient point le défaut. L'Auteur de l'*Antiquité expliquée* fait dire à Serlio que ces Colonnes avoient

huit pieds neuf pouces de diamètre. 1° Serlio parle des Colonnes de l'intérieur du Temple, & ne dit rien de celles du Portique. 2° La Colonne qui est aujourd'hui devant Ste Marie Majeure & qui porte une Statue de la Ste Vierge, a été tirée par Paul V. du Temple de la Paix, & non pas du Portique, comme le dit encore l'Auteur de l'*Antiquité expliquée*. Or cette Colonne n'ayant de fût que quarante-huit pieds trois pouces, ne peut pas avoir de diamètre huit pieds neuf pouces : Palladio ne lui donne que cinq pieds quatre pouces. Si les Colonnes du Portique, à qui l'on donne huit pieds neuf pouces, avoient eu réellement ce diamètre, on le sauroit; parce que, si elles avoient existé à Rome, elles y existeroient encore. On seroit instruit au moins de ce qu'elles sont devenues : ce ne sont pas là de ces pièces qui s'empor-

tent ſous le manteau & dans la poche, comme un Buſte ou une Médaille. Mais juſqu'à préſent on a ignoré qu'il y eût à Rome des Colonnes de huit pieds neuf pouces de diamètre, ou qu'on les eût tranſportées ailleurs.

Avant de quitter ce Portique, il eſt bon de remarquer que les Médailles ne lui donnent que ſix Colonnes, que Serlio lui en donne huit, & Palladio dix. Outre cela, Serlio couple ces Colonnes, & les appuie contre un mur. Palladio fait un *Aréoſtyle*; & comme les Colonnes, malgré les piédeſtaux ju'il leur prête, ſont encore trop ourtes, eu égard à l'élévation u comble, il imagine un interinable Fronton, dont les Corhes rempantes ſont interrom- s dans le milieu par le tympan les coupe perpendiculairement, ve au-deſſus, & eſt couronné Fronton plus petit. En un

mot, on pourroit appeller ce morceau plutôt un pignon qu'une façade, &c. il eſt digne de figurer à la tête des Egliſes Gothiques de la premiére manière. Je crois au moins que Palladio a compoſé cette façade d'après celle de la Baſilique de S. Paul. Je ne vous parle pas des autres différences conſidérables, qui ſe trouvent entre les plans de Serlio & de Palladio. C'eſt aux Architectes à décider lequel des deux a travaillé d'imagination.

Ce que je viens de vous dire de l'Ordonnance de cet Edifice, ne donne pas une idée bien avantageuſe de ſon Architecture; mais c'étoit, en fait de Temples, ce qu'il y avoit de plus grand à Rome. Le Panthéon tient enſuite la ſeconde place, la troiſiéme eſt pour le Temple de Jupiter Capitolin. Tout le reſte étoit petit, & ne devoit frapper que par la tê-

cheſſe de la décoration intérieure, par la beauté des marbres, la groſſeur des Colonnes, &c.

De tout ceci, conclura-t-on, MM. RR. PP. que nos Architectes qui conſtruiſent de grandes Egliſes, l'emportent ſur les Anciens qui ne conſtruiſoient que de petits Temples? Vous ne le penſez pas ſans doute, plus que moi. S'il eſt vrai qu'en Architecture les grandes, les riches compoſitions n'appartiennent qu'au Genie, pour placer les Artiſtes du Chriſtianiſme au-deſſus de ceux du Paganiſme, il faudroit oublier que ceux-ci conſtruiſirent des Théatres, des Thermes, &c. dont l'étendue, la diſtribution & la hardieſſe étonnent encore aujourd'hui ceux qui n'en voient que les débris. Il faudroit ignorer qu'une ſeule ſalle des Thermes de Dioclétien, eſt devenue, entre les mains de Michel-Ange, une des plus vaſtes Egliſes

de Rome. Ce ne fut donc point la timidité qui arrêta les anciens Architectes, quand ils ne firent que de petits Temples. L'uſage ſeul régla leurs plans, & dirigea leurs opérations. Il étoit établi que les Monuments conſacrés aux Dieux n'auroient qu'une capacité médiocre : l'habileté ne conſiſtoit donc point à faire du grand qu'on ne vouloit pas, mais à donner à ce que l'on faiſoit toute la grandeur qui lui convenoit. Michel-Ange qui ne fut que le Reſtaurateur des Thermes de Dioclétien, auroit pu en être l'Architecte douze ſiècles plutôt; & douze ſiècles plus tard, celui qui conſtruiſit ces Thermes, auroit conſtruit la Baſilique de ſaint Pierre.

Nous n'avons que nos Edifices ſacrés à mettre vis-à-vis des grands Morceaux antiques; mais ils nous ſuffiſent, quoique dans des genres bien diſparats, pour apprécier au

juste les talents de nos jours., & ceux des siècles passés. Comparons ces talents dans les Ouvrages qu'ils ont produits, & qui les ont rendus célèbres: faisons abstraction du goût regnant, & des formes en usage dans les différents temps; nous estimerons à coup sûr les uns & les autres; nous n'exclurons pas de nos éloges, même les Architectes qui ont travaillé en Gothique; il ne nous arrivera pas d'assigner des préférences générales & odieuses, qui n'inspirent que la présomption ou le découragement.

Deux Etrangers examinent les eautés antiques & modernes de ome. L'un est aux pieds du Coée, tandis que l'autre est à saint erre. Le premier frappé des ajestueuses ruines qu'il a sous les ix, dit en soupirant: *Oh! que anciens Architectes étoient de nds hommes en comparaison*

des nôtres Le ſecond perdu dans l'immenſe Baſilique du Vatican, s'écrie avec tranſport : *Non, les Anciens ne nous valoient pas.* Ces deux hommes ſeroient gens à ſe battre, ou à dépenſer des rames de papier, des tonneaux d'encre pour ſoûtenir leur jugement; & bien apprécié, à quoi ſe réduit-il ? à ceci préciſément : ſavoir, que les Anciens ne conſtruiſoient point des Egliſes de ſaint Pierre, & que nous ne conſtruiſons point d'Amphithéatres. Notre ſiècle a des hommes de Genie comme en eurent les beaux ſiècles d'Athénes & de Rome ; il ne s'agit que de vouloir les connoître, & leur fournir l'occaſion de ſe ſignaler. Perrault, Blondel n'étoient ni Grecs ni Romains, ils n'ont fait ni des Propylées, ni un Panthéon, mais ils ont fait la Colonnade du Louvre, & la Porte ſaint Denys. Nous te-

nons encore à ces grands hommes, leur temps est le nôtre : dès demain, si l'on veut, ils reparoîtront sous d'autres noms.

Souffrez, MM. RR. PP. qu'avant de finir, je vous dise encore un mot des anciens Temples. D'où naissoit donc ce coup-d'œil frappant qu'ils présentoient, si l'on leur ôte la grandeur ; puisque, tout étant égal du reste, cette grandeur décide toujours la préférence pour l'Edifice où elle se trouve, & excite la premiére admiration des Curieux ? Je l'ai insinué ailleurs, & je ne crains pas de le déclarer ici plus ouvertement, en vous faisant remarquer néanmoins qu'à présent j'envisage la *Cella*, avec tous ses accompagnements extérieurs. Ce frappant naissoit de cette multitude de Colonnes qui formoient les Portiques ; de leur belle disposition, de leurs proportions, des

gantes ou mâles, du repos majestueux d'un entablement regnant tout-autour de l'Edifice, orné de toutes les richesses de la Sculpture, ou annonçant quelque chose de fier dans sa simplicité même. Je n'entreprendrai pas de rendre ici le sentiment qu'on éprouve en voyant le Portique du Panthéon, & qu'on éprouvera bientôt à Paris, lorsque le Rival des Apollodore, des Bernin, des Perrault, M. Soufflot, aura créé le beau Temple qu'il médite.

En attendant que ce Monument du Génie frappe nos yeux, c'est vis-à-vis de la Colonnade du Louvre, c'est au milieu de la Place saint Pierre à Rome, qu'il faut apprendre à assigner leur véritable prix aux Colonnes & aux Pilastres. Les Romains me le pardonneront, s'ils veulent; mais je n'en avancerai pas moins que la Colonnade du Bernin fait tort à la

façade de ſaint Pierre conſtruite par Maderne. Il eſt fâcheux pour celui-ci, qu'en ſortant d'un Portique à quatre rangs de Colonnes au nombre de près de deux cents quatre-vingt, on aille aboutir à un Frontiſpice qui n'a en tout que huit Colonnes engagées dans des niches, qui eſt armé de Pilaſtres, hériſſé de Balcons, terminé par une eſpèce d'Attique, qui n'a point de nom dans l'Antiquité, *dit le Cavalier Fontana.*

Ce qui donnoit encore de la majeſté aux anciens Temples, c'étoit l'élévation de leur ſol au-deſſus du terrein qui les environnoit; c'étoit ces eſcaliers de cinq, ſept, neuf marches qui leur ſervoient de baſes & conduiſoient aux Portiques; c'étoit cet eſpace, qui ſéparant toujours un Edifice ſacré de tout Edifice profane, laiſſoit appercevoir de toutes parts ſa ſtructure, ſa forme, ſes ornements;

c'étoit cette foule de Statues de Bronze & de Marbre qui décoroient les avenues, & l'intérieur des Portiques ; ces Plat-fonds ornés de riches peintures, de métaux précieux ; ces Combles couverts de Bronze doré ; ces Groupes allégoriques posés en amortissement sur les Frontons, ici une Victoire poussant un Quadrige qui semble voler sur des nues légerement amoncellées ; là une Junon dans un char traîné par des Paons, qui s'élancent dans le vague de l'air ; ailleurs un Hercule aux prises avec quelque monstre &c. De tout cela il résultoit une masse grave sans pésanteur, élevée sans avoir rien de gigantesque, riche par ses soûtiens même les plus néçessaires, qui se changeoient en ornements, débarrassée de ces larges pièces de Maçonnerie qui forment aujourd'hui l'enceinte de nos Eglises, & qu'il est si difficile de décorer.

lorſqu'on ne peut pas les cacher par des Colonnes. Ces belles compoſitions miſes ſous nos yeux par la Gravure nous étonnent & nous charment : quel effet ne devoient-elles point avoir pour ceux qui les voyoient en marbre ?

Je ſuis, &c.

15. Mars 1759.

ARTICLE LVIII.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires ſur une découverte en Géomètrie.

MM. RR. PP.

PERMETTEZ-MOI de conſigner dans vos Mémoires une découverte en Géomètrie, dont un

jeune Etranger, nommé M.
Suiſſe de naiſſance, & Ma
Mathématiques à Paris, e
teur. Vous ſavez que la Q
ture des Polygones eſt un
Problèmes qui ont toujo
le déſeſpoir des Géomètres
une Enigme qu'une foule d
rieux Œdipes a tenté vai
juſqu'ici d'expliquer. La d
ou plutôt l'impoſſibilité de
ler l'Apothème, qui eſt
éléments de cette Quadra
toujours fait regarder le Pr
comme inſoluble. Auſſi p
aujourd'hui ne daigne-t
occuper ſérieuſement, & M
publie hautement que ce
pas-là ſon objet. Las de ſé
un Problème de Planimètri
il avoit la ſolution fort à
piqué de ne pouvoir le
dre, il étoit près de l'aban
lorſque tout-à-coup, par
plus bizarres & des plus

s effets du hazard qui furent
ıais, il s'apperçoit qu'il a quarré
Dodécagone. Je n'entreprends
, MM. RR. PP., de vous
ɔrimer la joie dont il fut pé-
:ré : on l'imagine aisément.
ppellez - vous les transports
ırchimède, Il est vrai que ceux
M. Cruds n'ont pas été si vifs.
ıs maître de ses passions que le
'omètre de Syracuse, il n'a pas
mmis, comme lui, la gravité
s Mathématiques. Fidèle au cli-
at qui l'a vu naître, il a su se
ntenir ; ou, s'il a crié *je l'ai*
ɔuvé, ce n'est qu'à un petit nom-
e d'Illustres à la célébrité des-
ıels il a cru devoir cet hommage,
ignore par où j'ai pu mériter
r même attention de sa part.
:rois-je donc aussi Géomètre ?
uoiqu'il en soit, j'ai cru ne pou-
oir mieux répondre à la con-
ance dont il m'a honoré, qu'en

vous adressant sa découverte
en vous priant, comme je
de l'insérer dans vos Mémo
tout ce qui intéresse les Sci
est de leur ressort ; & si ja
on en écrit l'Histoire, le no
M. Cruds ne peut manque
figurer avec honneur.

Je suis, &c.

8. Avril 1759.

PROPOSITI de Géomètrie.

La surface du Dodécagone
crit est les trois quarts du q
circonscrit.

Soit le quart de Cercle D
& B A D C le quarré du ra
soit B G, côté du Dodécag
l'Arc B M G étant de 30 deg
l'Arc G H D sera de 60 deg
& la corde G D sera égal

rayon du Cercle. Si, par le point G, l'on mene EF, parallèle à BC, cette ligne divisera le quarré BADC en deux parties égales: ce qui est évident, puisque si on tire le rayon GC, le triangle DGC est Isocèle. Cela posé, si l'on tire CE, l'on aura deux triangles BEC, BGC, qui ayant même base BC, & étant entre mêmes parallèles EF, BC sont égaux; mais le triangle BEC est le quart du quarré du rayon, & le triangle GCB est la douzième partie du Dodécagone inscrit; donc la douzième partie du Dodécagone est égale au quart du quarré du rayon; donc quatre douzièmes du Dodécagone, ou ce qui revient au même, le tiers du Dodécagone est égal au quarré du rayon. Ainsi la surface du Dodécagone est à la surface du quarré du rayon comme 3 à 1:

mais la surface du quarré
rayon est à la surface du q
du diamètre, qui est le quarré
conscrit, comme 1 est à 4. I
la surface du Dodécagone
la surface du quarré circons
comme 3 est à 4, & par co
quent la surface du Dodécag
inscrit est égal aux trois q
du quarré circonscrit. Ce
FALLOIT DÉMONTRER.

ARTI

A
G
M

ARTICLE LIX.

IGARRURES PHILOSOPHIQUES. (Deux Volnmes *in*-8°.) A Amſterdam & à Leipſick, & ſe trouve à Paris chez Durand. M. DCC. LIX.

A Préface de cet Ouvrage nous en annonce le but: ſt d'apprécier les *ſyſtêmes counts*, & de fixer le *degré de nfiance* qu'ils méritent. » Au ſurplus, *ajoûte l'Auteur*, égayer de temps en temps ces hommes phlegmatiques qui voudroient toujours penſer; faire penſer de temps en temps ces eſprits frivoles qui voudroient toujours s'égayer; c'eſt ce qu'on deſireroit bien, mais on n'oſe ſe le promettre. « L'Ouvrage eſt diſé en deux Parties, qui forment

deux Volumes ; le premier de 244 pages ; le second de 294. Le premier contient les *visions* d'Ibraïm, & un *Essai sur la nature de l'ame* : le second contient un *voyage aux Limbes & une suite de l'Essai.*

Les Visions d'Ibraim. Cet Ibraïm étoit, *dit-on*, un Philosophe Arabe, *enjoué au possible.* Jamais il ne prenoit avec ses Disciples ce ton fastueux & scientifique qui éblouit plus qu'il n'instruit. Peu jaloux de leur en *imposer* & de les dupper, il ne discouroit qu'en badinant sur les Sciences qu'il enseignoit. Ses Elèves toujours à l'aise avec leur Maître, *osoient penser.* Leur génie en étoit plus libre & plus hardi à prendre l'*essor dont il étoit capable.* Ici son début est une Dissertation assez plaisante sur le sommeil, dont il ne sauroit plus *prescrire les bornes* depuis qu'on n'en *prescrit plus à*

la pensée, & qu'on donne de *l'intelligence à la poussière & du raisonnement aux atomes*, *afin de tout expliquer par des systêmes universels.*

Entre un homme qui dort & une plante qui végète seulement, nos Philosophes *à la mode* ne laissent pas la moindre différence qu'Ibraïm puisse saisir. Il développe les conséquences du systême, & il les réduit à ce que tout dépend du *liquide animal*, dont le mouvement produit la veille & dont le repos produit le sommeil, de sorte qu'*entre un homme fort endormi ou fort stupide, fort éveillé ou fort spirituel*, on ne doit plus admettre aucune distinction. Cependant Ibraïm prétend que ce qu'on appelle ordinairement un *homme éveillé*, n'est qu'un *Pantin*, qu'une *Marionette*, dont le fluide animal ne remue que les organes exté-

rieurs, ſans pénétrer juſqu'au cerveau qui reſte *vuide*, tandis que *l'ame oiſive dort. Dans les gens lourds*, plus les organes paroiſſent aſſoupis, plus il croit l'ame active, éveillée & remplie d'idées qu'y porte le fluide animal en y concentrant ſon action.

De ces principes qu'Ibraïm pouſſe très-loin pour en rendre le ridicule plus ſenſible, il conclut qu'il n'y a peut être que *deux eſpèces de gens qui veillent, les hommes de génie & les fous*, parce qu'il n'y a qu'eux dont le fluide animal agite vivement le cerveau. La folie n'eſt qu'un plus, le génie n'eſt qu'un moins de cette agitation : ce plus ou ce moins eſt la ſeule diſtance qui les ſépare. De là vient, *dit Ibraïm*, que *ceux qui ont le plus d'eſprit, ſont les plus près de le perdre*, ainſi la folie eſt ce qu'il y a de plus voiſin du génie. Un fou ne s'endort qu'à

mesure que le mouvement du fluide animal se rallentit & s'éteint, en quelque sorte, dans le cerveau. De-là vient qu'en passant de la veille au sommeil, il passe par toutes les nuances qui séparent les différentes sortes d'esprits : en s'endormant il devient successivement *Philosophe*, *Poëte*, *Orateur*. De-là il tombe dans la *médiocrité* pour se perdre dans l'*imbécillité*; & si son sommeil devient profond, il le plonge dans *une inertie qui l'abaisse* au niveau *des plantes qui ne font que végéter.* "

En sortant de ces spéculations, Ibraïm se jette dans des fictions morales, dont on pourra juger par l'exemple suivant qu'on suppose emprunté de l'Histoire des Egyptiens. Le meilleur de leurs Rois, nommé Totis, voulant en faire un peuple de Sages, *envoya*, dit Ibraïm, *des Savants*, & fonda

des Chaires & des Académies d
toutes les parties de son Royau
» Les choses parurent prendr
» meilleur train du monde.
» assez peu de temps il se fo
» des Philosophes, des Orate
» des Doctes, des Littérateur
» tout genre..... Malheureusem
» les femmes voulurent aussi
» venir Sages, & cela gâta t
» Elles ne purent, ou ne daig
» rent point s'élever jusqu
» Sciences, on essaya de faire
» cendre les Sciences jusqu'à e
» Alors les génies se rétrécir
» il falloit se mettre à la po
» du sexe..... La Littérature c
» mença donc à ressortir au t
» bunal des femmes, & leur d
» sion devint la mesure de la
» nommée des Auteurs. Il ne
» plus question d'instruire, r
» d'amuser. Le grand point é
» de montrer des objets varié
» de n'en approfondir aucun

» divertir l'imagination & de laiſ-
» ſer l'entendement oiſif, de re-
» muer le cœur & d'engourdir
» l'ame. Bientôt on abandonna le
» beau pour le joli, le bon pour
» le ſingulier, le ſolide pour le
» ſuperficiel, le raiſonnement pour
» les ſaillies, & le bon ſens pour
» l'eſprit. Le goût de frivolité s'em-
» para de tous les Egyptiens; la
» folie leva la tête, & la ſageſſe
» reſta muette & confuſe.« Le ſtyle
d'abord, *diffus*, *dur & peſant*, ſe
perfectionna tellement que les Ou-
vrages des Egyptiens devinrent
des chef-d'œuvres de méthode, *de
préciſion & d'aménité.* Mais *il ne
tarda pas à dégénérer :* il avoit
été coulant, il ne fut que *ſaillant ;*
» il n'alla plus que par ſaults &
» par bonds; il devint ſi ſerré
» qu'un Ouvrage paroiſſoit un Ca-
» nevas à remplir, ou un *Index*
» qui préſentoit en raccourci ce
» que l'Auteur auroit dû détail-

» ler..... Cependant (car il faut
» tout dire) les Egyptiens excel-
» loient à certains égards. On ne
» dansoit nulle part comme chez
» eux, leurs meubles & leurs ajus-
» tements étoient d'un goût exquis
» ils étoient les premiers homme
» pour donner une fête galante &c
» Aussi se picquoient-ils de four-
» nir les plus grands Maîtres dan
» les petites choses. Enfin les Egyp-
» tiens faisoient trois classes; un
» tiers chantoit, un tiers dansoit
» un tiers écrivoit des Romans
» tous extravaguoient..... Ce qu
» vous étonnera, *ajoûte Ibraïm*
» c'est que ce peuple se donno
» pour modèle aux autres Nations
» & ce qui vous étonnera encor
» davantage, les autres Nations l
» prenoient pour tel. « Le titre d
Chapitre où Ibraïm débite ces Mo-
ralités est, *ne diroit-on pas qu'o
parle de nous?*

Les mœurs, comme le goût,

corrompirent en Egypte : Tous imagina » que la Philoſophie les » épureroit. Il arriva tout le con- » traire, les mœurs corrompirent » la Philoſophie. On rejetta tout » ce qui auroit pu corriger, & » on reçut avidement tout ce qui » pouvoit favoriſer l'eſprit de li- » bertinage. Quelqu'un dit qu'il » étoit poſſible que la matière or- » ganiſée & arrangée d'une cer- » taine façon fût capable de pen- » ſer ; & à peine l'eut-il dit, que » mille échos répétèrent dans toute » l'Egypte : l'ame n'eſt rien moins » qu'immortelle. Les Sages à la » mode s'étoient fait un ſyſtême à » part. Ils ne le publioient point » en corps ; mais ils en ſemoient » les membres d'endroit en en- » droit. Celui qui avoit l'adreſſe » de réunir ces maximes éparſes » & aſſez de pénétration pour en » ſaiſir le ſens, trouvoit mille cho- » ſes ſingulières & inouies ; par

» exemple, que le Globe que nous » habitons n'étoit qu'une bale..... » que l'homme est aujourd'hui un » peu plus que le cheval qu'il » dompte, mais que, dans le laps » de temps, il deviendra beaucoup » moins; que tout est bien, & que » les vertus & les vices sont des » choses de convention qui varient » comme les climats « &c. Cependant Totis désolé gémissoit amèrement sur les désordres & sur la licence de ses sujets. Les remontrances de son zèle n'excitoient que la pitié des frivoles Egyptiens. On ne l'écoûtoit que comme un *bon vieillard*, qui tient encore *aux préjugés de l'enfance*.

Sans suivre l'Auteur dans toutes les fictions où son sujet l'entraîne, nous n'en recueillerons que cette conclusion : c'est que les Philosophes ne sont les organes de la sagesse & de la vérité qu'autant que leurs dogmes s'accordent avec les

Loix de l'Etat, les régles des mœurs & les principes du vrai culte, & par conséquent qu'ils ne sont estimables & respectables qu'autant qu'ils sont vertueux & religieux dans leur doctrine & dans leur conduite. » Mais, *dit* » *Ibraïm*, emploient-ils les pres-» tiges du raisonnement pour obs-» curcir toutes nos idées ; s'occu-» pent-ils à confondre les limites » du bien & du mal ; débitent-ils » ces systêmes physiques si dange-» gereux pour le moral ? Ne les » regardons plus que comme des » hommes foibles & ignorants qui » nous racontent des songes. «

ESSAI SUR LA NATURE DE L'AME. C'est un examen de cette proposition de M. Locke : *Dieu peut donner, s'il veut, à certains amas de matière, disposés comme il le juge à propos, la faculté d'appercevoir & de penser.* De l'aveu des génies les plus sublimes & les

plus éclairés, l'immatérialité & l'immortalité de l'ame sont les plus importants objets de nos connoissances. Sur cet Article, l'indifférence, l'indécision, l'incertitude; l'ignorance ne sont pas, pour nous servir de l'expression de Montagne, des *coussins* sur lesquels puisse doucement se reposer & s'endormir une tête bien organisée. C'est là ce qui force l'Auteur à étudier les principes des Matérialistes & à en tirer les conséquences. Si, entre ses mains, les armes qu'ils ont forgées pour faire des conquêtes, se tournent contr'eux, c'est qu'elles sont d'une trempe qu'on ne sauroit mettre à une juste épreuve, sans qu'elle en trahisse la foiblesse & l'infidélité. Nous analyserons aussi briévement & aussi clairement qu'il nous sera possible, cette subtile controverse : commençons par les principes; nous viendrons ensuite aux conséquences.

1°. Selon M. Locke & toute son Ecole, *penser, c'est agir de la part de l'Etre pensant.* Un corps pensant est donc en action. On ne sauroit le concevoir en action, sans le concevoir en mouvement, *& quoiqu'il ne faille* pas *confondre le mouvement avec la pensée*, dans l'hypothèse du Matérialisme, la pensée ne sauroit exister sans mouvement, puisqu'en supposant un amas de matière, arrangé d'une façon propre à le rendre capable de penser, M. Locke & tous ses partisans assûrent que *jamais cet amas n'aura de pensées, si les objets ne viennent agir sur les organes dont il est pourvu.* De l'action de ces objets, il ne peut résulter qu'un *certain mouvement.* Ce *tas de matière ne pourra donc jamais penser, s'il n'y survient certains mouvements.*

2°. Un corps sans ame ne peut avoir de nouvelles perceptions

ſans une nouvelle émotion des ſens externes, ni ſe rappeller d'anciennes perceptions ſans quelque *émotion des ſens internes ; donc point de perception ſans mouvement.*

3°. Ce mouvement qui accompagne néceſſairement la penſée, n'eſt point un mouvement de tout le corps penſant. Le tranſport d'un corps endormi ne lui donne aucune penſée. Dans le corps penſant, le mouvement, compagnon de la penſée, n'eſt donc qu'un *mouvement interne*, qu'un mouvement de ſes parties.

4°. Il y a donc, dans le corps qui penſe, une partie, une molécule où réſide la faculté de penſer : les organes externes & internes ne la déterminent à penſer qu'en agiſſant ſur elle, qu'en la remuant. Leur action qui l'avertit de penſer, n'eſt qu'un mouvement qui la frappe. Si ce choc ne lui imprime

qu'un mouvement de transport, qu'un mouvement local qui ne dérange rien dans sa substance, il ne doit pas plus la faire penser que le mouvement insensible de la terre, d'un vaisseau, ou de toute autre voiture. D'ailleurs, comme on l'observe dans la *suite de cet Essai*, elle ne sauroit recevoir en même temps plusieurs mouvements différents qui soient de cette espèce; elle ne pourroit donc avoir à la fois plusieurs perceptions différentes, ni par conséquent juger ou raisonner en aucun temps, ni même avoir ensemble plusieurs sentiments ou sensations différentes : ce qui est également contraire à l'évidence & à l'expérience. Reste donc que le mouvement qui fait penser une molécule, n'est qu'un mouvement, qu'une agitation interne des parties qui la composent.

5°. Ainsi, dans l'hypothèse des

Matérialistes, toute molécule dont les parties ne sont susceptibles d'aucun mouvement, n'est-elle même susceptible d'aucune pensée. Pour qu'une molécule pense, il faut donc, selon ce système, qu'il arrive quelque dérangement interne aux parties de sa substance.

De ces principes du Matérialisme, l'Auteur déduit une suite de justes corollaires.

I. *Donc les éléments ne pensent point.* En voici la démonstration. Dans le monde, la matière est toujours divisible, sans être jamais divisée à l'infini. Il y a donc, dans la matière, des particules si minces qu'elles échappent à toutes les divisions que l'art & la nature opèrent. Ces particules jouissent, sinon d'une vraie indivisibilité, au moins d'une vraie *indivision*, qu'on nous passe ce terme. Aucune division ne les entame, aucun changement ne les altère. Elles sont donc aussi réellement

indivisibles & immuables dans leur substance interne, que si elles étoient absolument indivisibles & immuables dans leur essence. Or ces particules qu'on appelle des *atômes*, *des éléments*, *des principes*, ne sont susceptibles d'aucun mouvement interne : donc elles ne peuvent penser.

II. Ces éléments combinés ne peuvent pas plus penser que séparés. La combinaison ou jonction de deux éléments n'ajoûte & n'ôte rien ni à leur être, ni à leurs propriétés. Avant leur combinaison, ni l'un ni l'autre n'avoit la faculté de penser ; donc après leur combinaison, ils ne l'ont pas davantage. Si, en se combinant, ils acquéroient cette faculté, l'un donneroit à l'autre ce qu'il n'avoit pas, ce qui est absurde. Les joindre ensemble, c'est ajoûter un zéro de pensée à un zéro de pensée. Il leur est donc aussi im-

possible, *conclut l'Auteur*, de for-
mer un tout pensant, qu'il est im-
possible à deux éléments immo-
biles de former un tout *mobile*.

III. Donc aucun corps, soi
brute, soit organique, ne peu
penser. Toutes ces espèces d
corps ne sont que des collection
d'atômes ou d'éléments, lesquel
assemblés, comme séparés, son
absolument incapables de penser
donc il n'est point de matière qu
puisse penser.

Les Matérialistes ne sauroien
se plaindre que l'Auteur élude au
cune des hypothèses & des com
paraisons, dont ils tâchent d'étaye
leurs différents systêmes. En pres
sant ces suppositions & ces parités
l'Auteur en exprime une fou
d'absurdités qui *effraient* trop
sens commun, pour ne pas révol
ter contre les systêmes d'où ell
sortent. Ici nous renvoyons no
Lecteurs à l'Ouvrage même, c

tous ces fragiles & honteux appuis se brisent devant l'évidence bien pénétrée de cet argument principal : *Dans les purs éléments, nul mouvement interne, & par conséquent nulle action, nulle pensée.*

Pour se soustraire à cet argument victorieux, on imagine dans chaque atôme une pensée propre, unique, invariable, indépendante de tout mouvement, & attachée à la seule forme de l'atôme. Cette imagination si gratuite & si bizarre, n'est pas seulement insuffisante, elle est contraire à l'état & aux phénomènes les plus communs de la nature pensante. En effet, ces atômes immobiles dans leur composition interne, inaltérables dans leur forme d'où dépend leur *pensée unique*, n'auroient ni action, ni moyen pour se communiquer leurs pensées : la pensée de l'un seroit donc pour

l'autre aussi nulle que si elle
toit pas : entr'eux donc nul
merce, nulle société. Isol
autres, concentré dans son
chacun de ces atômes vivant
roit pas le sentiment plus
que s'il étoit le seul être p
dans la nature. Le corps p
deviendroit donc insensible
ce qui se *passe de physiqu*
de son être : nouvel abysme
surdités : de quelque côté
tourne le Matérialisme, il se
des gouffres ténébreux, où,
que pas, sa folie l'enfonce.

Finissons l'Extrait de ce
par quelques réflexions sim
raisonnées, que l'Auteur
à des propositions qu'il a tir
Ouvrages de M. Locke.

Nous ne concevons pas
bile, qui porte la pensée d
substance spirituelle ; mai
concevons que ce mobile r
roit absolument verser la

dans la ſubſtance matérielle.

Quoique nous ne puiſſions nous figurer un Etre immatériel, nous n'en ſommes pas moins ſûrs de ſon exiſtence. La penſée exiſte: elle ne ſauroit exiſter dans un Etre matériel; donc elle exiſte dans un Etre ſpirituel; donc il exiſte un Etre de cette nature.

» Il eſt contre les propriétés » eſſentielles des éléments corpo» rels de penſer: il eſt donc auſſi » contre l'eſſence des corps de » penſer. Dieu ne peut donc faire » penſer quelque Etre matériel » que ce puiſſe être, ſans changer » l'eſſence de la matière. «

Quoique la matière & l'eſprit ſoient également ſubſtances, l'un & l'autre n'en ſont pas pour cela également capables de penſer. Quoique l'eau glacée & le fer rouge ſoient un corps, *la puiſſance de brûler* ne leur eſt cependant pas également commune.

Les végétaux & les animaux, s'ils ne pensent point, ne sont point des degrés pour monter à l'homme pensant : or ils ne pensent point, s'ils ne sont que matière : donc la gradation qu'on y cherche, est imaginaire & nulle. D'ailleurs, *demande l'Auteur*, » en quoi nous intéresse l'essence » des animaux ? Que ce soient de » pures machines ou des êtres pen» sants, que nous importe ? Est-ce » à nous à nous inquiéter de ce » que deviendra leur ame, supposé » qu'elle soit spirituelle ? Tâchons » de pénétrer les vuës de la Pro» vidence à notre égard ; voyons » ce que nous sommes, le reste ne » nous touche en rien. «

Voyage aux Limbes. Par le terme de *Limbes*, nous entendons communément un lieu qui ne peut convenir ni à la présence, ni à l'action des personnages tels que ceux qu'on produit ici sur la

ie. Il falloit donc imaginer
autre demeure où le Voya-
r eût rencontré ces défunts
losophes qu'il trouve fort em-
ssés à s'informer comment les
mmes menent aujourd'hui la
ilosophie dans notre monde.
r, dit un d'entr'eux, *il y a*
g-temps que la Philosophie ne
mene plus. Le Voyageur saisit
te occasion d'exposer l'embar-
de *nos faiseurs de mondes*,
veulent tout devoir à la ma-
re. La formation des animaux
des hommes est pour eux un
rible ouvrage. Pour s'en tirer,
le Voyageur, ils se sont avisés
remonter à la *jeunesse de la*
ture, de la surprendre *dans un*
ces moments de fécondité, où
ergie de ses forces productives
ante un animal informe; celui-
n engendre d'autres mieux or-
nisés. Dans leur succession, ces
nérations se perfectionnent *peu*

à-peu & par degrés, juſqu'à ce qu'elles arrivent à l'homme, leur chef d'œuvre & le terme où elles ne s'arrêtent que pour dégénérer bientôt, de ſorte qu'après avoir franchi la ſphère des brutes à la faveur d'une organiſation qui s'eſt améliorée, l'homme y doit rentrer par la caducité de la même organiſation qui ſe détériore inſenſiblement, dès qu'elle n'eſt plus ſuſceptible d'amélioration.

Cet entrepôt de générations, ces rêveries creuſes, ces inventions auſſi froides que folles font pitié aux Philoſophes de l'autre monde. Cependant on les repréſente auſſi comme tenant de vieilles erreurs qui ne valent guères mieux, & conſervant en entier leur caractère d'entêtement & de préſomption. » Le hazard, *dit un* » *d'eux*, & une matière éternelle » ont tout fait. Notre ame eſt un » tiſſu délié, un roſeau qui ſe

» déchire à la mort. De purs ef-
» prits, il n'en exifta jamais, &
» il vaudroit mieux dire que le
» vuide même eft corporel, que
» d'admettre quelque chofe qui
» ne foit pas corps. Après la
» mort point de fentiment, point
» de récompenfes, point de pu-
» nition; rien à efpérer pour
» les bons, rien à craindre
» pour les méchants. L'utilité
» générale & le confentement
» commun doivent être les deux
» grandes régles de nos ac-
» tions, &c. «

Le quartier des Métaphyfi-ciens eft l'endroit où la *lumière philofophique éblouit le plus, & éclaire le moins.* On y voit un Philofophe bâtir un fyftême, où il admet le fond de tout ce que nous voyons dans l'univers, fans pouvoir s'empêcher d'en exclure *tout ce que nous y croyons voir.*

Par exemple, point
d'étendue, de mouve
figure : ces choses &
autres de ce genre n'exi
apparence. On trou
dans le même quartier
losophes modernes qu
sent des mondes à vo
ont à leur discrétion
vive & la matière m
font mourir l'une, &
tre comme il leur plaî
qu'à leur parler, on
champ servi à souhait.
buent *l'intelligence & l'*
ces différents élémen
qu'ils en sont plus ou
ceptibles à raison de
bilité, de leur subtilité
agilité.

Dans le conflit de
nions, dont ils ne saven
mordre, dans la solutic
blêmes qu'on leur pro
Philosophes de l'autr

disputent, s'échauffent & se lancent des traits aussi bien acérés que s'ils vivoient encore en ce monde; mais la plûpart n'en sont pas seulement effleurés : ils ont une armure à toute épreuve. *Une vanité complette*, dit quelque part notre Voyageur, *est invulnérable.* Après les avoir entendus, on n'en sait que moins à quoi s'en tenir.
» Ils ne peuvent se réunir sur le
» moindre objet. L'un propose,
» l'autre objecte; l'un éleve, l'au-
» tre abat & rien n'avance... Irai-je, *demande-t-on*, me confiner dans une glacière, ou me faire culbuter par une comète? Prendrai-je des matériaux dans la substance du vuide, ou bâtirai je un monde au feu & à l'eau? ...erai-je des archées (avec Vanhelmont) ou avec d'autres des molécules organiques, des œufs ... des anguilles? Est-ce-là le

» fruit de cette rare ſagacité, de
» ces longues méditations, de ces
» recherches immenſes? Oh! que la
» nature eſt ſublime & que la con-
» ception des hommes eſt ram-
» pante! Ames philoſophiques, je
» le vois bien, je ne ſuis point fait
» pour bâtir des mondes, & vous
» n'êtes point faites pour en ima-
» giner le plan. « De tout ce que notre Voyageur a vu & appris ſur ſa route, il tire contre tous les partiſans du Matérialiſme cette concluſion auſſi vraie qu'affligeante. *Hélas*, s'écrie-t il, *ces ſublimes Génies ne ſavent ce qu'ils ſont, où ils ſont, ce qu'ils deviendront: c'eſt tout comme ici.* Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir qu'on ne doit tourner aucune de ces Critiques au déſavantage de la ſaine Philoſophie & de la ſolide Métaphyſique.

Les fictions compriſes dans ces Bigarrures ne peuvent être qu'

Ouvrage d'un homme d'eſprit : d'un bon Ecrivain. Il ſeroit à uhaiter que les Critiques qui ı réſultent, euſſent plus de ſaill- e, d'éclat & de force ; que le lan de l'Ouvrage fût plus ſuivi, us plein, plus ſavant ; qu'en ı mot cette lecture, déja utile : préparée dans de bonnes vuës, t naître tout l'intérêt qu'on ouvoit attendre & de la bonté ı ſujet & des talents de l'Au- ur.

ARTICLE

NOUVELL

LITTERAIR

FRANCE

DE PARI

ON a imprimé à Re
Vatar, & l'on tro
ris chez Savoye, rue S.
deux petits Volumes *in*-
le titre d'*Etho'ogie* ou *le*
l'Homme. Par M. le Che
Cramezel. On y traite de
devoirs de l'homme à l'
Dieu, de soi-même & d
ciété : trois objets qui c
nent toute la Philosophie
& Chrétienne. Le sujet d

ı'il eſt bon de rappeller ſouvent
l'homme ces importantes véri-
ꞩ, il y a, ce ſemble, dans la
anière de M. de Cramezel une
onne foi, une candeur, un fond
:.probité & de Religion qui ne
trouve pas, du moins au même
:gré, dans tous les Livres qui
ıt embraſſé les mêmes matières.
L'Ouvrage n'eſt pas Polémi-
ıe, quoiqu'on y parle quelque-
is contre les Athées, les Déïſtes,
s prétendus Eſprits-forts &c.
'eſt un compoſé des meilleurs
incipes qu'annonce la raiſon, &
:s maximes ſupérieures que pro-
oſe l'Evangile. Après chaque
rticle d'inſtruction, on trouve
gulièrement un trait d'Hiſtoire,
it Profane, ſoit Sacré ou Ecclé-
aſtique, mais toujours approprié
ıx leçons de ſageſſe & de vertu
ıe comprend l'Article. Quoique
:s détails de cette compoſition
ient préſentés ſimplement & dans

ſcience du monde. Il ne f
ſe prévenir contre le for
Livre qui eſt ſingulier ,
l'Edition qui n'eſt pas aſſez
contre la multitude des tra
toriques dont quelques-un
ront paroître trop peu cho
fond des choſes & l'imp
du ſujet doivent intéreſſer
nêtes gens. On ne peu
un gré infini à l'A
homme de con
jeune , d'em
de loiſir à

de petits morceaux qui se tien-
nent & s'appuient les uns les
autres. Il suffit de dire, encore
une fois, qu'on y trouve la science
de la Religion, la meilleure mo-
rale, le zèle du bien le plus so-
lide, le langage d'un cœur péné-
tré d'amour de Dieu.

Il y a un petit endroit qu'on
pourroit corriger, page 90 du
premier Volume. Il est dit que
plusieurs Evangiles chimériques
été crus & respe[illegible] par les
miers Fidèles ju[illegible]oncile
e, dans l[illegible] lise a
ar le gl[illegible] [illegible]
vérité [illegible] failli-
& la R[illegible] men-
ntôme. [illegible] ec son
les f[illegible] certain
été cr[illegible] es n'ont
ent p[illegible] *és* géné-
e ce[illegible] *s Fid*[illegible]
[illegible] & [illegible]

distinguer les vrais Evangil
faux & la vraie Religion
qui n'en est que le fantôm
n'a pas attendu le Conci
Trente. Tout étoit dit con
faux Evangiles & les fausses
gions, avant ce Concile. T
qu'il a fait sur ce point, c'
proscrire les fausses Versio
saints Livres, de déclarer la
gate authentique, d'en de
correction, de répéter & tra
le vrai Canon des Ecriture
défendre d'en rien retranch

On trouve chez Guerin &
Latour, rue S. Jacques, un
Livre de piété sous le ti
Considérations propres à
naître & à entretenir l'
divin dans nos cœurs. (In
pages 180.)

M. l'Abbé Valart vient d
ner la Traduction Françoi

l'Imitation de Jesus-Christ ; sur l'Edition Latine de 1758, revuë sur huit Manuscrits. C'est la bonne & belle Edition que nous devons à cet homme de Lettres. Le Livre *de l'Imitation* étant fait pour être lu de tout le monde, il est nécessaire de le donner en François toutes les fois qu'on le publie en Latin, avec des additions, corrections, transpositions, en un mot, quand on s'est cru autorisé à y changer quelque chose. M. l'Abbé Valart nous fait donc ici un présent qu'on avoit droit d'attendre ou même d'exiger de son zèle. Il dit, dans sa courte Préface : » Comme l'Original Latin est écrit » avec une noble simplicité, j'ai » cru qu'il suffisoit de rendre fidè» lement & simplement les pen» sées du pieux Auteur, & que » ma Traduction ne pourroit man» quer d'être bien reçue. Ce qui » donc en fait le principal mérite,

» c'est la fidélité & la simpl
» Au moins ai-je apporté
» mes soins pour qu'à ces
» égards, elle ne fût inférie
» aucune des meilleures qu
» paru depuis un siècle.« On
par l'usage que cet estimable
teur & Traducteur a remp
objet. *Cette Traduction se tr
ainsi que l'Edition Latine,
Barbou, rue S. Jacques, au
gognes.*

Le même M. Valart, qui
des meilleurs Grammairiens &
manistes de notre siècle, vi
réimprimer, pour la huitièm
ses *Rudiments de la Langu
tine.* Ce n'est qu'un *in*-8°.
pages : mais tous les princ
sont si bien rangés & si p
ment énoncés, que ce Livr
mentaire peut tenir la pla
plusieurs autres plus étendu
en apparence plus chargés

plications. Quiconque examineroit ces *Rudiments* avec d'autres yeux que ceux du premier âge, y trouveroit beaucoup de sages combinaisons, & nul mot qui n'ait été mis à dessein d'exprimer ce qu'il y a de mieux : par exemple, les modes & les temps des Verbes sont distribués selon une méthode fondée sur la vraie Logique de la Langue : dans la voie passive, on trouve la terminaison en *re* avant la terminaison en *ris*, *mirabere* ou *miraberis*, parce que la premiére est plus d'usage chez Cicéron & les bons Auteurs que la seconde : dans l'Article des Questions de lieu, les régles sont dégagées de quelques faux principes que la routine autorisoit &c. C'est l'usage qui fera connoître toute la bonne constitution de ce Livre.

On a aussi du même Auteur un petit Livre bien réfléchi & bien

ordonné, sous le titre d'*Analogies des Genres, des Préterits & des Supins*, pour servir de suite & de seconde Partie aux Rudiments. *Ces deux Livres se trouvent encore chez Barbou.*

On trouve chez Lattré Graveur, rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, un Plan de la Ville de Bordeaux, sur lequel on a observé les différents accroissements que cette Ville a reçu jusqu'à ce siècle. On y a joint u *Précis Géographique & Histor* que concernant cette Ville, c'e à-dire sa situation, son éloign ment de Paris, son antiquité, titres d'honneur, ses privilè ses différents sortes de Gouve ment sous les divers Prince l'ont possédée. Ce petit Abré bien fait, le Plan sur une bien fait, le Plan sur une de grand-aigle est bien gra Lettre sur-tout qu'on y e

est charmante. On sait à quel point le Sieur Lattré & son Epouse réussissent en ce genre. Le petit Avis en Cartouche qu'ils distribuent pour annoncer leur Profession & leur demeure, est d'une élégance qui mérite presque l'attention des Curieux.

Le Sieur François, Graveur & Pensionnaire du Roi, avoit déja imaginé des Estampes gravées de manière à imiter le maniement large du Crayon ; & l'Académie Royale de Peinture lui a donné, [su]r cette découverte, une Appro[ba]tion datée du 26. Novembre [17]57. Depuis ce temps, le même [Ar]tiste a inventé une Gravure [qui] représente, par une seule Plan[che], le Crayon noir & blanc sur [papi]er gris & bleu. Plusieurs per[sonn]es de goût en ont vu les pre[miers] essais, & l'on peut tous les [jours] les voir chez l'Auteur à [... M]ai, 1759.

l'Hôtel & rue-basse des U.
au Triangle d'or. Cette inve
ajoûte aux Estampes gravée
la manière du Crayon roug
mérite très-fort l'accueil d
blic.

Comme le Sieur Fran
entrepris de rendre les po
des Philosophes modernes,
dans le goût de sa premié
couverte, ce travail l'occu
tuellement beaucoup, & il n
encore satisfaire tous les Cu
qui lui demandent des Esta
d'après sa seconde invention
dans peu il sera en état de r
dre à leurs empressements
reste, les portraits des Ph
phes modernes, dont nous v
de parler, sont destinés à
leur Histoire, qui doit être
par M. Saverien, Auteur d
sieurs autres Ouvrages. Le
mier Volume *in-4°.* paroîtra a
de Juin prochain, & comp

les Métaphysiciens. On pourra s'adresser, pour voir le *Prospectus* & pour l'acquisition du Livre, *chez le Sieur François, à la demeure indiquée plus haut.*

AVIS aux Souscripteurs du nouveau Traité de la Diplomatique. Par les PP. Bénédictins, *in-4°.*

Desprez, Imprimeur-Libraire à Paris, mettra en vente le premier Mai 1759, le Tome quatrième de la *Diplomatique.* Par le Projet de souscription donné en 1748, on ne s'étoit engagé à livrer aux Souscripteurs que cinq Volumes, mais comme le plan de l'Ouvrage en exige nécessairement un sixième, ils pourront se le procurer au prix modique de la souscription, en souscrivant à la fois pour les deux derniers Volumes, lorsqu'ils retireront le quatrième.

Mai, 1759.

Il paroît d'autant plus
laisser jouir les Souscri
bénéfice avantageux de
cription pour le sixièm
qu'ils auront contribué
considérables des cin
dents.

Ainsi, pour entier &
payement du cinquième
Volumes, les Souscripteu
ront 20 liv. pour le pet
& 32 liv. pour le grand.

Le prix de chaque Vol
ceux qui n'ont pas souſ
24 liv. relié pour le petit
32 liv. pour le grand.

Pour donner une idée
contient le Tome quatri
deux suivants, on peut l
face qui se distribue aussi
prez.

On vient de distribue
Vignette, destinée à or
trième Tome de la *Dip*
Elle représente le Roi

le ſceau en perſonne. On voit ce Monarque vis-à-vis d'un Bureau chargé de divers papiers ; il tient la plume en main : & à ſa gauche font les ſceaux, autour du Bureau ſe voient ſix Conſeillers-d'Etat aſſis : tous les autres Magiſtrats & Officiers du Sceau ſont debout. Au-deſſus de la Vignette, en forme de couronnement, ſont les armes de France, avec les ſymboles de la Juſtice. Cette Vignette due au Burin du Sieur Pacquier, doit être auſſi diſtribuée hors du quatrième Volume de la *Diplomatique*.

On publie auſſi un morceau de Gravure, très-élégant ſur le mariage de Monſeigneur le Comte de la Marche & de la Princeſſe de Modène. L'invention eſt de M. Palmeus fils, Ingenieur-Deſſinateur-Géographe de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conty.

Les Libraires Merigot Père & Fils, Quai des Auguſtins; Grangé, au Palais; Hochereau l'aîné, Quai de Conty; Robuſtel, Quai des Auguſtins, diſtribuent le huitiéme & dernier Tome du Livre important, qui a pour titre: *Introduction à l'Hiſtoire moderne, générale & politique de l'Univers, où l'on voit l'origine, la révolution & la ſituation préſente des différents Etats de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique.* Commencée par le Baron de Pufendorf, augmentée par M. Bruzen de la Martinière. Nouvelle Edition, revuë, conſidérablement augmentée, corrigée ſur les meilleurs Auteurs, & continuée juſqu'en 1750, par M. de Grace. (*In*-4°.) La ſuite de ce grand Ouvrage nous a échappé. Nous deſirons fort que le temps nous permette d'en rendre compte au plutôt.

Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame, publie le Ier Volume (*in*-12.) des *Plaidoyers & Mémoires de M. Mannory, ancien Avocat au Parlement.* On aura une ſuite de pluſieurs Tomes, & il nous ſemque le Public eſt diſpoſé à lui faire accueil. Nous n'avons lu que le Diſcours préliminaire, qui contient des vuës ſur la Profeſſion d'Avocat, & le plan général de l'Ouvrage. On y ajoûte quelques obſervations ſur l'Orthographe que ſuit l'Auteur; c'eſt celle où l'on réforme quantité de Lettres: ſyſtême applaudi par d'habiles gens, ſur-tout par M. du Marſais, qui pouvoit être regardé comme Légiſlateur en ce genre. Nous tâcherons de ſaiſir le mérite de ces Plaidoyers, & d'en rendre compte au Public.

On vient de publier une Traduction Françoiſe des *Lettres Cri-*

tiques sur les Auteurs Italiens, dont nous avons rendu compte dans notre premier Extrait des *Versi sciolti*. On dit, dans l'Avertissement, que malgré *la célébrité du Dante, de l'Arioste & du Tasse, le seul homme de Lettres porte la curiosité jusqu'à les lire, & l'indifférence jusqu'à ne pas troubler l'espèce de réputation dont ils jouissent.* Cela peut être vrai pour le Dante, mais pour ce qui regarde l'Arioste, & sur-tout le Tasse, la proposition auroit besoin de correctifs & d'adoucissements. Bien des personnes, sans être Gens de Lettres, ont lu la *Jérusalem délivrée*, au moins dans la Traduction, & trouvent que son Auteur a mérité quelque chose de plus qu'une *espèce de réputation.* Nous ne croyons pas que le but de l'Auteur des Lettres ait été de décrier jusqu'à ce point les Poëtes les plus estimés de sa Nation.

La Traduction nous a paru écrite d'un style léger, coulant & propre à rendre les graces de l'Italien. Voici quelques Observations critiques que nous ne ferions pas si l'Ouvrage étoit moins digne d'attention.

L'Auteur eût pu se dispenser quelquefois d'ajoûter au Texte. Dans la premiére Lettre, le *Virgile moderne* semble donner la préférence à la Langue Italienne sur la Langue Latine dont elle est dérivée. Mais nous observons que l'endroit est beaucoup plus tempéré dans l'Original que dans la Traduction, où l'on s'est permis d'étendre & d'interpréter, à son gré, une des phrases de l'Auteur.

Autre exemple, où le style & le fond des choses paroissent également altérés. Virgile se plaignant du Dante, qui l'a pris pour guide dans son Poëme, s'exprime ainsi

dans un endroit : *Che potea sapér io di Can della Scala, nè del vas d'elezione, ch' egli t' accoppia con Enea, nè di cento si fatte cose?* ce qui veut dire, *pouvois-je avoir quelque idee de Can della Scala, du vase d'élection que le Dante associe à Enée, & de cent autres choses de cette nature?* Le Traducteur a ainsi rendu ce passage: *Ai-je jamais entendu parler du chien de l'echelle, ni de ce vase d'élection que le Poëte met en conversation avec Enée? Ces fables existoient-elles de mon temps?*

Nous observons 1° que le Dante ne *met* point en *conversation* le vase d'élection avec Enée ; le terme *accoppia* ne dit point cela. Le Dante, après avoir parlé du vase d'élection, c'est-à-dire de saint Paul qui fut ravi au Ciel,

Andovi (al Cielo) poi lo vas d'elezione,

ajoûte,

ajoûte, *mais qui m'accordera de pénétrer aux Enfers, ou de m'elever au Paradis? Je ne suis ni Enée, ni Paul.*

> Ma io perche venirvi? O ch' il concede?
> I non Enea, i non Paolo sono.

Il n'y a point-là de *conversation* comme on voit, mais un rapprochement bizarre aux yeux de Virgile, indécent aux yeux d'un Chrétien.

2°. *Ces fables existoient-elles de mon temps?* est une phrase ajoûtée. Le terme de *fable* est absolument hors de propos. Le nom de *Can della Scala*, ou autrement *Scaliger*, Seigneur de Vérone, Contemporain & Protecteur du Dante, n'est point une *fable*, quoiqu'il ne doive pas être connu de Virgile. S'il s'agit du *vase d'élection*, le terme de *fable* est encore plus déplacé.

L'Auteur des Lettres i
ſant ſur la ſcène un Auteur
qui ſe plaint d'être travest
en Mythologiſte, tantôt en
logien, a eu ſoin de ne
mettre dans la bouche q
quât le moindre mépris p
ce qui a du rapport au C
niſme.

Lorſque Juvenal, pour
rer le Dante à Ennius,
plaiſantant, ces Vers-ci d
de Calabre,

Nec mi aurum poſco, nec
tium dederitis
Non cauponantes bellum, ſ
gerantes,

Une Note du Traducte
voie à la première Satyre
venal, c'eſt une mépriſe.

Nous répétons que ces
Critiques ne font aucun
l'Ouvrage, & qu'elles ind

mplement les dégrés de perction qu'il seroit possible de lui onner.

Il s'est répandu ici des Exemlaires du *Mandement* que le Chaitre de l'Église Métropolitaine e Rouen a publié, *pour ordoner des Prières dans tout le Dioèse pour le repos de l'ame de eu M. le Cardinal de Saulx-Tavanes, Archevêque de Rouen.* A cette occasion, il nous sera perhis de répéter ce que nous avons nsinué dans le dernier Volume de nos Mémoires : c'est que, comme *on a peu de modèles en ce genre*, il est bon, même pour le progrès & l'honneur des Lettres, de reueillir les morceaux qui peuvent *fixer l'idée du beau*, par rapport à cette partie de l'Eloquence Chrétienne.

Ce n'est point une tâche facile que celle de saisir promptement

le caractère d'un grand Prélat, & de l'exposer fidèlement aux yeux d'un grand Peuple. Il ne faut, dans ces circonstances, ni subtilité, ni adulation, ni appareil de style. Le desir de peindre des vertus & d'édifier un vaste Diocèse, doit inspirer ce langage de sentiment qui persuade mieux que tout l'Art des Orateurs.

Ainsi représentons-nous sous des idées générales le mérite du Mandement de Messieurs du Chapitre de Rouen. Il doit être lu de suite, parce que les traits du tableau sont extrêmement liés, & que l'effet total dépend de toutes les parties qui composent cette Pièce aussi noble qu'édifiante. Nous en détacherons cependant un morceau qui rappelle le moment d'une calamité générale, lorsque *la Seine, enflée par des pluies continuelles, porta ses eaux jusques dans le sein de la Ville.*

elles la consternation &
l'interruption du Com-
'a cessation des travaux;...
vingt mille habitants, ré-
ans les lieux les plus éle-
eurs maisons, y paroiss-
évoués à toutes les hor-
la famine.

rs Concitoyens, *repren-*
Auteurs du Mandement,
ouverez, dans les entrail-
n Père tendre, tous les
s dont vous avez besoin,
an de vous ne manquera
ecessaire. Un Clergé fidèle
e à ses ordres, & brûle du
le seconder son zèle. Les
de la Magistrature se ren-
près de lui, pour conférer
moyens de soulager les
s avec un ordre digne de
gesse. Les revenus du Pon-
viennent le bien propre des
nts, & il les répand sur
vec une sainte profusion.

» Cet exemple allume dans tous
» les cœurs le feu de la plus ar-
» dente charité. Les Cours souve-
» raines, tous les Ordres de la
» Ville, les simples Citoyens,
» ceux même qui étoient le moins
» favorisés de la fortune ; tous
» s'empressent de venir déposer
» leurs aumônes, & peut-être
» même leur nécessaire dans les
» mains du Père commun. Quel
» spectacle plus consolant pour la
» Religion, que de voir les Fi-
» dèles de nos jours imiter l'exem-
» ple des premiers Chrétiens qui re-
» mettoient aux pieds des Apôtres
» le prix de leurs héritages pour
» secourir leurs frères indigents !
» Quel spectacle plus honorable
» au Sacerdoce de Jesus-Christ,
» que de voir tous les jours une
» troupe de Prêtres vertueux s'ex-
» poser dans de fragiles nacelles
» à la fureur des courants impé-
» tueux, pour porter, au risque de

» leur vie, jusques dans les habi-
» tations les plus reculées, les se-
» cours spirituels & la subsistance
» nécessaire aux malheureux qui
» y étoient renfermés! La Reli-
» gion seule peut inspirer un zèle
» si tendre, si courageux, si cons-
» tant. L'impiété & l'ingratitude
» s'efforceroient en vain de l'attri-
» buer à des motifs humains. «

Le fléau qu'on vient de peindre fut bientôt suivi d'un autre encore plus terrible, de la contagion, de la mortalité répandue dans tous les états, sur-tout parmi les pauvres.
» Le nombre des malades s'accrut
» à un tel point, que les Hôpitaux
» ne furent plus suffisants pour les
» contenir, il fallut leur trouver
» un nouvel asyle; & quel fut, Nos
» Chers Frères, celui que leur offrit
» la charité de notre grand Archo-
» vêque? sa propre maison. Les
» Sales de son Palais devinrent un
» nouvel Hôpital; il crut recevoir

» Jesus-Christ lui-même dan
» Appartements, en y rece
» ses membres souffrants. Il
» regarda comme un ornem
» digne de la maison d'un Evêq
» ornement plus précieux a
» yeux de la foi que l'or,
» bronze & le marbre qui déc
» rent les Palais des Grands
» des Riches de la terre : trait ad
» mirable & qui retrace à no
» yeux toute la charité des plu
» grands Evêques qu'ait jamais eu
» l'Eglise Chrétienne ! «

Ce Mandement a 15 pages *in*-4°. & se trouve à Rouen chez *Boullanger*, *Imprimeur du véné-rable Chapitre*.

La Vie de S. Ferdinand, Roi de Castille & de Léon. (In-12.) Chez Burard, rue S. Jacques, & Chenault, au Palais. Cette Vie est une Histoire édifiante & curieuse, parce que c'est la vie d'un saint Roi

Au coup-d'œil, elle paroît aussi l'Ouvrage d'un bon Ecrivain. *Nous en dirons quelque chose de plus dans un Article de ces Mémoires.*

Notice des Diplômes, des Chartes & Actes relatifs à l'Histoire de France, qui se trouvent imprimés dans les Ouvrages de Diplomatique, dans les Historiens & dans les Jurisconsultes, rangés dans l'ordre chronologique. (In-folio.) Par M. l'Abbé de Foy. *De l'Imprimerie Royale.*

Ceci n'est que l'Annonce & le *Prospectus* d'un grand Ouvrage, qui sera très-utile aux Ecrivains & aux Amateurs de notre Histoire. On a, dans une multitude de Livres imprimés, les Monuments Diplomatiques de notre Monarchie; Chartes, Actes, Concessions, Capitulaires, Préceptes, Ordonnances, &c. M. Secousse

avoit conçu le dessein d'en former une Table chronologique, c'est-à-dire de ranger les titres de ces Pièces selon l'ordre des temps où elles ont paru. La mort, qui déconcerte toujours les projets littéraires, a empêché le savant Académicien d'exécuter son plan. M. de la Curne de Ste Palaye se propose de suivre les mêmes vuës. Mais voici M. l'Abbé de Foy qui ajoûte au dessein total: il s'est persuadé que les titres des Diplômes instruisoient peu; qu'ils étoient capables d'induire en erreur, parce que souvent ils ne sont pas exacts, &c. Sa pensée est donc de faire une sorte d'Analyse de tant de morceaux antiques, & de la présenter aux Savants Les exemples qu'il nous produit ici, sont très-propres à faire connoître & estimer son Ouvrage. L'Auteur les a tirés du septième & du huitième siècle.

Les Notices sont succinctes, mais claires, instructives, critiques, & supposent beaucoup de travail, parce qu'il n'a pas suffi de lire chaque Diplôme en question : on s'est donné la peine de consulter les Auteurs qui en ont parlé. *Le Public verra bientôt le premier Volume de ce grand Ouvrage.*

Idée générale des Finances, considérées relativement à toutes les matières qui appartiennent à cette portion de l'administration. Première Partie, *dans laquelle on traite de la Formule, du Contrôle des Actes, de l'Insinuation, du centième Denier & du petit Scel extrajudiciaire.* (Grand *in-fol.*) C'est le plan d'un Ouvrage où l'on se propose de traiter les Finances tout-à-fait en grand. On n'entreprend encore que les quatre

objets énoncés dans le titre ; savoir, la *Formule* ou le Papier-Timbré ; le *Contrôle des Actes*, opération nécessaire pour assûrer leur authenticité ; l'*Insinuation*, qui est ordonnée pour informer le Public de ce qui change l'état des Personnes ou des Biens ; le *centième Denier* qui se paie à la manière des Droits Féodaux, dans le cas de mutation de propriété d'immeubles ; enfin le *petit Scel extrajudiciaire*, qui est un Droit de Sceau sur les expéditions de certains Actes. On ne croiroit pas que ces cinq choses tiennent immédiatement au grand Tableau présenté par l'Auteur. Aussi fait-il voir, dans une explication à part, les rapports de ces objets avec le total de l'administration œconomique des Finances. Comme ceci n'est encore qu'un *Prospectus*, nous ne pouvons rien dire de l'exécution. Mais ce qui nous a beaucoup plu, c'est le *Discours pré*-

liminaire, dans lequel on donne une idée générale de tout l'Ouvrage. Quels talents n'a pas un homme d'esprit tel que M. Pesselier, Auteur de cet excellent Morceau ! Il répand sur toute la Finance tous les sentiments d'humanité, de cordialité, de bienfaisance, d'amabilité. Quel art il emploie pour gagner les hommes, pour leur faire aimer des opérations quelquefois douloureuses, toutes nécessaires qu'elles sont ! Nous renvoyons à cette exposition où regne d'ailleurs une méthode admirable.

Il y a déja plusieurs mois que le second Volume de la *Topographie de l'Univers*, par M. l'Abbé d'Expilly, a été rendue publique. C'est la suite de l'Allemagne, & l'on y rend compte de tous les Etats Séculiers du cercle de Westphalie. L'Ouvrage est bien exécuté, &

contient XI Cartes. *C'est toujours* *Bauche, Quai des Augustins, qui* *le distribue.*

On aussi distribué, depuis quel- que temps, le *Recueil des Plans,* *Coupes & Elévations du nouvel* *Hôtel de Ville de Rouen, dont la* *construction a été commencée e* *Mai 1757, avec les Plans d'u* *accroissement & autres ouvrag* *projettés pour cette Ville.* (Gra *in-fol.* chez Jombert, rue D phine.) L'Architecte de cet H de Ville & l'Auteur de ce *Rec* est M. le Carpentier, Mem de l'Académie d'Architectu de celle des Belles-Lettres, S ces & Arts de Rouen. Il dans son Recueil, trois chos font plaisir au Lecteur. 1° L position des motifs qui fon rer, entreprendre & exécu embellissements de la V Rouen, une des plus rich

plus considérables, des plus titrées, des plus fécondes en grands hommes, & des plus mal-tournées qu'il y ait en France. 2° L'état des projets formés pour construire un Hôtel de Ville, & pour orner en même temps tout le quartier correspondant à cet Edifice. Comme il y a presque tout à faire, on est moins gêné dans l'invention. Il s'agit de mettre en alignement la Cathédrale, le nouvel Hôtel de Ville, & le grand Hôtel de Dieu, appellé *Lieu de santé*; de percer des rues, de préparer des places, d'établir des communications entre toutes les parties de ce vaste terrein &c. 3° Des Planches qui montrent à l'œil ces embellissements, les Plans, Coupes, Elévations de l'Hôtel de Ville : ces Gravures sont bien détaillées & instructives. L'Auteur a répandu quelque intérêt dans son Discours ou morceau d'Explica-

tion: c'est ce qu'il faut voi
tout l'ensemble des Planch

On nous envoie le *Proj*
suivant : le Livre s'impr
Troyes, & se trouvera ch
sieurs Libraires à Paris. *S*
nouveau, par lequel on p
venir savant sans Maître
étude & sans peine : ou *N*
Méthode pour apprendre l
gue Latine de trois maniè
férentes, divisée en trois l
dont le premier enseigne
sonnement, ce qui tient
Maître ; le second par jeu,
tient lieu d'étude ; & le tr
par explications familières
dent les choses très-intelligi
qui exempte de peine. *Par*
ROUX, *Maître-ès-Arts en*
versité de Paris, Principal
llège de Nogent-sur-Seine.
est de 30 f. en Brochure. (
même est général pour tou
Langues.

Recueil de différents projets l'Architecture, de Charpente & utres, concernant la construction les Ponts, &c. Par M. PITROU, nspecteur-Général des Ponts & Chaussées de France : rédigé & nis en ordre par le Sieur TARDIF, nspecteur des Ponts & Chaussées, z Gendre de l'Auteur. *Grand* n-folio, *contenant trente-cinq Planches, dont plusieurs sont de leux & trois feuilles parfaitement gravées, une Epître au Roi, n Avertissement, & les explications les plus détaillées des Ouvrages contenus dans ce Recueil, &c.* Proposé par souscription. Elle est de 48 liv. en trois ayements. C'est le Livre dont ous avons rendu compte au . Volume d'Octobre 1756 ; l'acquisition en est bonne & utile : 'Auteur étoit homme de génie. *Chez la Veuve de l'Auteur, rue les Noyers, vis-à-vis la rue*

Mai, 1759.

S. Jean de Beauvais ; & Tilliard, Libraire, Quai des Augustins, à S. Benoît.

Livres nouvellement arrivés des pays étrangers, chez Briasson Libraire, rue S. Jacques, à la Science.

Kennicotti (Benj.) de ratione Textus Hebraïci, ex Anglico vertit G. ab. Teller, *in*-8°. Lipsiæ 1756.

Grotius, de jure Belli ac Pacis, cum Notis Variorum & Barbeyraci, *in*-8°. 2 Vol. Lipsiæ 1758.

Schœttgenii (Christ.) Diplomatoria, *in-fol. fig.* Altemburgi 1753.

Desing (Am.) Juris naturæ larva detracta à Puffendorfio & aliis, *in-fol.* Monachii 1753.

Jonston (Jo.) Theatrum animalium, *in-fol. fig.* Heilbronnæ 1757.

Heisteri (Laurent.) Descriptio Plantæ rarissimæ, *in-fol. fig.* Brunsvigæ 1753.

Liebnecht (Jo. Geo.) Hassia subterranea; Testimonia Diluviana, & alia, *in-4°. fig.* Giessæ 1730.

Morhoffii (Dan. Geo.) Polyhistor, Litterarius, Philosoph. & practicus, ex Editione Jo. Alb. Fabricii, *in-4°.* 2 Vol. Lubecæ 1747.

Barthel (Jo. C. P.) Opuscula Juridica, *in-4°.* 2 Vol. Bambergæ 1756.

Knen (Mich.) Collectio Scriptorum Historico-Monast. Ecclesiasticorum, *in-fol.* 4 Vol. Ulmæ 1755 ad 1757.

Halleri (Alb.) Disputationes ad morborum Historiam & Curationem, *in-4°.* 6 Vol. *fig.* Lausannæ 1758.

Wabst (Chr. Xav.) de Hydrargyro, *in-4°.* Vindobonæ 1754.

Wolfii (Christ.) Jus naturæ,

1340 *Mémoires pour l'Histoire* in-4°. 8 Vol. Lipsiæ 1746 ad 1748.

Lincker (Nic. Christ.) Libertas Statuum Imperii, *in-fol.* Ienæ 1711.

Voet (Joan.) de jure Militari, *in-8°.* 1758.

Gutbirii (Ægid.) Novum Testamentum & Lexicon Syriacum, *in-8°.* 2 Vol. Hamburgi 1749.

Mémoires de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, année 1756. faisant le Tome XII. in-4°. *Berlin.*

Dictionnaire Historique & Critique. Par Prosper Marchant. *in-fol.* 2 Vol. *La Haye 1758.*

Nouvelle Bibliothèque Angloise. Par Joncourt. *in-8°.* 3 Vol. *La Haye 1756 & suite.*

Histoire de Bertholde, traduite de l'Italien, *in-8°. La Haye 1751.*

Recueil intéressant de quelques Pièces sur l'Inoculation, in-8°. *La Haye 1755*

ivres nouveaux d'Italie, qui se trouvent chez Tilliard, Quai des Augustins.

Clarorum virorum Epistolæ ex MSS. Bibliothecæ Collegii Romani. Tomus II. *in*-8°. Romæ 1757.

Pauli Paciaudi ad nummos Consulares Triumviri M. Antonii Animadversiones Philologicæ, &c. *in*-4°. *fig.* Romæ 1757.

Ejusd. Commentariolum Epistolare, *in*-4°. 1757.

Eduardi Corsini Dubia contrà Froëlichium de Nummis Parthicis, *in*-4°. Romæ 1757.

Saggi di Dissertazioni dell' Academia Etrusca di Cortona. 8 Vol. in-4°. fig. *Roma.* Il Tomo ottavo separamente 1758.

Raccolta di Lettere sulla Pittura, Scultura, ed Architettura, &c. 2 Vol. in-4°. 1757.

Mai, 1759.

Ottieri Istoria della
auvenute in Europa per
cizzione alla Monarchi
Spagne. 8 Vol. in-4°. 1752

S. Agostini Metodo pe
in-12. *In Roma 1757.*

Sonetti del Burchiello
lincioni. in-8°. *Firenze 1*

Le Opere Italiane di
Gravina. in-4°. *Napoli 1*

TABLE
ES ARTICLES
Du mois de Mai 1759.

ARTICLE LIII. *Lettres Critiques, ou Réfutation de divers Ecrits contre la Religion.* Tomes IX. & X. 1157
.T. LIV. Versi sciolti di tre eccellenti moderni Autori. *Poësies non-rimées de trois Poëtes Italiens, &c.* Suite de l'Article XXXII. au mois de Mars. 1179
.T. LV. *Traité sur la nature & sur la culture de la Vigne, &c.* 1204
.T. LVI. *Mémoire historique & littéraire sur le Collège Royal de France, &c.* 1220
.T. LVII. *Quatrième & dernière Lettre sur les Temples des Anciens.* 1245
T. LVIII. *Lettre aux Auteurs*

de ces Mémoires sur une découverte en Géomètrie. 1267
Art. LIX. *Bigarrures philosophiques.* 1273
Art. LX. Nouvelles Littéraires. 1302

ERRATA

Pour Avril, II. vol.

Pag. 976, *lig. dern.* versifient, *lis.* vérifient. *p.* 988, *lig. dern.* pui, *lis.* qui. *p.* 1048, *lig.* 7, usqu'au, *lis.* jusqu'au.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Avril 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

·EMOIRES

POUR

·'HISTOIRE

DES

ENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1759.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12, trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12*. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnan les douze premiers Volumes, reliés e veau, 30 liv.

On publiera dans les mois de Mai Septembre 1759, les XIII. & XI Vol. reliés en veau, 5 liv.

Les ſuivants, dont on donnera tr Volumes par année juſqu'à la fin l'Ouvrage, ſeront de même prix. C qui ne ſe ſeront point abonnés, paye tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

ÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
CIENCES ET BEAUX-ARTS,

ommencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1759.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMM
en Janvier 1701, forment (c
celui-ci) 748 volumes: Sça

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.
1701.	9.	1731.
1702.	12.	1732.
1703.	12.	1733.
1704.	13.	1734.
1705.	12.	1735.
1706.	12.	1736.
1707.	12.	1737.
1708.	12.	1738.
1709.	12.	1739.
1710.	12.	1740.
1711.	12.	1741
1712.	12.	1742.
1713.	12.	1743.
1714.	12	1744.
1715.	12.	1745.
1716.	12.	1746.
1717.	12.	1747.
1718.	12.	1748.
1719.	12.	1749.
1720.	5.	1750.
1721.	12.	1751.
1722.	12.	1752.
1723.	12.	1753.
1724	12.	1754.
1725.	12.	1755.
1726.	13.	1756.
1727.	12.	1757.
1728.	12.	1758.
1729.	12.	1759.
1730.	12.	

Chacun de ces volumes se vend
en feuilles, & 16 sols bro

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juin, 1759.

ARTICLE LXI.

METAPHYSICA ad usum Scholæ accommodata Auctore Antonio Seguy, Sacræ Facultatis Parisiensis Licentiato

Theologo, atque in Studii Paris. Universitate Philosophiæ Professore, docente in Collegio Marchiano. *Traité de Métaphysique à l'usage des Ecoles.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Seguy, Professeur de Philosophie au Collège de la Marche. *A Paris, chez la Veuve Bordelet; Brocas, rue Saint-Jacques; & Aumont, Place du Collège Mazarin, &c.* Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars.

LEs deux grands objets de la Métaphysique sont *Dieu* & l'*Ame*. M. l'Abbé Seguy nous donne, dans son Ouvrage, plus de 500 pag. sur *Dieu*, c'est-à-dire sur la Théologie Naturelle; & il commence par une observation dont nous faisons un cas particulier.

De tant d'Auteurs qui ont traité

question de l'existence de Dieu, mbien n'en trouve-t on pas qui sont attachés à quelques dé-onstrations choisies, & qui ont jetté, réfuté même toutes les tres ? Cela est fort mal entendu, n'a nullement l'approbation de tre judicieux Auteur. En effet, xistence de Dieu est une de ces rités capitales qui ne courent cun risque, lors même qu'on treprend de se les prouver à i-même, ou de les prouver aux tres par des arguments susceptis-es de difficultés ou même de proches. Il y a d'ailleurs des prits de toutes sortes de trempe. el qui n'est pas touché d'une cellente démonstration méta-ysique, ne tiendra pas contre e preuve morale, fût-elle même tée d'une classe médiocre de rai-nnement, ou présentée sous les hors de la plus grande simpli-té. Pourquoi couper cette source

de conviction ; pourquoi ôter à qui que ce soit l'appuy dont il se contente dans une circonstance si essentielle ? Nous dirions cent choses contre la pratique de ces Prôneurs ou Protecteurs de démonstrations exclusives ; & nous ferions voir qu'ils rendent un fort mauvais service à la Religion. Voici le principe de M. l'Abbé Seguy, & nous l'approuvons comme l'unique raisonnable en cette matière : *Je crois*, dit-il, *qu'en fait de preuves de l'existence de Dieu, il faut produire celles qu'on juge les plus efficaces, & passer sous silence les autres sans les attaquer.*

On n'attend pas de nous la suite & le détail des Arguments qu'emploie l'Auteur, pour mettre cette grande vérité dans tout son jour: Arguments métaphysiques, tirés de l'obligation d'admettre un Etre éternel, nécessaire, indépen-

dant &c. Arguments physiques, fondés sur la création, sur l'union de l'ame & du corps, sur l'existence de la matiere & du mouvement, sur la nouveauté du monde & sur l'ordre qui y regne, sur la structure du corps humain &c. Arguments moraux, pris du témoignage rendu par tous les peuples, en faveur de l'existence de Dieu. On peut compter que notre Philosophe n'omet rien de ce qui concerne ces invincibles démonstrations; qu'il recueille & résout toutes les plus fortes objections; qu'il ne laisse aucune ressource aux subtilités de l'Athéisme.

Mais quel Athéisme encore attaque-t-il en particulier & avec des développements de preuves? Celui d'Epicure d'abord & le systême des Atômes; ensuite l'hypothèse monstrueuse de la substance unique, hypothèse imaginée ou ressuscitée par Spinosa. Toutes les

autres opinions des Athées se rapportent à celles-ci, ou ne méritent pas plus d'attention que les fantaisies des hommes en délire. Epicure & Spinosa ne raisonnent guères mieux, mais ils ont prétendu donner à leurs folies un air philosophique, & ils ont eu des Disciples qui faisoient les Importants. M. l'Abbé *Seguy* détruit ces avortons de l'esprit humain, &, après toute cette grande discussion de l'existence de Dieu ou du Théisme, il passe à l'unité & aux attributs ou perfections de Dieu. Mais revenons un moment sur nos pas, pour considérer quelques points de conséquence.

1°. En raisonnant sur le Théisme, on nous dit ici que ce sentiment est toujours *le plus sûr*, & que quand il ne l'emporteroit pas, pour la certitude, sur l'Athéisme; la prudence exigeroit encore qu'on s'en tînt à la doctrine de l'exis-

:e de Dieu. Cet argument a
proposé par tous les Defenseurs
a Religion. Mais, pour obvier
ne chicane des Athées qui di-
que, dans le cas du doute
olu & invincible entre la
yance & la non-croyance d'un
u, ils ne pourroient être cen-
coupables au Tribunal de ce
rtain Etre; nous croyons qu'il
toujours conserver la supé-
ité de preuves, inséparable du
ïsme. Nous voulons dire qu'en
nt valoir l'argument *du plus*
, on ne peut former l'hypothèse
ise & rigoureuse de l'indiffé-
e totale entre le Théisme &
héisme, en sorte que l'homme
omme foi fût supposé ne pou-
conclure des raisons propres
sujet, le dogme capital de
istence de Dieu. Cette hypo-
se, en effet, est chimérique,
fourniroit d'ailleurs, comme
vient de le dire, des subter-

fuges à l'Athée. Il nous
que M. l'Abbé Seguy n'e
éloigné d'admettre cette
cation pour l'argument *d*
sûr. Nous en jugeons pa
sieurs expressions répandue
cet endroit de son Ouvrage

2°. En traitant la preuv
de la *Nouveauté du Mon*
Professeur examine les Ant
prétendues de certains P
comme des Egyptiens, de
nois; & sur ces derniers q
ment l'objection la plus spé
il adopte le systême de M.
qui vouloit, en 1733, que
que certaine de l'Empire C
ne remontât qu'à *Yao* 2
avant l'Ere Chrétienne. Ce
que tomberoit environ 2
après le Déluge, en sup
même la Chronologie or
de l'Hébreu, & dans l'hyp
d'Usserius qui place le co
cement de l'Ere Chrétienne

4004 du monde. Ce ſyſtême ſuffit pour empêcher que les origines Chinoiſes n'outrepaſſent le Déluge. Cependant nous y ajoûtons un mot qui ne déplaira pas à notre Auteur.

Nous avons ſous les yeux une Chronologie envoyée de Pekin, il y a douze ou treize ans, & cette Chronologie critique le ſentiment de M. Frèret, en montre le défaut, & fait remonter le commencement de *Yao* au moins à l'an 2261 avant Jeſus-Chriſt : on lit même, en cet endroit, que l'Académicien avoit reconnu qu'il y avoit un peu trop de brièveté dans ſa Chronologie Chinoiſe. Mais enfin ſi nous plaçons l'époque de cette Nation à l'an 2261 avant Jeſus-Chriſt, nous ſerons toujours près d'un ſiècle au-deſſous du Déluge, & il ne reſtera plus qu'à faire voir comment la Chine aura pu être peuplée cent ans après le Déluge, &

dans le même temps que la dispersion des Peuples arriva. Car il est certain qu'il aura fallu une assez longue suite d'années pour que la population se fît de proche en proche, depuis les plaines de Sennaar jusqu'à la Chine. Mais cette difficulté, qui subsiste aussi en partie dans le système de M. Fréret & de M. l'Abbé Seguy *, peut se résoudre soit en adoptant la Chronologie des LXX. ou des Samaritains, soit en supposant que Noé lui-même, sous le nom de *Fohi*, a peuplé l'Occident ou le Nord de la Chine : opinion qui a beaucoup de bonnes probabilités, & qui satisfait à toutes les

* Dans ce système, l'époque de [illegible] tomberoit cent ans après la dispersion des Peuples, or c'est un laps de temps trop court pour que la population ait pu se faire depuis les plaines de Sennaar jusqu'à la Chine.

ojections. Quoiqu'il en soit, on
oit que, dans toute hypothèse,
Chine est fort éloignée de nous
onner des Préadamites ou de
ontredire les Livres de Moyse:
est la conclusion de M. l'Abbé
guy.

8°. Cet Auteur dit encore quelque chose des Chinois à l'occasion
u consentement des Peuples en
veur du dogme de l'existence
e Dieu. Parmi les objections de
ayle & d'autres Esprits pointilleux, on trouve que les Lettrés
e la Chine sont tous Athées. Ce
ui ne prouveroit encore rien contre le cri des Nations déclarées pour
Théisme: car les Lettrés ne sont
as la millionième partie du Peuple Chinois. C'est simplement une
asse de gens qui font profession
étude; & l'on sait que l'argument
é de la persuasion des Peuples,
faveur du Théisme, ne se restreint pas à des Sociétés particu-

lières. Mais d'ailleurs, comme l'observe M. l'Abbé Seguy, il est faux que tous les Lettrés Chinois soient Athées. La plûpart d'entr'eux reconnoissent & adorent *un Dieu Créateur du monde & gouvernant par sa Providence le cours des choses humaines.* Sur quoi nous nous ressouvenons d'un mot qui ne doit nullement être suspect dans la bouche d'un homme fort prévenu contre les Missionnaires Catholiques ; c'est le S[r] Veyssier de la Croze, François réfugié à Berlin. Il dit quelque part dans ses *Entretiens*, que les Lettrés de la Chine *offrent des sacrifices à l'esprit du Ciel*, & que cette pratique *est au moins le reste d'une ancienne tradition, & une notion confuse de l'existence de Dieu.*

4°. L'Article où M. l'Abbé Seguy distingue les diverses sortes d'Athées est fort bien. Il y a des *Athées Pratiques*, gens fort

rouillés avec leur conſcience &
qui deſireroient qu'il n'y eût point
e Dieu, point de Vengeur du
rime & du libertinage. A cette
ſpèce d'Incrédules, il faut plus
le morale que de métaphyſique
our rentrer dans les bonnes voies.
l y a des *Athées négatifs*, eſprits
bornés ou ſi penchés vers les
eſoins du corps qu'ils ne penſent
oint à Dieu. On doit les rame-
er par les inſtructions élémen-
aires, ils n'oppoſent au Théiſme
que l'ignorance & non l'opiniâ-
treté. Il y a des *Athées* tout hé-
iſſés de doutes contre l'exiſtence
le Dieu, eſprits diſputeurs qui
e ſavent que raſſembler des nua-
es & jamais les réſoudre pour
oir la lumière. Communément
es gens-là ont quelque intérêt,
oit de vanité, ſoit de plaiſir, ou
ien ce ſont des têtes mal orga-
iſées contre leſquelles on a beſoin
e douceur, de patience & de

longanimité. Enfin il y a des *Athées positifs*, *spéculatifs*, *systématiques* qui prétendent renverser l'existence de Dieu par des hypothèses contraires. Ils attaquent le Théisme & ils prêchent l'Athéisme. Ils ne croient rien & ils entreprennent de substituer leurs opinions & leurs systêmes à la croyance universelle d'un Dieu. On a examiné souvent si ces sortes d'Athées pouvoient être des gens *persuadés*, des esprits *de bonne foi*, des hommes *convaincus* de l'Athéisme. Sur quoi M. l'Abbé Seguy observe qu'à l'égard de la *conviction* pleine & absolue, elle ne se trouve point chez cette espèce d'Impies, vu l'impossibilité où ils sont d'avoir jamais des preuves réelles de la non-existence d'un premier Etre. On doit dire, ce semble, la même chose de *la bonne foi*. Les Athées n'en viennent jamais à être paisibles posses-

ſeurs de leur opinion. Le ſoin qu'ils prennent de diſputer ou d'écrire contre les Théiſtes, marque que leur eſprit travaille à ſe dégager d'un reſte de lumières qui les trouble. Mais au ſurplus, on ne peut douter qu'il n'y ait des Athées *poſitifs*, *ſpéculatifs* & de *ſyſtême*; des gens pleins de Sophiſmes, de faux principes, d'objections, de préventions contre les arguments très-clairs & très-convaincants du Théiſte. Il y a eu, en un mot, & il y a encore des Epicuriens, des Spinoſiſtes, des Diagoras, des Lucrèce, des Pline le Naturaliſte &c. M. l'Abbé Seguy y joint *Pline le jeune*, dont nous n'avons rien lu de ſemblable, mais il pourroit ſe faire que les leçons & les exemples de l'Oncle euſſent perverti le Neveu.

Nous devons dire quelque choſe préſentement des attributs de Dieu, à commencer par l'unité: queſtion

qui entraîne la réfutation de
principes de Manès. Ce ser
fond une bagatelle que cett
troverse du bon & du mauvai
cipe, si Bayle n'étoit pas ven
barrasser de ses Sophisme
convenant que, selon l'Ec
Sainte & selon les lumières
saine raison, le Manichéis
une absurdité, il ne laisse
soûtenir que ce systême est
qui puisse satisfaire au phén
de l'existence actuelle du b
du mal. Il tourne & appui
assertion de mille manières
rentes que notre Professeur
connues & bien réfutées e
de mots.

La premiére observatio
détruit l'idée de Bayle, es
vain penseroit-on à vouloir
quer l'existence du bien &
par une hypothèse contra
sens commun, telle qu'est
nion des Manichéens. Car

ıdiction, la déraison, la folie
explique jamais rien. Ensuite
. l'Abbé Seguy, dans le déve-
ppement des objections & des
ponses, fait voir que Bayle n'a
ılles vraies notions de liberté ni
ıns Dieu, ni dans les créatures
isonnables; qu'il ne sait pas se
opofer l'argument général &
ès-solide tiré des vuës supérieu-
s que Dieu a eues ou pu avoir
ıns la permission du mal physi-
ıe & du mal moral; qu'une
euve de cette ignorance est la
ultitude de parités Sophistiques
ue le Philosophe de Rotterdam
ablit entre les Agents créés &
Providence; qu'à s'en tenir aux
opositions qu'il avance sur la
onté infinie de Dieu, sur les in-
onvénients du mal moral, sur les
ıoyens que Dieu a toujours de
empêcher, il s'ensuivroit que
Dieu ne pourroit imposer aucune
oi avec la Sanction des peines

& des récompenses ; & cela est bien évident, puisqu'il répugneroit aux attributs divins de permettre jamais le moindre mal, & par conséquent d'infliger aucunes peines pour le punir. De-là cette conséquence qu'il n'y auroit ni Religion, ni soin du salut, ni vraie reconnoissance des bienfaits du Seigneur, ni sentiment des grands avantages qui sont attachés à son service. Tout seroit bon par la nécessité des perfections & des décrets de Dieu qui n'auroit pas pu faire un autre systême. On devine aisément les suites de cette doctrine.

L'Auteur entre après cela dans de bonnes questions de Métaphysique sur l'immensité, l'éternité, la liberté, l'immutabilité de Dieu : questions où il y a de beaux points de vuë & une riche matière de subtilités, toutefois utiles & agréables. Sur l'*immensité*, par exem-

ple, il s'agit de savoir si c'est une diffusion réelle de la substance divine, comme l'ont cru Clarke & Dagoumer, ou bien une diffusion virtuelle, comme le disent les Thomistes, ou enfin une simple présence dans tous les lieux, en tant que Dieu y opère, quoique sa substance ne soit & ne puisse être dans aucun lieu. M. l'Abbé ieguy s'en tient à ce dernier sentiment & réfute les autres. Il faut tre de bonne foi en cette matière. eux qui ont reconnu la diffusion : l'essence divine, ont voulu 'oir un lieu externe pour les rps, expliquer la nature de l'espa, dire nettement ce que c'est que vuide qui subsisteroit entre qua- murailles si Dieu anéantissoit s les corps interposés : car l'hy- hèse Carthésienne de l'impossi- é du vuide est une chimère. 1. l'Abbé Seguy, qui rejette 'stême de la diffusion, se con-

tente de dire que l'eſpace ou le vuide eſt l'idée abſtraite de l'étendue corporelle imaginée comme poſſible : ce qui pourroit encore ſouffrir des difficultés. Car l'eſpace paroît avoir quelque choſe au-delà d'une ſimple idée. On le voit, on l'apprécie, on le meſure, on y place tout ce qu'on veut ; mais un bon Métaphyſicien, comme le nôtre, trouve des expédients à tout, & réſout les difficultés en évitant du moins les bévues qu'il reproche aux autres.

L'éternité de Dieu eſt-elle ſucceſſive ? Quelques-uns, M. Dagoumer entr'autres, l'ont dit, & cela n'eſt pas tolérable : car il s'enſuivroit que la durée de Dieu ſeroit compoſée de pluſieurs exiſtences qui viendroient l'une après l'autre, & que l'Etre de Dieu ne ſeroit pas immuable. Quantité d'autres raiſons combattent le même ſentiment. Mais voici ce qui a fait

illuſion,

illusion, & M. l'Abbé Seguy en
avertit très-ponctuellement son
Lecteur : c'est qu'on a cru mal-à-
propos que toute durée consistoit
dans une sorte de cours & de suite
d'instants : ce qui devroit mettre,
en effet, un ordre de succession
jusques dans l'éternité de Dieu.
Mais il faut réformer cette idée,
& regarder la durée de Dieu
comme la persévérance de son
Etre ; or la persévérance d'un Etre
ne renferme pas essentiellement
idée de succession. Il faut nous
enir fermes à ce principe, mal-
é ce que l'imagination & les
res créés nous disent. Persévérer
ns son existence, n'est point
courir une suite d'instants qui
lent les uns après les autres ;
t Exister, & quoi encore ? Exis-
, & quoi de plus ? Exister : tout
hors du temps & sans rap-
s avec le temps. L'imagination
aisit point ces choses-là, mais

elles n'en sont pas moins

L'accord de l'immutab
de la liberté de Dieu est u
objet de controverse. Not
teur adopte la pensée des S
qui ne font point difficult
mettre en Dieu des *actes*
gents; c'est-à-dire qu'ils
que, sans blesser la très-
simplicité & immutabilité d
cet Etre suprême peut acqu
volitions & des nolitions
port aux Etres créés; qu'il p
loir ou ne pas vouloir l'exist
monde &c. En un mot, leur
est qu'il ne répugne pas que I
le sujet de diverses modif
relatives aux créatures;
raison est que ces modificat
perfectionnent pas l'Etre c
Il y a quelques difficult
cette hypothèse, mais moin
des peut-être que dans ce
l'on dit que Dieu est libre
que le terme de sa voliti

u ne pas exister. Est-ce
:prend notre Auteur, que
é n'est pas en Dieu un
intrinsèque ; est-ce que,
xercice de cette liberté,
borne à des termes exté-

aurions encore deux cents
parcourir s'il falloit rendre
en détail de ce qui con-
' L'*Optimisme*, que l'Au-
ette. 2° La *Science de*
ue l'Auteur traite tant par
ux futurs nécessaires, que
ort aux futurs libres. 3° La
tion des Créatures, que
croit être, de la part de
ositive & directe, en sorte
léterminé tous les instants
ée des Etres créés. 4° La
n physique des Thomis-
concours simultané des
es, *le systême* du P. Mal-
e : trois opinions que
propose & attaque, sans

établir d'ailleurs aucun ſentiment qui lui ſoit propre. Voilà certainement une Théologie naturelle très-étendue & très-diſcutée. Nous renvoyons nos Lecteurs à ce que nous n'avons pu indiquer ici que ſommairement.

Ce qui regarde *l'Ame*, mériteroit auſſi des attentions particulières, mais nous ſommes obligés de finir. Obſervons ſimplement que l'immatérialité de l'ame eſt traitée fort au-long contre Locke, la Métrie, Lucrèce & quelques autres Matérialiſtes. *Je ſuis corps & je penſe*, dit un d'entre eux : ce mot eſt relevé par notre Auteur, qui fait bien voir que c'eſt un préjugé groſſier de l'enfance. On s'accoûtume à rapporter les ſenſations aux organes des ſens, on place la douleur dans le bras ou dans le pied bleſſé ; mais avec un peu de réflexion il eſt aiſé de corriger ce jugement, & de ſe

vaincre que toutes les ſenſa-
ıs, même les plus contradic-
es & les plus diſparates, ſont
s un ſeul & même ſujet, qui
ıne ſubſtance ſimple & inéten-
. Mais, *ajoûtent tous les Ma-
aliſtes*, nous ne connoiſſons
toutes les propriétés de la
:ière ; qui nous a dit qu'il n'en
pas quelqu'une d'où réſulte la
ılté de penſer? Cet argument
: rebattu eſt détruit d'un mot
notre Auteur, qui demande à
tour ſi l'on peut conclure des
ɔriétés inconnues du cercle,
y en a quelqu'une en vertu
quelle on ſoit en droit de dire
e cercle pourroit être quar-
' n'y a donc rien de ſi ridi-
ɔue d'imaginer une hypo-
ɔù à la faveur de prétendues
s qu'on ne connoît pas, une
choſe renfermeroit des at-
·ontradictoires. La penſée
le & ſans compoſition de

parties ; la matière est sol
due , divisible , comme
neroit-on que ces chose
se concilier ?

La suite de ce Traité
embrasse quantité de
curieuses & utiles , sur
de l'ame , sur l'union de
du corps , sur le siège
sur l'origine de l'ame ,
ture de nos pensées , su
des idées , sur la connoi
l'ame a d'elle-même & d
rations , sur la volonté
sur les habitudes acquise
ses , sur la différence des
par-tout l'Auteur expos
y a de mieux sur chaque
qui est le moins exposé
cultés ; par-tout aussi il
truit des Livres les plu

ARTICLE LXII.

IOYEN DE CONSERVER la santé aux équipages des Vaisseaux : avec la manière de purifier l'air des Salles des Hôpitaux, & une courte Des-ription de l'Hôpital de Saint-Louis à Paris. Par M. Duha-nel du Monceau, de l'Acadé-nie Royale des Sciences, de Société Royale de Londres, s Académies de Palerme & Besançon, Honoraire de la ciété d'Edimbourg & de l'A-lémie de Marine, Inspecteur-néral de la Marine. (Volume 12. pages 252.) *A Paris, H. L. Guerin, & L. F. latour, &c.* M.DCC.LIX.

s qu'on voit le nom de M. Duhamel du Monceau e d'un Livre, on peut s'as-

ſûrer que l'Ouvrage eſt le fruit du zèle le plus ardent pour le progrès des Arts utiles & pour le bien de l'humanité. Le Volume que nous annonçons eſt le précis de ce que l'expérience a découvert de plus avantageux pour la ſanté des Marins. Il eſt diviſé en XX. Articles, dont nous allons extraire les principes & analyſer les détails pratiques.

Après une ſuite d'obſervations ſur la différence des lieux dont la ſituation eſt plus ou moins ſaine, M. Duhamel conclut qu'en général » les lieux élevés & expoſés au » vent ſont fort ſains ; que ceux » qui ſont ſitués auprès des eaux » vives, douces ou ſalées, ne ſont » point ſujets aux épidémies « qui déſolent les Vaiſſeaux ; que la Mer n'eſt point la cauſe de ces épidémies ; que les équipages y ſont plus expoſés quand ils mouillent dans des Rades environnées de

vaſes, de marais, & abrités du vent ; que la ſanté des Matelots obligeant à deſcendre à terre, il faut les contraindre de revenir à bord pour la nuit, ou que, ſi on ne le peut, on doit les éloigner des terreins marécageux, & ne leur permettre jamais de camper ni de coucher que ſous de bonnes tentes placées dans des lieux ſecs, élevés & découverts.

Pour découvrir *les cauſes des maladies particulières aux Vaiſſeaux*, M. Duhamel part de ce principe général : c'eſt que les différentes qualités de l'air, les vapeurs qui l'humectent, les exhalaiſons qui le pénétrent, influent beaucoup ſur la ſanté des animaux qui le reſpirent. Ce ne ſont guères que des vapeurs malignes ou des exhalaiſons putrides qui répandent dans l'air ces contagions meurtrières pour les Villes, les Campagnes, & quelquefois

pour des Provinces entières. Moins un air est libre & *circulant*, plus il est susceptible des impressions de ces causes qui l'altèrent & le corrompent. Or tous ces inconvenients concourent à infecter l'air dans les Vaisseaux, & sur-tout dans la cale ou le fond du Vaisseau. Il s'y épaissit ; son épaisseur ne permet pas à la transpiration des animaux qui le respirent, de se dissiper & de se perdre. De-là vient que la chaleur de cet air renfermé est plus sensible que celle de l'air extérieur, & que son élasticité s'affoiblit prodigieusement. Il n'a donc pas ce degré de condensation, cette fraîcheur, ce mouvement qui le rend si favorable à la respiration. On en trouve la preuve dans les accidents qui arrivent à un oiseau enfermé sous une cloche où l'air qu'il respire ne peut se renouveller. Dans les entreponts, dans les cales de Vaisseaux,

les vivres s'échauffent, fermentent & répandent des exhalaisons, dont le volume, le vice & la malignité s'augmentent par celles qu'élevent le fumier des animaux, l'odeur de leur laine, leur respiration, leur transpiration, & par les vapeurs qui s'exhalent de l'eau corrompue dans les Vaisseaux & dans la sentine, & même par le bitume qui s'exale de la Mer.

Si quelque maladie attaque l'équipage, les causes qui infectent l'air, se multiplient bien davantage. On soumet ici toutes ces causes au calcul, on en met le produit au rabais, & le résultat qu'elles donnent est toujours effrayant. Durant les voyages qui se font dans les pays froids, & bien plus encore dans les pays chauds, les équipages rencontrent de nouvelles sources de maladies. Les changements d'air & de climat sont d'autant plus dangereux

que l'indiscrétion des Matelots en brave & même en provoque les impressions funestes. Enfin les aliments salés, qui, pour être moins sujets à se corrompre, n'en sont que plus difficiles à digérer, occasionnent encore beaucoup de maladies, & sur-tout le scorbut. Voilà les ennemis que M. Duhamel entreprend de combattre.

D'abord il propose des précautions pour se soustraire à leurs atteintes en les prévenant, persuadé qu'il est toujours plus aisé de se garantir des maux que de s'en guérir, ou que, si l'on ne pare pas toujours leurs coups, au moins on en adoucit la violence.

Ces précautions sont 1° de n'embarquer que des Matelots sains, frais & bien pourvus de tout ce qu'il leur faut de linge & d'habits, pour être propres. Des Matelots malades, fatigués, mal-vêtus sont dans les Vaisseaux un germe

de contagion. 2° De nettoyer fré-
quemment la sentine, de balayer
& grater, *sur-tout intérieurement*,
tous les hauts du Vaisseau, & spé-
cialement le poste des malades, le
parc des bestiaux &c. Il faut même
laver avec soin ces endroits, mais
seulement pendant la chaleur du
jour, afin qu'elle en puisse dissiper
l'humidité avant la nuit. On ne
uroit trop veiller à la propreté
es Matelots, ni exclure du Vais-
u avec trop de zèle toute crasse,
te infection, tout ce qui peut
pandre des vapeurs & des exha-
ons putrides. 3° De purifier &
ouveller autant qu'il est possi-
l'air de la cale & des entre-
s. On se sert, à cette intention,
Ventouses, de la Manche-
t, des Soufflets, & princi-
ent du Ventilateur de M. Ha-
i. [illegible]
Ventouses ne sont que des
ures par où l'air infecté

peut s'échapper. Il y a quelques observations à faire pour en diriger l'usage. Les vapeurs sont plus légères que l'air pur ; leur légereté les détermine à s'élever par l'ouverture qu'on leur donne. C'est-là un principe général qui régle la forme & l'usage de toutes les machines qu'on emploie à renouveller l'air des Vaisseaux. On ne sauroit donc placer trop bas les ouvertures qui doivent introduire l'air pur, ni trop haut celles qui donnent une issue aux vapeurs infectées. Si ces ouvertures étoient trop étroites, les vapeurs y éprouveroient un frottement qui formeroit à leur légereté un obstacle qu'elle ne pourroit vaincre. De-là sortent toutes les régles que M. Duhamel prescrit pour la place & pour la forme de ces ouvertures.

La Manche-à-vent est une invention Danoise, dont on trouve ici la description & la figure. L'Auteur en perfectionne la forme ;

: en facilite l'uſage conforme-
ient aux Loix de la Phyſique.
'eſt en Suède que le *Soufflet*
ouble, *cilindrique & à cour-*
illet, a été imaginé. Depuis on
eſſayé des *Soufflets continus*, *qui*
aſſent le vent par la force cen-
ifuge. En expoſant les qualités
: ces Soufflets, M. Duhamel n'en
ıblie pas les défauts. Il propoſe
s moyens d'en rendre le jeu
us facile & l'action plus efficace;
ſuggère, pour leur conſtruction
pour leur diſpoſition, des chan-
ements inſpirés par une connoiſ-
nce réfléchie des Loix de la Mé-
anique.

Le feu eſt un autre agent, qui
ut ſervir aux mêmes intentions.
raréfie l'air qui l'environne, &
s vapeurs dont cet air eſt chargé.
ette raréfaction augmente conſi-
érablement leur légèreté, & par
nſéquent accélère leur ſortie.
e fut ſur ce principe que M. Du-

hamel fut tenté de profiter des cuisines qu'on pratique dans les Vaisseaux ; & de chercher, dans leur chaleur, un moyen de renouveller l'air de la cale & des entreponts. M. Sutton avoit alors la même pensée en Angleterre. *L'ajustement* qu'il inventa pour les cuisines Angloises, est de l'aveu de notre Académicien, *bien préférable* à celui qui fut imaginé en France. On entre ici dans les détails les plus instructifs sur la Fabrique & sur l'utilité de toutes ces inventions. Sans copier le Livre & sans présenter les Planches, il n'est pas possible d'en donner l'idée.

Les parfums sont aussi comptés parmi les moyens que l'Auteur donne pour purifier l'air des Vaisseaux. Il cite des exemples de syncopes très-fâcheuses & très-rebelles où la seule odeur du vinaigre a produit les effets les plus salu-

taires, M. Duhamel attribue cette
vertu moins à l'action *ſtimulante*
du vinaigre, qu'à l'impreſſion qu'il
produit ſur l'air que les malades
reſpirent. » Car, *dit-il*, il n'y a
» perſonne qui n'ait reſſenti du
» plaiſir à reſpirer la vapeur du
» vinaigre, dans les jours diſpoſés
» à l'orage, où l'air étant moins
» propre à la reſpiration, on eſt
contraint de prendre de fréquen-
tes & profondes reſpirations :
ainſi il eſt aſſez bien prouvé qu'il
eſt avantageux d'aſperger de bon
vinaigre les entreponts & ſur
out le poſte des malades. «
pendant nous ſommes tentés
croire que l'effet en eſt preſ-
auſſi paſſager que ſalutaire,
-à-dire que la qualité ſalubre
e vinaigre communique à l'air,
pas ſi durable que le ſoulage-
qu'il procure aux malades.
s vapeurs du ſouffre brûlant,
ue notre Auteur, arrêtent
in, 1759.

la fermentation & par conséquent la corruption, même dans les liqueurs *qui ont le plus de disposition à fermenter*, telles que le vin, la bierre, &c. On convient même que ces vapeurs servent à *désinfecter* les marchandises qui viennent des pays suspects de contagion. Ainsi on applaudit ici aux Capitaines qui, de temps en temps, font brûler, dans l'entrepont de leurs Vaisseaux, *du poulevrin détrempé avec du vinaigre, ou qui parfument l'entrepont avec du vinaigre versé sur un boulet rougi au feu.* M. Duhamel préfère l'aspersion du vinaigre à sa vapeur, dont *la fumée est désagréable* & pourroit *être nuisible*, si elle étoit trop forte. Aussi est-il plus gracieux de sentir l'odeur du vinaigre que d'en respirer la vapeur. De-là encore le conseil qu'on donne ici de profiter du beau temps en certaines Rades,

pour parfumer, avec la vapeur du ſoufre, les ſoutes & les entreponts.

On avertit en même-temps des précautions qu'il faut prendre contre tous les accidents du feu, & pour s'aſſûrer, après cette opération, quand l'air des ſoutes eſt rétabli dans un état convenable à la reſpiration. Le Ventilateur de M. Hales, ce Soufflet ſi puiſſant pour pomper l'air, ne le ſeroit pas moins *pour porter des parfums dans toutes les parties du Vaiſſeau.* S'il en reſtoit quelquefois une odeur déſagréable, on la diſſiperoit aiſément en *promenant* dans l'entrepont une cueilliere de fer rougie au feu & pleine d'aromates de peu de valeur, comme la Raiſine, le Goudron, la graine de Genièvre, &c.

De toute cette doctrine pratique, M. Duhamel conclut que la cale, où l'air eſt toujours plus cor-

leur assigne, est *un lieu* d
pont, où il ne répond
écoutile de la cale, ni d
pont inférieur, *parce que*
vient de ces endroits, e
toujours très-mal sain. C
d'Hygienne Maritime s
jusqu'à la construction de
pital, & à la distributic
Salles. On en recomr
propreté autant que
Malades.

Dans les Escadres, l'A
haiteroit qu'il y eût tou
Vaisseau destiné à servir d
il enseigne les moyens
ger le mauvais air, il ap

nardes & des hamacs des Malades, attendu que les maladies contagieuſes ſe communiquent principalement par les étoffes. » On a vu, *dit-il*, dans le temps » de peſte, que des familles en» tières ſe ſont préſervées de la » contagion, en ſe renfermant dans » leurs maiſons, quoiqu'ils reçuſ» ſent leurs vivres par des gens » attaqués de la contagion, & » qu'ils converſaſſent par des fenê» tres peu élevées avec des peſti» férés, qui mouroient quelque» fois en leur parlant, pendant » qu'un ſimple haillon porte in» failliblement la peſte. J'en ai, » *ajoûte-t-il*, une preuve bien » déciſive dans la maladie qui a » fait périr tant de beſtiaux en » France & ailleurs. Un de nos » Fermiers a conſervé toutes ſes » vaches, en les tenant renfermées » dans l'étable, en empêchant ſes » ſervantes d'entrer dans les éta-

» bles infectées, & que celles de
» ses voisins dont les vaches mou-
» roient de la maladie, n'entrassent
» dans les siennes. «

A la vérité, toutes ces précautions imaginées pour écarter la contagion qui désole les Vaisseaux, augmentent les travaux de l'équipage ; mais, comme l'Auteur l'observe toujours, ces travaux sont moins un surcroît de fatigue qu'un exercice propre à la santé de ceux qui doivent en être chargés.
» C'est, *dit-il*, lorsque l'équi-
» page se porte bien, & avant
» que les maladies se soient dé-
» clarées, qu'il faut prendre toutes
» sortes de précautions pour les
» prévenir, & ne pas attendre,
» comme on fait ordinairement,
» à mettre en usage tous les
» moyens qu'on peut imaginer à
» la hâte, lorsque tout un équi-
» page est sur les quadres. « Après avoir ainsi pourvu, autant qu'il

est possible, à la salubrité de l'air, M. Duhamel tourne les attentions de son zèle à la salubrité des vivres.

C'est un sentiment commun, &, selon l'Auteur, très-probable que les viandes salées & les légumes dont on se nourrit sur les Vaisseaux, occasionnent la plûpart des maladies qui s'y font sentir. Le moyen qu'on conseille pour y obvier, c'est d'essayer d'y substituer d'autres aliments plus sains, tels que le Gruau, le Riz, l'Epeautre, la Semoule &c. Ces essais, *dira-t-on*, ont été tentés; les équipages n'ont pu s'en accommoder. Notre Académicien répond qu'on n'y a échoué que par la faute de ceux qui préparoient ces aliments. Il en a vu des exemples qui l'autorisent à donner, pour le Riz, une méthode de préparation éprouvée & justifiée par les heureux avantages

qu'elle a eus sur d'autres préparations dont on s'étoit mal trouvé. Le *Pilau*, dont les Orientaux se trouvent si bien & dont on enseigne ici la préparation, n'est qu'un Riz cuit & assaisonné d'une façon qui le rend *plus sain, plus léger*, & plus nourrissant. Les insectes attaquent souvent les légumes secs, comme les Pois, les Fèves, &c. M. Duhamel nous apprend le secret de les préserver de ces attaques, & de les conserver frais. Il n'a pas dédaigné de nous décrire la préparation de la *Chou-croute*,* aussi-bien que les *précautions qu'on doit prendre pour que les bestiaux & les volailles n'infectent point l'air de l'entrepont.*

L'Article des boissons n'est pas plus négligé que celui des alimens:

* C'est un mets composé de Choux salés & fermentés.

il roule ſur la préparation de l'Epinette & de pluſieurs autres liqueurs qu'on juge propres à conſerver la ſanté des équipages, comme la boiſſon acidule, dont les Ruſſiens font tant d'uſage, l'Extrait de Limon, les Vins anti-ſcorbutiques & ſtomachiques &c.

Juſqu'ici les vuës de l'Auteur n'ont point paſſé le cours des traverſées : reſte donc encore à ſoigner la ſanté des équipages quand ils ſont arrivés au terme de leur deſtination. C'eſt-là que M. Duhamel ordonne de redoubler les ſoins & les attentions, ſur-tout pour abréger tous les ſéjours dans les *Rivières & dans les Ports vaſeux, abrités du vent & reconnus pour mal-ſains*; pour éviter les endroits où la Mer eſt trop calme; pour ne s'arrêter que dans de bons mouillages, & le plus loin des terres qu'il eſt poſſible; pour quitter de temps en

temps la Rade, & faire des
ſières qui exercent l'équip
pour placer l'Hôpital de
loin des vallées, des marai
des eaux ſtagnantes; pour di
buer des préſervatifs contr
maladie aux Soldats qui ren
le ſoir dans leurs tentes; pour
fournir des proviſions fraîche
fruits, en légumes, en p
ſon &c. Ces attentions ſont
ceſſaires, ſur-tout pour les é
pages qui débarquent dans
Zône torride. Les pays froid
demandent de particulières p
le vêtement, l'exercice, le
gime &c. On y doit interdire
Matelots ſaiſis de froid, l'uſ
des ſpiritueux juſqu'à ce q
ſoient rechauffés *à un cer*
point. Jamais les détails utile
ſont épargnés dans cet Ouvra
l'Auteur en a ſenti l'importan
Il n'y a que la cure des malad
dont il ne traite point: il s

repoſe ſur les gens de l'Art, en témoignant beaucoup de confiance en leur capacité. Par-tout où il n'eſt pas conduit par ſes découvertes, ſes obſervations & ſes propres expériences, ſes principaux guides ſont Mrs de Morogues, Pringle, Huxham, Lind, &c. Ses moyens pour conſerver la ſanté des Matelots, ſont tous appropriés à l'œconomie qu'exigent les facultés de l'Officier.

Cet Ouvrage eſt donc pour tous les Officiers de Marine un excellent Manuel, dont ils ne manqueront pas de ſe pourvoir avec autant d'empreſſement que de reconnoiſſance envers le ſavant Académicien qui y montre tant de zèle pour le bien du ſervice, & pour la conſervation de leurs équipages. Il y a joint une courte Deſcription de l'Hôpital de Saint-Louis, parce que, dans cet Edifice d'une Charité Royale pour

les pauvres Malades, il a remarqué une situation, une construction & une distribution de Bâtiments, de Cours & de Jardins, réglées sur les mêmes principes, qui ont servi de fondement à tout son Ouvrage.

ARTICLE LXIII.

MÉMOIRE SUR LA MAISON de Chabannes. (In - 8°. pages 22.) M. DCC. LIX.

DANS ce Mémoire & dans la Notice que nous en donnons, il n'est pas question de faire voir la grandeur, l'ancienneté, les alliances, l'illustration de la Maison de Chabannes. Les Annales de cette Monarchie présentent à tout instant les Seigneurs de ce nom dans les premiéres charges

de la Couronne, dans les principaux emplois de la Guerre, dans les grandes affaires de l'Etat. Et combien d'entre eux ont versé leur sang au service de nos Rois! On en compte jusqu'à vingt qui ont péri dans les combats, depuis la malheureuse bataille d'Azincourt où fut tué Robert de Chabannes, dont Juvenal des Ursins & Monstrelet parlent avec tant d'honneur. *

Il ne s'agit ici que d'un seul point d'Histoire, qui est fort picquant par les recherches qu'il donne occasion de faire : car il est bon d'observer qu'en matière de Généalogie sur-tout, les hom-

* En 1423, un autre Chabannes, nommé *Etienne*, & Capitaine d'hommes d'armes, fut tué à la bataille de Crevant. On sait qu'en ce temps-là les Capitaines d'hommes d'armes étoient toujours des premiéres Maisons du Royaume.

mes ſtudieux s'intéreſſent d'autant plus à l'objet de leur travail, qu'il leur en coûte plus de temps & de ſoins pour y faire des découvertes : d'où l'on ſeroit peut-être en droit de conclure que les Généalogiſtes de Profeſſion ſe ſatiſfont eux-mêmes en rendant ſervice aux Familles & à l'Etat.

Le point qu'on examine, dans ce Mémoire & que nous diſcutons auſſi dans notre Analyſe, conſiſte à ſavoir ſi les Seigneurs de Chabannes, qui ſubſiſtent encore dans les branches de Cutton, de Saignes, du Verger & de Pionſſac ſont de la même Maiſon que les anciens Comtes de Bigorre du même nom de *Chabannes*.

Le Mémoire qu'on publie penche tout-à-fait pour l'affirmative mais ſans ſe départir de la modeſtie, qui ſied toujours dans la manière de traiter les intérêts d'une illuſtration domeſtique. On

croiroit qu'en quelques endroits l'Auteur ſe contente d'établir une grande probabilité ; qu'en d'autres, il laiſſe échapper le fil de la démonſtration, au moment de la conclure. C'eſt encore une fois qu'il convient à des perſonnes de qualité qui parlent de leur propre gloire, d'être réſervées ſur la déciſion, & de l'abandonner plutôt au jugement du Public.

Nous recueillerons les grandes preuves qu'on indique ici ; nous tâcherons de les mettre dans tout leur jour ; & quoiqu'il fût poſſible d'en ajoûter de nouvelles, nous ne laiſſerons pas de conclure de ce qu'on nous donne dans ce Mémoire, l'identité de la Maiſon de Chabannes ſubſiſtante, avec celle qui regnoit dans le Comté de Bigorre vers le milieu du XIII[e] ſiécle. Pour bien traiter un objet tel que celui-ci, il faudroit faire, en quelque ſorte, l'Hiſtoire de quatre

Provinces ; de la Bigorre, que les Comtes de Chabannes ont gouvernée ; de l'Angoumois & du Limôsin, d'où ces Chabannes-Bigorre & tous les Chabannes d'aujourd'hui sont sortis : enfin de l'Auvergne où les Ancêtres de nos Seigneurs de Chabannes ont formé de grands établissements vers le commencement du XIV^e^ siècle. Ceci, au reste, n'est point une exaggération : en faisant nos recherches, en fouillant dans les Monuments de ces Provinces, nous avons trouvé des Chabannes par-tout, & toujours de grands Seigneurs, dès l'onzième siècle. Nous devons nous resserrer dans les bornes d'un Extrait, & ne faire usage de nos découvertes, que pour répandre quelque intérêt sur ces discussions généalogiques tout-à-fait analogues au but & à l'esprit de nos Mémoires.

Il est certain que, durant d

après le Regne de S. Louis, il y èut au moins deux Seigneurs de Chabannes qui furent Comtes de Bigorre ; Mrs de Marca & du Tillet * nomment Jourdain & Esquivat de Chabannes tous deux frères, & morts sans enfants. Ils étoient fils d'Esquivat II. Seigneur de Chabannes & d'Alix de Montfort, fille de Petronille de Cominges, Comtesse de Bigorre. Ce fut cette Princesse qui les institua héritiers du Comté. Ils étoient *Chabannes* par leur père & par leur grand-père, tous deux nommés *Esquivat*, & sans doute très-grands Seigneurs de leur chef, puisque Esquivat II. épousa l'héritière de Bigorre. Il paroît que Jourdain de Chabannes régna peu

* Voyez Marca Hist. de Bearn Livre IX. & dernier. Du Tillet, Recueil des Rois de France Article de Montfort-Lamaury.

de temps dans ce Comté.* Nous lisons même qu'il se fit Religieux dans l'Ordre de S. Dominique, & c'est l'Histoire de la Maison de Courtenay qui l'assûre : Anecdote qui auroit dû ne pas échapper à du Tillet & à M. de Marca. Pour son frère, Esquivat de Chabannes, il fut long temps Comte de Bigorre ;** il entra dans toutes les grandes affaires qui intéressoient cette frontière de la France & de

* Il vivoit en 1256, & il paroît conjointement avec son frère, dans un Acte qui se voit au premier Volume des Anecdotes du P. Martenne, mais son frère, Esquivat, y paroît en premier, & y parle comme Chef de la Maison.

** Selon les Actes de Rymer T. II. il fut aussi Comte d'Armagnac & de Fezenzac. Rymer l'appelle Esquivat de *Chabeneys* : c'est toujours le même nom. On disoit en ce temps-là *Chabannes*, *Chabannois*, *Chabannées*, *Chabeneys*, pour désigner les Seigneurs de cette Maison.

l'Eſpagne, & il ne mourut qu'en 1283 : date bien importante dans la matière que nous traitons.

Quand nous diſons qu'on doit compter *au moins* deux Seigneurs de Chabannes au nombre des Comtés de Bigorre, c'eſt que leur ſœur Laure, Vicomteſſe de Turenne, ſe porta auſſi pour héritière du Comté après la mort d'Eſquivat ſon frère, qui avoit fait un teſtament en ſa faveur. Mais, comme Pétronille de Cominges, ſa grand-mère, avoit ſubſtitué à Eſquivat, la fille unique qu'elle (Pétronille) eut du Comte Boſon de Matas ſon cinquième & dernier mari *, il arriva que le Comté de Bigorre ne paſſa point à Laure, qui fut ſimplement Vicomteſſe de

* Pétronille fut mariée cinq fois : de ſon troiſième mari, Guy de Montfort, elle eut deux filles, dont l'aînée Alix ou Elis épouſa Eſquivat II. de

Turenne du Chef de son premier mari (car elle fut mariée deux fois) & Dame de Chabannois & & de Confolens, de son chef, comme étant de la Maison de Chabannes.

Cette dernière qualité est d'une très-grande considération dans l'objet présent. Les terres de Chabannois & de Confolens sont en Angoumois, Généralité & Diocèse de Limoges; c'est-là le chef-lieu de tous les Seigneurs de Chabannes qui subsistent aujourd'hui : on en verra plus bas les preuves. Laure de Chabannes, héritière de ces Seigneuries, après la mort des deux Comtes de Bigorre ses frères, les fit passer, par un second mariage, dans la Maison de Roche-

Chabannes. De son cinquième mari, Boson de Matas, Pétronille eut Mate, qui épousa, dans la suite, Gaston de Béarn.

chouart : de-là elles ſont parvenues aux Seigneurs de Thouars; enſuite aux Vendômes Vidames de Chartres, puis aux Monteſquiou, aux Sourdis ; & enfin elle ſont poſſédées aujourd'hui par la Maiſon de Colbert-Saint-Pouanges.

Remarquons que, vers le milieu du XIV^e^ ſiècle, Jeanne de Chabannois, qui épouſa Miles de Thouars, avoit pour père *Eſquivat*, Seigneur de Chabannois*, dont le nom de famille étoit *Rochechouart.* On lui avoit donné le nom d'*Eſquivat*, ſans doute pour perpétuer le ſouvenir du Comte de Bigorre, Eſquivat III. qui ayant été Seigneur de cette Principauté, répandoit un grand luſtre ſur tous les alliés de la Maiſon de Chabannes. Il y a plus,

* Voyez l'Hiſtoire de la Maiſon de Chaſtillon.

c'est que nous trouvons * Esqui-
vat de Rochechouart, appell
Comte de Bigorre : ce qu'on n
peut attribuer qu'à une erreur de
Historiens, mais erreur toujour
fondée sur les liaisons de ce Sei-
gneur de Rochechouart avec le
anciens Comtes de Bigorre.

Observons encore que ce mêm
nom ou prénom d'*Esquivat* o
Eschivat (car on le trouve écrit d
ces deux manières) fut fort célè-
bre durant deux siècles dans l
Maison de Chabannes : & c'est-c
que nous croyons devoir prouve
en nous permettant quelques dé-
tails. Sous notre Roi Louis l
Jeune, vers l'an 1170, Esquiv
de Chabannes épousa la fille d'Elb
de Ventadour, qui avoit pris po
épouse Marguerite veuve d'Ay
mar, Vicomte de Limoges. E

* Voyez l'Histoire Généalogique d
Maisons illustres de Bretagne.

1177, on trouve le même Esquivat, qui prend part à une guerre contre les Anglois.* En 1179, le Vicomte de Limoges fit des libéralités à l'Abbaye Dalones, située dans ce même Diocèse; & parmi les témoins de l'acte de concession, on voit *Esquivat* ou *Eschivat* de Chabannes.** Ainsi nous connoissons, dans l'étendue d'environ deux cents ans, au moins cinq Seigneurs, du nom d'*Esquivat*; savoir, ce témoin que nous venons de nommer, & que nous supposons n'être pas différent de celui qui épousa la fille du Seigneur de Ventadour, & qui fit la guerre aux Anglois. Ensuite les

---

* Voyez sur ces deux faits la Chronique, qui se trouve au second Volume de la grande Collection du P. Labbe.

** Voyez les Actes cités dans le second Tome du *Gallia Christiana. Nov. Edit.*

trois *Esquivat* de Bigorre ;
père du Prince, qui poss
Comté, est nommé *Esquiv*
dans l'Histoire de la Mais
Courtenay. Enfin le Seigne
Rochechouart-Chabannois
pelloit aussi *Esquivat*, co
nous l'avons observé plus hau

Or tous ces Seigneurs étoi
évidemment originaires de l'A
goûmois & du Limosin : nous jo
gnons toujours ces deux Provin
ces, parce que les terres de Cha
bannois & de Confolens partici-
pent de l'une & de l'autre. Il ne
faut donc point chercher ailleurs
le chef lieu, le berceau des Cha-
bannes-Bigorre. Cette conséquence
est un des principaux objets du
Mémoire que nous analysons. En
voici un autre qui n'est pas moins
important.

C'est de faire voir que les Sei-
gneurs de Chabannes qui sub-
sistent aujourd'hui, sont pareille-

ment originaires de l'Angoûmois & du Limousin. D'abord la tradition de ces deux Provinces est uniforme sur ce point ; elle n'a pas varié non plus dans la Maison de Chabannes : les Seigneurs qui en sont sortis, n'ont point reconnu d'autre lieu d'origine que l'Angoûmois & le Limosin : il y a plus de quatre siecles qu'ils se sont jettés dans le Périgord & dans l'Auvergne, mais les plus anciens titres leur donnent pour patrie l'Angoûmois & le Limosin. Entrons dans quelques détails.

Dès le commencement du XI[e] siècle, Raymond de Chabannes, arrière-petit-neveu d'un très-illustre Evêque de Limoges, nommé *Turpion*, eut, parmi plusieurs autres enfants, Adhémar de Chabannois ou Chabannes, qui se fit Religieux à S. Cybar d'Angoulême, & qui a laissé une Chronique estimable : elle est conservée

dans le grand Recueil du P. Labbe. Cet Aymar de Chabannes est célébré par les Ecrivains d'Antiquités & de Bibliographie, comme un Savant, qui étoit en même temps homme de qualité. Nous ne savons pas pourquoi l'Histoire Littéraire de la France prétend le distinguer des *Chabannes*. En ce temps-là *Chabannois* & *Chabannes* étoient la même chose.

En 1076 & 1093, on trouve des Seigneurs de Chabannes qui prennent part, comme témoins, à des dispositions relatives aux Eglises de Limoges & d'Angoulême. On peut les voir au second Volume du *Gallia Christiana*.

Vers l'an 1100, Vulgrin II. Comte d'Angoulême, fiança la fille unique de Jourdain II. Seigneur de Chabannes & de Confolens, à *Robert le Bourguignon*, Seigneur de Craon, de l'ancienne Maison de Bourgogne. Ce mariage

n'eut pourtant pas lieu, parce que Guillaume, Duc de Guienne, vint s'emparer des terres de Chabannois & de Confolens. Cet incident decouragea Robert ; il alla à la Terre-Sainte & entra dans l'Ordre Militaire des Templiers.*

Les Terres de Chabannois & de Confolens rentrerent dans la Maison de Chabannes, & parvinrent, comme on l'a vu plus haut, à la branche de Bigorre, qui n'en montre que mieux par-là l'origine qu'elle tire de l'Angoûmois & du Limosin ; conséquemment son union, son identité d'extraction avec tous les Chabannes très-certainement issus de ces deux Provinces. Qu'on cherche par-tout ailleurs, dans le Royaume, des Chabannes aux temps dont nous parlons, c'est-à-dire aux XI. XII.

* Voyez l'Histoire de la Maison de Bourgogne, par Duchesne.

& XIII[e] siècles, on n'en trou
point.

Leur premiére Colonie, s'i
permis de parler ainsi, fut
Bigorre : nous ne savons pas qu
fut l'occasion de cet établisseme
mais ce que nous n'ignorons p
c'est qu'à l'exemple des Chaba
nes, un autre Seigneur Ango
mois, nommé Boson de Matas
Seigneur de Cognac *, alla aus
s'établir en Bigorre : c'est celui qu
épousa en 5[es] noces Pétronille
de Cominges, Comtesse de Bi-

* Ce Boson prétendoit des droit
sur les Terres de Chabannois & de
Confolens, & sa fille Mare issue du ma-
riage qu'il avoit contracté avec Pé-
tronille de Cominges, ne s'en désista
que par une transaction en 1256. Ce
fait, qui est dans M. de Marca, dé-
montre, indépendamment de toute autre
preuve, que les Chabannes de Bigorre
étoient sortis de l'Angoûmois & du
Limosin.

x grand'mère d'Esquivat de
nnes qui lui succéda dans
nté. Les Historiens n'ont
assez recherché les causes
transmigrations des grandes
es. Les deux exemples que
'enons de citer, sont bien
ıs; & ils ne furent pas les
:ue l'Angoûmois & le Limo-
›duisirent.

', au commencement du
siècle, Humbert-Guy de
ınnes forma une alliance
la Maison d'Auvergne, en
ant la fille du Vicomte de
n, qui étoit de la branche
te des Comtes & Princes
'ergne. Le P. Simplicien,
e & du Bouchet rapportent
ariage : il fut contracté, en
, vingt-neuf ans après la
d'Esquivat, Comte de Bi-
:. Humbert-Guy de Cha-
es, sorti d'Angoûmois & de
›sin, alloit donc de pair, pour

l'illuſtration, avec les Ch
de Bigorre. Sans cela un
de la Maiſon d'Auvergn
auroit pas donné ſa fille
riage. Toute la différenc
eut entre les Chabannes
gorre, & les Chabannes é
Auvergne, c'eſt que les
regnerent dans la Princip
les avoit accueillis, & c
rent en même temps, ſa
comme étant de la branch
les Terres de Chabann
Confolens; au-lieu que
bannes établis en Auver
regnerent point, mais ſe
terent d'acquérir des char
honneurs, des biens en
les Ducs de Guienne,
de Bourbon, & ſur-tout
qui les comblerent de bie

* On doit mettre au ran
bienfaits la grace que Charle
à Jean de Chabannes, priſo

Dans la ſuite, ils eurent même l'honneur de s'allier à la Maiſon Royale par le mariage de Gilbert de Chabannes-Curton avec Catherine de Bourbon-Vendôme, fille du Comte de Vendôme, Prince du ſang, & neuvième ayeul direct de Sa Majeſté le Roi Louis XV. *

De tout ce qu'on a dit juſqu'ici, on eſt, ſans doute, en droit de conclure que les Seigneurs de Chabannes qui ſubſiſtent aujourd'hui, ſont de la même Maiſon que les Chabannes-Bigorre. Qu'on ſaiſiſſe bien cette expreſſion. Nous

---

Anglois à la bataille de Crevant en 1423, de lui accorder une coupe de bois dans les Forêts Royales, d'en-deçà & d'au-delà de la Charente, pour payer ſa rançon. *Voyez les Manuſcrits de S. Martin des Champs.*

* Voyez l'Hiſtoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne, Tome VII.

ne disons pas, comme M. le M
tre dans le Plaidoyé qu'il fit
a cent vingt ans, pour l'aîn
la Maison de Chabannes, que
Maison descend des Comte
Bigorre. Nous soûtenons qu
Comtes de Bigorre & les
bannes d'aujourd'hui vienne
la même source; qu'ils o
même origine; qu'ils ont po
les mêmes terres de Chaba
& de Confolens. Quant au
moiries, ce seroit encore un
qui s'éclairciroit facilement s
vouloit faire quelques recher
La Maison de Chabannes
jourd'hui a, dans ses armes
Lion herminé, & les Chaba
Bigorre avoient, dans les le
deux *Lions léopardés*. Or le
ches du Léopard & les ta
d'Hermine étoient bien, à
près, la même chose dans
armoiries; & pour les deux L
(au-lieu d'un) qui remplisso
l'éc

l'écuſſon de Bigorre, ce n'eſt pas une différence aſſez eſſentielle pour faire une difficulté. D'ailleurs ces Lions léopardés étoient peut-être dès-lors les armes de Bigorre comme Province, non celles des Princes qui la gouvernoient : il faudroit donc ſavoir quelles furent les armes particulières d'Eſquivat de Chabannes & de ſon frère Jourdain. Nous ne doutons point qu'en recherchant les Sceaux, les Sculptures des Tombeaux &c. on ne découvrît encore des preuves ſatisfaiſantes de l'identité des deux Maiſons. Ajoûtons néanmoins qu'il y a pluſieurs exemples de grandes Maiſons, dont les différentes branches n'ont point eu les mêmes armoiries. Ainſi les anciens Comtes d'Auvergne portoient pour armes un Gonfanon, & les Vicomtes de Thiern leurs cadets avoient un Lion de gueules. C'eſt ce qu'on

peut voir dans l'Histoire de la Maison de Courtenay.

Mais voici un dernier argument qui ne peut que combler d'honneur les Seigneurs de Chabannes subsistants aujourd'hui, & terminer la question de leur identité avec la Maison de Chabannes-Bigorre. Dans le Mémoire que nous analysons, on fait mention de plusieurs Lettres de nos Rois, entr'autres de Louis XI. qui honoroit les Seigneurs de Chabannes du titre de *Cousins*. Ces Lettres furent sur-tout adressées à Gilbert de Chabannes-Curton, & à Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin.* Or voici le rai-

* Voyez les Mémoires de Commines Tome III. Edit. de 1723. Dans une de ces Lettres, Louis XI. choisissant Antoine de Chabannes pour un des douze premiers Chevaliers de son Ordre de S. Michel, lui dit qu'il le reconnoît

ſonnement qu'on fait en conſéquence.

L'uſage n'étoit point encore alors que les Rois donnaſſent le titre de *Couſins* aux grands Officiers de la Couronne. Cette coûtume ne s'établit que ſous François I. D'ailleurs Gilbert de Chabannes-Curton ne poſſédoit aucune grande charge dans l'Etat. Quelle pouvoit donc être la raiſon pour laquelle le Roi Louis XI. lui faiſoit cet honneur ? ſinon que les Chabannes étoient liés de

---

pour un des plus grands & notables Chevaliers d'ancienne lignée, & extrait des grandes & notables Maiſons. La date eſt de l'an 1467 : ſur quoi on pourroit demander comment les Chabannes auroient mérité, en ce temps-là, d'être qualifiés *d'ancienne lignée*, & *extraits de grandes & notables Maiſons*, s'ils n'avoient pas appartenu aux Chabannes d'Angoûmois & de Limoſin, & conſéquemment aux Comtes de Bigorre ?

parenté à la Maison Royale par les anciens Comtes de Bigorre.

On objecte que Gilbert de Chabannes-Curton avoit épousé, comme nous l'observons plus haut, Catherine de Bourbon-Vendôme, fille du Comte de Vendôme, Prince du sang & neuvième ayeul direct du Roi; & qu'ainsi Louis XI. a pu regarder comme parent ce Seigneur de Chabannes. Mais cette objection est absolument nulle: car la Lettre de Louis XI. à Gilbert est datée de 1478, & le mariage de ce Seigneur avec la Princesse de Bourbon-Vendôme ne se fit qu'en 1484. Il faut donc toujours en revenir à l'identité de Maison qui étoit entre les Chabannes du temps de Louis XI. & les Chabannes-Bigorre très-certainement liés de parenté avec la Maison Royale.

Il y a des opiniâtres en Généalogies comme en toute autre ma:

tière. Quelques-uns de ceux qui ne diſputent point aux Comtes de Bigorre d'être de la Maiſon de *Chabannes*, ſortie d'Angoûmois & de Limoſin, ont dit que cette Maiſon s'étoit éteinte en la perſonne de Laure de Chabannes, Vicomteſſe de Turenne, héritière du nom & des terres de Chabannois & de Confolens. Mais outre toutes les preuves que nous avons données du contraire en produiſant d'autres Seigneurs de Chabannes ſortis d'Angoûmois & de Limoſin; qu'on liſe le Teſtament d'Eſquivat de Chabannes qui mourut en 1283. On y verra, pour premier Exécuteur teſtamentaire, un Guipalt de Chabannes Chevalier, qui très-probablement étoit de la même Maiſon qu'Eſquivat, Comte de Bigorre. On citeroit une multitude de Teſtaments dont les Exécuteurs, du même nom que ceux qui teſtoient, leur apparte-

noient comme proches parents. Qu'est-ce qui nous empêcheroit de croire la même chose de ce Guipalt de Chabannes Chevalier? Et s'il étoit proche parent du Comte de Bigorre, comment osera-t-on dire que toute la Maison de Chabannes fut éteinte en la personne de Laure sœur d'Esquivat?

Nous terminons ici notre Analyse par ce résultat. Les Seigneurs de Chabannes d'aujourd'hui remontent aux *Chabannes*, qui s'allièrent à la Maison d'Auvergne au commencement du XIV^e^ siècle. Ces *Chabannes* étoient sortis d'Angoûmois & de Limosin, le seul pays au monde où il y eût alors une terre de *Chabannes* ou *Chabannois*, & le seul aussi où l'on trouve des *Chabannes* aux XI. XII. & XIII. siècles. Ces mêmes Chabannes étoient au commencement du XIV^e^ siècle de grands Seigneurs, puisqu'ils s'allièrent à

la Maiſon d'Auvergne. De ces Seigneurs ſortirent les *Chabannes*, qui, un ſiècle après, figurerent en qualité de Capitaines d'hommes d'armes à Azincourt, à Crevant &c. Un de ces *Chabannes* obtint pour ſa rançon une coupe de bois dans les Forêts de l'Angoûmois & de l'Aunis, & cette conceſſion fut faite par Charles VII. Louis XI. en 1467, reconnoiſſoit que les Seigneurs de Chabannes étoient iſſus *d'ancienne lignée, de grandes & notables Maiſons*. Le même Roi traitoit de *Couſins* les Seigneurs de cette Maiſon, avant qu'un d'entre eux eût épouſé une Princeſſe de la Maiſon Royale. Peut on croire, après avoir conſidéré tous ces faits, que les Seigneurs de Chabannes qui ſubſiſtent & leurs Auteurs ſoient étrangers aux *Chabannes* de Bigorre qui étoient inconteſtablement ſortis de l'Angoûmois & du Limoſin,

& qui cesserent de regner en Bigorre vingt-neuf ou trente ans avant que les *Chabannes*, d'où sont venus ceux d'aujourd'hui, s'alliassent avec la Maison d'Auvergne ? Nous ne croyons pas qu'aucun Lecteur de bonne foi hésite le moins du monde sur cette question, c'est-à-dire qu'il fasse difficulté de reconnoître l'identité des deux Maisons, ou plutôt l'origine unique des deux branches de Chabannes ; celle de Bigorre, & celle qui subsiste partagée en quatre divisions, de Curton, de Saignes, du Verger, de Pionssac.

TICLE LXIV.

CISCI-JOSEPHI
BILLONS è Soc.
, Fabularum Æsopiarum
quinque priores diligenter
lati. Editio tertia quam
Auctor agnoscit.

)EM Fabularum Æso-
n Libri quinque alteri
primùm editi. (*Volum.*
) Parisiis Typis J. Barbou,
n-Jacobeâ, sub signo Ci-
'um. M. DCC. LIX.

res de Fables Latines, &c.
Barbou, rue Saint-Jac-
&c.

avoit imprimé à Glascow,
1754, & réimprimé à
1756, les cinq premiers
, 1759. O 4 v

plus d'éclat ou de natu
sieurs Vers qui sembl
négligés ou trop durs.
style a été soumis aux rè
exacte & pure Latinité.
termes hazardés, impro
gnés de l'usage des An
peu connus aujourd'hui
supprimés & remplacés
expressions plus heureu
quefois j'ai lié des pe
sembloient trop isolées.
tains endroits, j'ai fai
ditions pour rendre plu
la vérité de l'Apologue
retranchements pour ne
d'inutile. *

Comme nous avons rendu compte dans notre second Volume d'Avril 1756 de ces cinq Livres de Fables, nous n'insisterons plus sur ce morceau, quoique les changements qu'y a faits l'Auteur pussent mériter encore une Analyse littéraire. Les cinq nouveaux Livres fixent ici notre attention.

Dans la Préface qui est neuve & d'où nous avons tiré la citation

---

quantùm sivit propositi simplicitas, adduxi. Latinitatis formam sub regulas purè & emendatè loquendi exquisitiores passim redegi. Nonnullas voces minùs latinas, minùs proprias, minùs aptas ad consuetudinem veterum, minùsve hodie usitatas amovi; feliciores in earum locum substitui. Sententias ipsas, aliquando non satis inter se cohærentes, copulationibus idoneis continuavi. Quædam à me etiam sunt interdum adjecta, quæ, ut probabilior existeret Apologorum veritas, requiri videbantur: quædam vicissim, quæ esse planè supervacanea judicabam, sublata sunt.

Latine qu'on vient de lire, l'A
teur répond aux Détracteurs
Latin ; c'est-à-dire qu'il comb
l'opinion de ceux qui s'élève
contre les compositions Latines d
nos Modernes. On sait quel e
l'argument principal dont ils s'au-
torisent : de même, *disent-ils*,
que les Etrangers qui osent écrire
en François, après avoir lu sim-
plement nos Auteurs, se rendent
ridicules à coup-sûr ; ainsi tous
ces fameux Latinistes modernes
qu'on nous vante comme de grands
hommes, seroient méprisés & baf-
foués des Anciens, si ceux-ci re-
venoient au monde.

Nous nous souvenons d'avoir
traité quelquefois cette question
dans nos Mémoires ; & parmi
quantité de raisons qui paroif-
soient favorables à la cause du
Latin, il nous sembloit qu'au
moins cette Langue, telle que
l'ont connue & employée quel-

ues Auteurs célèbres, avoit ses
grémements, ses utilités, son genre,
n un mot, qu'on avoit peut être
erfectionné, ou qui méritoit de
'être. N'est-ce donc pas une Lan-
ue que celle qu'ont écrite Ma-
nce, Muret & tant d'autres Imi-
teurs fidèles des Anciens? Quand
lle ne seroit pas au point d'être
egardée par Cicéron, s'il reve-
oit au monde, comme exempte
e taches, n'est-elle pas encore
igne de nous plaire? Lui manque-
-il rien de ce que nous estimons
écessaire pour exprimer les di-
ers objets des Sciences, pour ser-
ir l'imagination des Poëtes, la
aison des Philosophes, les mou-
ements des Orateurs? D'ailleurs,
uisqu'il n'existe personne qui
uisse montrer au juste en quoi
lle s'écarte du langage des beaux
iècles de Rome, ne pouvons-nous
as jouir des beautés qu'on a su
ui conserver, & n'est-ce pas nous

enlever une branche considérable de littérature que de nous interdire toute composition en cette Langue, sous prétexte qu'il se glissera dans l'usage quelque mélange des Langues modernes ?

Nous raisonnions de ces choses avec toute l'impartialité de gens qui ne prétendent point écrire en Latin les *Mémoires pour les Sciences & les Beaux-Arts* : & ces raisons nous paroissoient néanmoins sans réplique. Nous avions lu quelquefois dans Muret, Manuce, Sadolet, Bembe, Pétau, Jouvency & quelques autres, du Latin qui nous sembloit digne de quelque estime. Nous ne voyions qu'avec peine qu'on voulût travestir en Barbares des Ecrivains qui retenoient au moins quelque chose de la majesté du langage Romain ; & nous avouons que tels sont encore aujourd'hui nos sentiments, sans craindre qu'on puisse y opposer rien de raisonnable.

Mais voici un Auteur qui prend bien plus abſolument la défenſe du Latin moderne. Notre Fabuliſte prétend que, par la nature même de cette Langue ſujette aux inverſions, il eſt poſſible d'écrire en Latin d'après la ſimple imitation des bons Auteurs de l'Antiquité ; au-lieu que, dans notre Langue Françoiſe, l'obligation de conſtruire toutes les phraſes philoſophiquement & rigoureuſement, ſelon l'ordre des idées qui ſont dans l'eſprit, rend indiſpenſable la fréquentation des Regnicoles. Fixez un Etranger dans ſon pays vis-à-vis de nos meilleurs Livres François, il pourra s'inſtruire aſſez pour les entendre, mais non pour en compoſer de ſemblables. Il dérangera toujours quelque choſe dans cette marche régulière de conſtruction qui nous eſt propre ; & le moindre déſordre, en ce point, ſuffira pour le rendre ridi-

excellents Latinistes mode
venus à bout d'écrire pref
purement que les Ancier
ont évité les défauts repr
Ecrivains du siècle qui
celui d'Auguste ; qu'on a
saisi le vrai beau en ce ger
s'est établi, pour le La
derne, comme pour t
autres parties de la Lit
des régles sévères de
qu'en vertu de ces régle
condamné le style d'un Ju
qui passoit d'abord pour
dèle ; on a trouvé des né
dans un Strada, dans un
quoique célèbres pour la

Langue qui a cours en Italie, pourquoi ſoûtiendra-t-on qu'il nous eſt impoſſible de bien écrire en Latin, parce que la Langue Latine ne ſe parle plus?

Pour ſurcroît de preuves, il ne nous ſera peut-être pas permis de produire l'exemple de ce nouveau Fabuliſte, parce que cette raiſon paroîtroit affectée, intéreſſée, partiale; mais il ne doit pas nous être défendu de croire qu'entre lui & Phèdre les différences ne ſont pas bien ſenſibles. Et comme, ſur ce point, on n'eſt pas obligé de s'en rapporter à notre jugement, nous diſons aux Lecteurs de bonne foi: Prenez les deux Fabuliſtes, comparez-les & jugez d'après votre expérience.

Outre l'Apologie du Latin moderne & de ſes uſages, il y a, dans la Préface de ce Volume, un Catalogue raiſonné des principaux Fabuliſtes, depuis Eſope, Contem-

proche le plus de la Fo
quoiqu'il y ait encore une
diſtance de l'un à l'autre. I
raċtèriſer la Fontaine, il 1
que ce peu de mots :
Fontanæ Fabellas qui neſci
barus eſt; qui legit, nec an
ſentit ingenii excellentis
mentum eſſe pulcherrimu
profectò feſtivitatem ipſar
venuſtatem ne de facie
novit.

Ces cinq nouveaux Li
Fables ſont dédiés à M.
d'Olivet, dont l'Auteur pe
vement & élégamment le
tés littéraires & morales.

» de ſoin, que le Latin vous eſt » familier comme le François. » Dans l'uſage de ces deux Lan- » gues, vous joignez la beauté, la » fineſſe, la clarté du ſtyle, à la » force du jugement & à la ſûreté » du goût..... Votre complaiſance » m'a fait croire que ce petit pré- » ſent ne vous ſeroit pas déſagréa- » ble. Vous aimez à obliger tout » le monde ; vous uſez volontiers » d'indulgence, & toujours mal- » gré vous des droits de la criti- » que. « Ce François, au reſte, n'eſt que l'ébauche groſſière du Latin que nous tranſcrivons.

Quapropter aliquam ut iſti jucun-
diſſimæ
Urbanitati gratiam rependerem,
Hos fabularum quinque decrevi li-
bros
Tibi dedicare ; eoſque præ quinque
alteris
Polire ſtudui tantò diligentiùs,

Quòd eruditus non Latino ſis minu
Quam Gallico ſermone, ſcribend
tifex :
Etenim decorum, delicatum,
dum
Servas, in utroque genere, verb
ordinem ;
Pariterque, quas res invicem ar
velit
Arguta ratio, viſque judicii poter
Egregiè calles ; & bonâ reconditu
Sub mente guſtum laudis utri
obtines :

. . . .

Jam verò id omne quidquid eſt
nuſculi
Ut judicarem non tibi ingratum
Tua ſingularis induxit me l
nitas :
Amas rependere omnibus videlic
Officia liberalis indulgentiæ ;
Cenſoriæque virgulæ amaritudin
Adhibere nunquam, niſi perin
ſoles.

Chaque Livre de ces Fables eſt annoncé par un Prologue : en quoi l'Auteur imite Phèdre. Il le ſurpaſſe même en diſant plus de choſes, & les diſant d'un ton plus philoſophique. Par exemple, dans le Prologue du premier Livre, il décrit ſon éloignement pour la Satyre & ſon penchant pour la ſolitude. » Je demande inſtamment » qu'on me croie exemt de toute » malignité, de toute envie de » nuire à qui que ce ſoit. Je vis » preſque uniquement renfermé » dans moi-même. Je n'ai aucune » liaiſon avec ces enfants de la » terre, qui raſſemblent autour de » leur table ſomptueuſe un eſſain » de Littérateurs frivoles & famé- » liques. Je ne ſuis point de ces » aſſemblées ſavantes, d'où je » pourrois remporter des ſenti- » ments d'émulation qui dégénè- » rent aiſément en dépits, en » jalouſies, en rivalités, en haines.

» Sans distinctions au-dehors, je
» coule une vie tranquille, obs-
» cure, solitaire : si je connois les
» mœurs des hommes, j'ai acquis
» cette connoissance dans les Li-
» vres qui sont mes confidents &
» mes amis. «

Hunc denique tamen oro multùm, & obsecro,
Ut mentis ergà quemlibet affectu malo
Prorsus alienum existimare me velit:
Quippe quia vivo mihi propè uni cognitus :
Nullumque novi ex istis terræ filiis,
Regifica quorum prandia examen leve
Famelicumque literatorum colit :
Neque eruditis versor in conventibus,
Undè mihi furtim sub pectore inoleverit
Et efferbuerit acrior æmulatio ;
Tùm mentis ægritudo, livor posteà,

ùm ſimultas , & odium coaluerint.
inhonoratus invidendam nemini
damque vitam ſolus in tenebris ago ;
ſi quid fortè calleo de moribus
ıinum , illud omne debeo libris ,
s consulere amo Lector non indiligens.

D'environ trois cents cinquante
les qui ſont dans ce Recueil
; deux parties compriſes) il y
a pluſieurs traitées ou contées
ɔrès les divers Auteurs qui ſe
t diſtingués en ce genre. Les
res , en très - grand nombre,
été imaginées par notre Faiſte.
Nous donnerons d'abord
exemple de l'imitation. Tout
nonde ſait la Fable du Pot-au-
t ſi bien narrée par la Fonne , & comment Perrette

Comptoit déja dans ſa penſée
Tout le prix de ſon lait, en employoit l'argent,
Achetoit un cent d'œufs, faiſoit triple couvée :
La choſe alloit à bien par ſon ſoin diligent.
Il m'eſt, diſoit-elle, facile,
D'élever des poulets autour de ma maiſon :
Le Renard ſera bien habile,
S'il ne m'en laiſſe aſſez pour avoir un cochon.
Le porc à s'engraiſſer coûtera peu de ſon ;
Il étoit, quand je l'eus, de groſſeur raiſonnable :
J'aurai, le revendant, de l'argent bel & bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre eſtable,
Vu le prix dont il eſt, une vache & ſon veau
Que je verrai ſauter au milieu du troupeau ?

Perrette

Perrette là-dessus saute aussi, transportée,
Le lait tombe; adieu veau, vache, cochon, couvée, &c.

Voici la Fable Latine qu'on nous donne au 6e Livre de ce Recueil, (Fab. XII.)

Summo repositum capite lactis cymbium
Puella dum fert rustica, tacito in sinu
Reputare cœpit quidquid hinc posset boni
Emergere sibi : Vel nihil, inquit, ex meo
Conficiam lacte, vel pecuniæ satis,
Ut ova centum comparem : pulli tribus
Simul à Gallinis excludentur : est quidem
Astuta vulpis; horum non adeò tamen
Numerum diminuet, ut porco non sint pares

Emendo : tenuis emptus eſt porcus mihi ;
Pingueſcit ; jamque multum fecit corporis ;
Venditur : emiturque vacca & ejus inſuper
Vitulus, in arvo qui jam exultat ſordido . . . . .
Hîc, oneris oblita ſui, gaudio exilit
Puella, ſpeſque cum lacte evertit ſuas.

Le ſens moral occupe, dans la Fontaine, quatorze Vers, que le Latin rend en deux.

Mortalium pleroſque fabella hæc monet,
Qui ſomniare magna vigilantes ſolent.

Le Fabuliſte François eſt encore imité dans une multitude de Fables bien choiſies. Notre Auteur indique tous ſes emprunts ; & en les comparant avec les ſources, on

voit qu'il s'est rendu propres tous ces sujets ; qu'il a copié en homme capable d'inventer. Enfin les Fables qu'il a imaginées lui-même, montrent ses ressources en ce genre. Nous ne citerons que deux exemples pris à l'ouverture du Livre.

Le premier est la premiére Fable du VIIe Livre, intitulée : *La Perdrix & le Chien-de-Chasse.*

» Un Chien-de-Chasse avoit » suivi une Perdrix à la piste ; » puis s'étoit arrêté tout court. » L'imprudent oiseau crut que le » moment du péril étoit passé ; que » le chien avoit pris des inclina- » tions pacifiques. Insensé ! il ne » voyoit pas que cet ennemi ne » suspendoit sa course, qu'afin de » donner le signal au Chasseur. » Celui-ci, en effet, connoît la » manœuvre de son chien : il ar- » rive, fait partir la perdrix, la » tire au vol, & la tue. *Jamais*

» un ennemi n'est plus à craindre
» que quand il prend le masque
» de la douceur.«

Odore Perdix quæ se prodiderat
suo,
Venaticum consistere subitò Canem,
Et subsidêre, & omnem frangere impetum,
Et quasi cavere ne quid officeret, videns,
Nihil timendum jam sibi esse credidit.
Sed ista volucrem decipiebat credulam
Species dolosa fictæ mansuetudinis:
Eratque signum, gressibus tacitis
hero
Huc se inferenti, præda ut innotesceret:
Et rem ille pulchrè intelligit; & ubi
satis
Accessit, aliquo motu Perdicem excitat,
Et avolantem missili plumbo necat.

Nocitura numquàm certiùs eſt malignitas,
Quàm cùm perſonam lenitatis induit.

Le ſecond exemple eſt la quatorzième Fable du huitième Livre, intitulée : *Le Corbeau & le Lièvre.*

» Un Lièvre broutoit le thym » dans la prairie. Un Corbeau le » vit du milieu de l'air, & appercevant auſſi de loin des Chaſ» ſeurs ; hélas ! *dit il*, cette mal» heureuſe pécore va périr, ſi je » ne l'avertis promptement. Il » s'abbat donc ſur le terrein, il » témoigne ſon inquiétude au Liè» vre qui ne ſe défie de rien ; il » l'exhorte à gagner au pied, s'il » veut éviter le malheur qui le » menace. Le Lièvre obéit, & dé» campe en conſéquence de l'avis » qui étoit faux : car les Chaſſeurs » avoient pris leur route d'un

» autre côté. Le Corbeau voulut
» aussi s'en aller, mais ses pieds
» étoient enlassés dans un piège
» qu'il n'avoit pas remarqué tandis
» qu'il s'érigeoit en donneur d'avis.
» *Ainsi arrive-t-il souvent que*
» *ceux qui se mêlent le plus des*
» *affaires d'autrui, ne voient rien*
» *dans leurs propres affaires.*«

Per odora rura dum thymum pascit
Lepus;
Volans per auras hunc simul Corvus
videt,
Simulque venatores aspicit procul:
Miseramque pecudem nisi, ait, admo-
neam citò,
His facilè fiet præda venatoribus.
Delapsus ergò postquam consedit solo,
Leporem quietum hortatur monitor
anxius,
Fugiat, suoque se recipiat latibulo,
Ac venatorum vitet adventum, &
necem.

s monitis ille paruit, falsis licet :
m venatores aliò cursum verte-
rant.
Corvus, ut humo tollere se tentat, pedes
tineri sentit impeditos cassibus,
quos latentes induit se impro-
vidus,
uri alterius providere dum cupit.
Rebus alienis qui studens vigilan-
tius,
iàm sic opus, hi sæpe nihil in propriis
vident.

C'en est assez de cette courte
nalyse, pour inviter les hom-
es de Lettres à lire tout le Re-
eil de ces Fables. Nous ne
aignons pas qu'après l'avoir lu
; disent que cette composition
atine est un abus du langage
s Romains ; une insulte faite
ux Anciens, & un acte de bar-
arie. Ils conviendront plûtôt
u'une Langue qui fait encore

tant de plaisir, mérite d'être accueillie, protégée, conservée, & qu'il faut ne tenir aucun compte des Sophismes de ses Adversaires.

ARTICLE LXV.

MÉMOIRE DANS LEQUEL on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne, lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, le 14. Novembre 1758. Avec un Précis du Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy, sur les Lettres Phéniciennes, lu dans l'Assemblée publique de la même Académie, le 12. Avril 1758. *Par M. de Guignes, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Professeur au Collège Royal de France en*

Langue Syriaque, Censeur Royal, Interprète du Roi pour les Langues Orientales, & Membre de la Société Royale de Londres. (Brochure de 80 pag. *in*-8°.) A Paris, chez Desaint & Saillant, rue Saint-Jean de Beauvais, &c. M. DCC. LIX.

L'Objet de ce Mémoire est si singulier & si important pour l'Histoire ancienne, qu'il est bien à desirer que l'Auteur exécute pleinement son projet. Il l'annonce ici : c'est de faire voir que les Egyptiens & les Chinois ont une origine commune ; ou, ce qui fait bien plus d'honneur encore aux premiers, que les Chinois sont une Colonie Egyptienne. Les rapports des Langues de ces deux Peuples & les ressemblances de leur histoire respective, doivent être la base de ce système

On l'indique simplement dans ce Mémoire abrégé : on en fait appercevoir la probabilité, & voici comme on y procéde.

Quelques Auteurs ont déja dit ou soupçonné que les Chinois viennent des Egyptiens. M. Huet est un des premiers qui se soient exprimés sur cela d'une maniére précise, sans toutefois entrer dans des détails de preuves. Il y a quelques années que M. de Mairan traita le même point avec bien plus d'étendue ; & peut-être n'avoit-il aucune connoissance du sentiment de M. Huet, qui n'a parlé de ces rapports que dans son Histoire du Commerce & de la Navigation des Anciens : Ouvrage qui a peut-être plus coûté à son Auteur qu'il n'est estimé ou même connu.

M. de Mairan écrivant au P. Parennin, Missionnaire de la Chine, lui proposoit toutes les raisons qui

utorisent l'identité d'origine dans les Chinois & dans les Egyptiens : c'étoit pour engager le Missionnaire à éclaircir ce point d'Histoire & à lever tous les doutes. Le P. Parennin répondit par une Lettre détaillée, qui rejettoit absolument le système des transmigrations Egyptiennes, portées jusqu'à la Chine. On nous redonne ici cette Lettre non pour appuyer les conjectures de M. de Guignes, qui ajoûte encore à l'opinion de M. Mairan ; mais on a été bien aise de faire voir au Lecteur quelles ont été sur ce point les entretiens du savant Académicien & du Missionnaire.

M. de Guignes a été persuadé long-temps que les Chinois *n'avoient jamais rien pris des Egyptiens*. Il n'a changé d'avis qu'après la lecture d'un Mémoire de M. l'Abbé Barthelemy *sur les Lettres Phéniciennes* : Mémoire

qui contient aussi
de cette Langue.
que cette Nouveau
plaudie dans l'Ac
des Belles-Lettres
l'époque des lum
procurées M. de G
gine Egyptienne d
» est convaincu *a*
» les Caractères,
» forme du Gouv
» Souverain, les l
» qui gouvernoien
» l'Empire entier
» & que toute l'an
» de la Chine n'ét
» que l'Histoire d'
» mise à la tête
» Chine, comme
» établis en Améri
» actuellement un
» le premier Souve
» gardé comme le
» Monarque qui re
» Par-là toute l'Hist

antérieure deviendroit l'Histoire
ancienne de cette Colonie. «
oilà, sans doute, une idée fort
:uve, & qui demande de gran-
:s discussions pour être établie
une manière probable.
Aussi notre Auteur pose-t-il
abord le fondement des preuves
i'il prétend tirer du rapport des
ingues : & c'est pour cela qu'il
nne un Précis du Mémoire de
. l'Abbé Barthelemy *sur les*
:ttres Phéniciennes. Ces Lettres
: peuvent s'estimer que d'après
; monuments Phéniciens. On a
it des découvertes en ce genre ;
lle sur-tout de deux marbres
['on voit à Malthe dans le Jar-
n des Jésuites : ils sont chargés
in & l'autre d'une même inscrip-
›n Phénicienne, accompagnée
une inscription Grecque qui est
ıssi la même. Plusieurs Savants
it tâché de l'expliquer ; mais,
›mme ils travailloient sur des

copies défectueuses, ils ont tous fait montre de leur esprit, sans toucher la vraie signification de ce monument. M. l'Abbé Barthelemy rapporte deux de ces explications, indique les autres, & donne la sienne qui doit l'emporter sur toutes, parce qu'elle a été faite d'après les moules en plâtre qu'on a pris sur les originaux mêmes : c'est à M. le Comte de Caylus, toujours exact & attentif en fait de monuments, qu'on doit ces moules & leur transport à Paris.

Or, en suivant de près tous les caractères de ces inscriptions, on trouve qu'ils ont de grands rapports avec les anciens caractères Hébreux ou Samaritains ; & de la comparaison des uns & des autres est née l'explication que donne M. l'Abbé Barthelemy. Aussi, dans la Planche qui contient l'inscription Phénicienne, présente-t-il

même monument en Lettres
ébraïques ; &, pour la commo-
té des Lecteurs, il emploie les
ettres de l'Hébreu ordinaire, non
lles de l'ancien Hébreu qui est le
maritain.

Cette inscription, au reste,
exprime qu'un vœu fait par
ux Tyriens à Hercule *Arche-*
tes ou Conducteur. C'est assu-
ment un objet de la plus petite
portance ; mais parce que l'ins-
iption donne lieu de former
Alphabet Phénicien ; & que de
t Alphabet une fois connu, on
usse sans peine à la connoissance
e divers monuments Phéniciens,
nt en inscriptions qu'en mé-
illes, on voit déja que les mar-
es de Malthe & leur explica-
on sont d'une grande consé-
ence. Qu'est-ce cependant en
mparaison des facilités que cette
écouverte donne pour entrer
ans la connoissance de la Langue

Egyptienne ? En comparant
ture Phénicienne avec celle
gypte, telle qu'on l'a ſur plu
monuments & ſur les band
toile qui enveloppent les mo
on trouve des rapports ext
ment ſenſibles entre les deu
gues. Et de-là quels prog
fera-t-on pas dans le dé
pement des plus grandes
quités ?

M. de Guignes, par exe
eſt parti de l'Alphabet Phén
pour ſoupçonner d'abord &
ſuite pour aſſûrer l'origine
tienne des Chinois. Voici ſo
cédé. Comme il étudioit
long-temps les anciens cara
Chinois, il fut frappé de la re
blance très-marquée qui ſe
nifeſtoit entre quelques-u
ces caractères & certaines l
de l'Alphabet Phénicien :
» l'*Aleph* Phénicien, qui eſ
» lettre perpendiculaire, c

ɔar deux lignes droites formant ın angle, ſe trouve ſous les nêmes traits, dans le même ɔrdre, & avec la même valeur ɔarmi les anciens caractères Chinois. C'eſt le premier de eurs ſignes radicaux, comme l'*Aleph* eſt la premiére Lettre dans l'Alphabet Phénicien : il déſigne l'unité parmi les Chinois, comme l'*Aleph* la déſigne parmi les Peuples de l'Orient &c. «

Il obſerva de plus que, dans écriture Chinoiſe, certains ſi- ıes qu'on emploie pour déſigner rtaines choſes ſe rapportent à s Lettres Orientales qui ont s dénominations particulières ; ainſi, par exemple, le ſigne ıinois, qui dénote une *maiſon*, tout ſemblable au *Beth* Hé- eu, qui ſignifie la même choſe ; 'il en eſt de même d'autres ractères Chinois comparés avec *Daleth* Hébreu, qui déſigne

une porte, avec l'*Ain* Hébreu qui signifie un œil &c.

Enfin à force d'examiner & d'analyser les caractères Chinois, qui renferment plusieurs lettres élémentaires & qui sont érigés en hiéroglyphes, il reconnoît qu'ils avoient été formés originairement de caractères alphabétiques très-probablement communiqués par des Egyptiens ou des Phéniciens : ce qui se rapporte au même. Or ceci, sans doute, est fort singulier : les Chinois auront des caractères, vrais hiéroglyphes en eux-mêmes, lesquels ont néanmoins pour éléments des caractères alphabétiques venus des Langues Orientales Egyptienne ou Phénicienne ; & ces Chinois ignoreront ce mystère ; & les Lettrés de cette Nation, dont toute la science consiste à connoître les caractères de leur Langue, ne soupçonneront pas même que ces

caractères sont les débris du Phénicien & de l'Egyptien &c.

Il doit donc y avoir eu une transmigration d'Egyptiens, de Phéniciens, de Syriens à la Chine. M. de Guignes semble nous laisser l'option entre ces trois Peuples, dont les Egyptiens néanmoins & les Phéniciens furent les plus célèbres par leurs voyages. Mais en quel temps se fit cette transmigration ? Notre Auteur penche à croire que ce fut vers l'an 1122 avant Jesus-Christ, époque qui répondroit aux temps de Samson dans l'Histoire-Sainte. » Alors, » *dit M. de Guignes*, on voit (en » Chine) un Prince qui la par» tage entre un grand nombre » de Généraux pour les récom» penser. Ces Généraux s'établis» sent dans les Provinces, rassem» blent les Peuples & les soumet» tent à l'ordre : ne connoît-on » pas à ces traits l'origine & la

» formation d'un Empire? « On ajoûte d'autres rapports ou conformités entre les Egyptiens & les Chinois, & l'on en omet encore beaucoup qui sont insinués dans la Lettre de M. de Mairan au P. Parennin & peut-être ailleurs.

Nous seroit-il permis d'ajoûter quelque chose sur l'époque qu'indique M. de Guignes ; sur cette année 1122 avant Jesus-Christ qu'il estime avoir été le temps de la communication entre l'Egypte & la Chine? Le P. Gaubil, ancien Missionnaire de la Chine, marque précisément, dans une belle & longue Chronologie Chinoise qu'il acheva en 1749, que l'année 1122 avant Jesus-Christ est la premiére de la Dynastie de *Tcheou*, dont le Chef, nommé *Vouvang*, fit de grands établissements en Chine ; qu'il ordonna que la Lune où est le Solstice

'er seroit la premiére de l'an-
ivile ; qu'il donna le Gou-
ement des pays conquis sur
ynastie précédente à plusieurs
es frères ; qu'il fit de grands
ents aux Princes & aux Grands ;
établit des Loix pour le sou-
nent des Peuples & pour la
é du pays ; qu'il rechercha
Savants & les hommes ver-
x &c.

'out cela, en effet, ressemble
z aux dispositions d'un Légis-
ur qui police une nouvelle
e. Mais voici quelque chose
ore de plus favorable au sys-
e de M. de Guignes. La même
onologie nous apprend, tou-
rs d'après les anciens Livres
nois, que le frère de *Vou-*
g, nommé *Tcheou-kong*, con-
la boussole & en apprit l'usage
les Etrangers pour retourner
is leur pays. Ces Etrangers
ient des pays à l'Occident de

» forr... on nomme en particu-
ajoû... , Laos, la Cochin-
for... &c. mais peut-être faut-il
le... ...ter jusqu'à l'Egypte & à la
...énicie, auquel cas ces Etran-
...ers seroient les Egyptiens ou les
Phéniciens, Auteurs de la découverte & de la législation des Chinois.

Observons que, quand M. de Guignes fait la Chine Colonie de l'Egypte, il ne prétend pas qu'avant l'an 1122 il n'y avoit point d'habitants dans ce vaste pays : il soûtient seulement que, dans les siècles précédents, la Chine étoit peuplée de Sauvages, dont quelques-uns même subsistent encore, *dit-on*, dans les montagnes. Cette Observation est importante pour faire disparoître le peu de vraisemblance qu'il y auroit à supposer que la Chine eût été sans habitants jusqu'à l'an 1122 avant Jesus-Christ, & que tout-d'un-coup

eût acquis les forces d'un
nd Empire au moyen d'une
ple Colonie d'Egyptiens. Il
: donc concevoir que la transf-
gration Egyptienne aura simple-
nt influé dans les Lettres, les
s, la Religion, le Gouverne-
nt, &c.

Selon le systême de M. de
ignes, ces Egyptiens ou Phéni-
as, Instituteurs des Chinois
s l'an 1122 avant Jesus-Christ,
ont transmis leur Histoire,
t-à-dire leurs Antiquités,
rs Dynasties & leurs Fables au
aple qu'ils policerent alors.
nsi, dans la pensée de l'Auteur,
Princes *Yu*, *Ki*, *Kang*,
hong &c. qui forment la pre-
ére Dynastie Chinoise, ne se-
nt autres que le *Menès*, l'*A-*
tés, le *Diabiès*, le *Penphos* des
yptiens. Ainsi les Chinois au-
nt adopté non-seulement les
iges & la Langue, mais aussi

la Chine : on nomme en pa
lier Siam, Laos, la Co
chine &c. mais peut-être f
remonter jusqu'à l'Egypte &
Phénicie, auquel cas ces E
gers seroient les Egyptiens o
Phéniciens, Auteurs de la d
verte & de la législation
Chinois.

Observons que, quand M
Guignes fait la Chine Colon
l'Egypte, il ne prétend pas
vant l'an 1122 il n'y avoit
d'habitants dans ce vaste pay
soûtient seulement que, dar
siècles précédents, la Chine
peuplée de Sauvages, dont
ques-uns même subsistent enc
dit-on, dans les montagnes. C
Observation est importante
faire disparoître le peu de
semblance qu'il y auroit à su
ser que la Chine eût été sans h
tants jusqu'à l'an 1122 avant J
Christ, & que tout-d'un-

elle eût acquis les forces d'un grand Empire au moyen d'une simple Colonie d'Egyptiens. Il faut donc concevoir que la transmigration Egyptienne aura simplement influé dans les Lettres, les Arts, la Religion, le Gouvernement, &c.

Selon le systême de M. de Guignes, ces Egyptiens ou Phéniciens, Instituteurs des Chinois vers l'an 1122 avant Jesus-Christ, auront transmis leur Histoire, c'est-à-dire leurs Antiquités, eurs Dynasties & leurs Fables au 'euple qu'ils policerent alors. insi, dans la pensée de l'Auteur, s Princes *Yu*, *Ki*, *Kang*, *:hong* &c. qui forment la preére Dynastie Chinoise, ne sont autres que le *Menès*, l'*A-és*, le *Diabiés*, le *Penphos* des 'ptiens. Ainsi les Chinois aut adopté non-seulement les es & la Langue, mais aussi

les Annales de l'Egypte ; & l'adoption aura été faite de si bonne foi, que les plus anciens Historiens de la Chine ne s'en seront pas apperçus. Il y a quelque difficulté dans cette hypothèse, & il est bien à souhaiter que l'Auteur puisse l'expliquer, la développer, la perfectionner, la mettre dans ce point de probabilité historique, qui satisfasse les Savants & qui impose silence aux préjugés.

ARTICLE LXVI.

A COMPLETE HISTORY of England deduced from the descent of Julius Cæsar to the treaty of Aix-la Chapelle 1748, containing the transactions of one thousand eight hundred and three years. By T. Smollett, M. D. Vol. the third. London printed for James Rivington and James Fletcher, at the Oxford-Theatre in Pater noster Row 1757. *Histoire complette d'Angleterre depuis la descente de Jules César jusqu'au Traité d'Aix-la Chapelle en 1748, contenant ce qui s'est passé dans l'espace de mil huit cents trois ans.* Par T. Smollett, Docteur en Médecine. (Troisième Volume, grand *in*-4°. pages 552.) *A Londres, chez*

Jacques Rivington, & Jacques Fletcher, au Théâtre d'Oxford, 1757.

L'Angleterre n'avoit été que Schismatique sous Henri VIII. qui s'étoit constitué Chef de l'Eglise Anglicane : elle devint hérétique sous le jeune Edouard VI. La Reine Marie, fille de Henri VIII. & de Catherine d'Arragon, rétablit, dans ce Royaume, la Religion Catholique ; mais son Regne trop court ne fit que suspendre, pour quelque temps, les progrès de l'hérésie, qui reprit bientôt après de nouvelles forces, & monta sur le Trône avec Elisabeth. Croiroit-on que ces mêmes Anglois, si jaloux de leurs privilèges, si fiers de leur liberté, virent presque sans murmurer, du moins sans y mettre d'obstacles, tant de changements dans leur Religion ? Il sembloit que ce

:t, pour le gros de la Nation, ıe chose indifférente. Ce qu'il a de plus étonnant encore, c'est ıe le Royaume d'Angleterre .ssa si rapidement d'une Religion ıne autre, que ces quatre révo- tions différentes furent com- encées & consommées en moins : vingt-cinq ans.

Elisabeth parvint au Trône en 558. Cette Princesse avoit fait :ofession de la Religion Catho- que pendant le Regne de sa sœur larie. *Elle assistoit*, dit Camb- en, *au service divin suivant le :t de l'Eglise Romaine, & elle : confessoit souvent.* Mais elle 'en étoit pas moins attachée aux ouvelles erreurs. Les Ecrivains roteſtants glissent légèrement sur et endroit de la vie d'Elisabeth; 'est, en effet, une tache à sa mé- ıoire. Quelques-uns, pour la ıstifier, disent qu'elle fut con- rainte de se plier à cette dissimu-

lation, parce qu'autrement
auroit eu tout à craindre d
sœur. Nous ne nous arrête
pas à faire voir le peu de soli
d'une justification, dont les p
cipes tendroient à excuser
les Apostats. Il faut du m
que les Panégyristes d'Elisa
reconnoissent ici la supériori
caractère de la Princesse M
sur celui de leur Héroïne. Edo
VI. avoit, dans la plus grande
nesse, toute l'activité d'un
de parti qui veut gagner des
selytes à sa Secte ; mais en
employa-t-il ou fit-il employe
promesses & les menaces pour
gager Marie à quitter la Reli
Catholique, ou du moins à d
muler ses véritables sentim
Jamais il ne put obtenir d

M. Smollett, deux maximes
onduite, dont elle ne s'écarta
ais ; la premiére fut de se
ilier l'amour & l'attachement
son Peuple ; la seconde, de
iter aux Princes voisins ses
emis assez d'occupations & de
ibles chez eux, pour qu'ils se
ivassent hors d'état de se réunir
tre elle. *She laid down two
ims, from which she never
rved through the whole course
her reign ; the first was to
ciliate the affection of her
ple ; and the other to find
k for her enemies in their
n dominions..... in such a man-
as would prevent them from
ing*, &c. (pag. 8, & suiv.)
l faut voir, dans notre Auteur,
développement de ce systême
dministration ; les moyens qu'E-
beth mît en usage, pour réussir
is ces deux objets, & les avan-
es qu'elle sut en retirer. Au

VI. pag. 151, & ſuiv.)

La gloire du Regne d'Eli
ne conſiſte pas dans de
évènements arrivés en Ang
pendant qu'elle fut ſur le T
mais dans la tranquillité do
fit jouir ſes ſujets, qu'elle
heureux. Cette gloire, moin
tante peut-être que cell
Conquérants, eſt la plus pu
yeux du Sage, & la plus dig
flatter l'ambition d'un Sou
Eliſabeth ouvrit à ſon Peu
nouvelles ſources de tréſors
la protection & l'encourag
qu'elle donna toujours aux
mercants. Ce fut elle qu

ıémoire de cette Reine,
ıment *le plus grand &*
de leurs Rois. Il faut
en effet, qu'il y auroit,
oire, peu de Monarques
ıſſent d'être comparés à
ſi l'on pouvoit oublier
nplacable contre la Re-
ıolique, & la mort in-
ıelle de Marie Stuard.
es Ecrivains Proteſtants
du qu'Eliſabeth ne fit
:rſonne pour cauſe de
Nous avons un Ouvrage
:n ſous le titre ſuivant :
itannica per quam li-
ot in eo regno cives
:ditiones morte mulcta-
neminem vero propter
n aut ceremonias Ro-
:t Ouvrage, monument
& rampante adulation,
ſé par ordre d'Eliſabeth,
Londres en 1584, an-
e par un grand nombre

d'exécutions sanglantes. Elisabeth crut que cette espèce d'Apologie appaiseroit les clameurs & l'indignation que l'effusion du sang Catholique en Angleterre excitoit dans les pays étrangers. Depuis cette époque, on fit encore mourir bien des Catholiques : il est vrai que l'Arrêt de leur condamnation ne renfermoit pas toujours la clause & l'accusation *de Papisme* ; mais la plûpart de ceux qui périrent, auroient été innocents, s'ils n'avoient pas été Catholiques. On leur cherchoit querelle sous le plus léger prétexte, & l'on étoit toujours déterminé à les trouver coupables, parce qu'on vouloit qu'ils le fussent. M. Smollett, plus équitable en ce point que Cambden, Thoiras, & les autres Ecrivains Protestants, raconte avec ingénuité les artifices indécents & scandaleux mis en œuvre par les Emissaires de la

;ine pour perdre les Catholi-
es. On envoyoit dans les mai-
ıs des Papiftes, *dit-il*, des Let-
:s contrefaites, foit au nom de
arie Stuard, foit au nom des
ıtholiques Anglois fugitifs ; on
ɔandoit dans tout le Royaume
s efpions chargés d'obferver &
rapporter les actions & les pa-
les des perfonnes que l'on fuf-
ctoit ; enfin il n'y a point de
rtes de délations que l'on ne
ût & que l'on n'encourageât.
*'andalous and unfair devices
ere practifed by the queen's
miffaries. Counterfeit Letters
ere fent to the houfes of Pa-
fts, in the name of mary, or
e Catholic fugitives abroad:
ies were employed through the
hole Kingdom, to obferve and
port the words and actions of
:ofe who were fufpected: all
rts of informers were credited
ıd encouraged.* (p. 75.)

M. Smollett montre la même équité lorsqu'il parle de la mort de Marie Stuard, & des motifs dont on voulut couvrir l'horreur d'un attentat qui n'avoit point d'exemple dans l'Antiquité. Il paroît persuadé que cette Reine infortunée fut une victime sacrifiée moins à des considérations d'Etat, qu'à la jalousie personnelle d'Elisabeth, qui ne pardonnoit point à Marie la supériorité de ses graces & de sa beauté. Elisabeth, *dit-il*, étoit femme tout autant qu'elle étoit politique; si elle redoutoit les droits de Marie au Trône d'Angleterre, elle n'étoit pas moins jalouse des qualités aimables qui brilloient dans la Reine d'Ecosse. *The charms and the accomplissements of her person..... Contributed as much to her ruin, as did her title to the Crown of England..... Elizabeth was a woman as well as a Po-*

cian. She not only dreaded
ary as the rival of her dignity,
also envied her superior qua-
cations, &c. (p. 93.)
Ce qui justifie le sentiment de
re Auteur sur le véritable mo-
de la mort de Marie Stuard,
t qu'Elisabeth ne pouvoit re-
er ce crime sur la nécessité des
constances. En effet, quoiqu'en
e Thoiras (Tome VI. p. 425
ailleurs,) il n'est pas vrai que
choses fussent à un tel point
'il fallût que l'une des deux
ines pérît. Pour s'en convain-
, on n'a qu'à se rappeller la
iation de l'Europe au temps de
mort de Marie Stuard : tout
icouroit à la sûreté d'Elisabeth.
tte Princesse voyoit alors son
ône solidement appuyé sur
ffection de son Peuple. Elle
it fortifiée de l'alliance du Roi
France Henri III. La guerre
Flandres absorboit tous les

trésors & toute l'attention de la Cour d'Espagne. Elisabeth tenoit sa rivale, la Reine d'Ecosse, dans les fers. Les tentatives que l'on avoit faites pour procurer la liberté de cette malheureuse Princesse, n'avoient abouti qu'à conduire sur l'échaffaut ses plus illustres & ses plus zélés serviteurs; la terreur avoit glacé le peu d'amis qui lui restoient. Ce fut donc la haine personnelle d'Elisabeth plutôt que le motif de sa sûreté, ou des raisons de politique, qui ordonna la mort de Marie Stuard.

Nous ignorons d'après quelles autorités M. Smollett dit (p. 138) que François I. envoya l'Amiral d'Annebaut en Angleterre, l'an 1546, proposer au Roi Henri VIII. d'abolir la Messe dans les deux Royaumes de France & d'Angleterre; & que Henri goûta ce projet. *The French King sent over*

t his Amiral, With à for abolishing the Maſſ Kingdoms; and Henry the scheme. Nous avons du Bellay, Beaucaire, Evê-Metz, de Thou, André e, Mezeray, Daniel, & autres Hiſtoriens, qui mention du voyage de d'Annebault en Angle-1546, & nul d'entre eux de la propoſition qu'on faire ici de la part de I. L'Amiral d'Annebault yé Ambaſſadeur pour la n du Traité de Paix qui e ſe conclure entre les uronnes. Ce Traité ſe entier dans le XV^e^ Tome s de Rymer ſous l'année n n'y voit rien qui puiſſe tre l'idée de l'Anecdote e par M. Smollett. Cette e n'a pas même l'air de ſemblance; elle eſt dé-

mentie par le caractère & la conduite de François I. On sait combien ce Prince montra de zèle contre les nouvelles erreurs ; avec quelle sévérité il fit punir les Sectaires qui eurent l'audace de prêcher leurs dogmes, & d'afficher des placards contre la réalité de la présence de Jesus-Christ dans le saint Sacrement. Pour réparer ce scandale & cet outrage fait à la Religion, il ordonna dans Paris une Procession solemnelle, à laquelle il assista lui-même avec les Princes ses fils & toute sa Cour. Nous ajoûterons que c'eût été, dans ce Monarque, une grande mal-adresse que de faire au Roi d'Angleterre une pareille proposition. François I. pouvoit-il ignorer la haine que portoit Henri VIII. aux *Sacramentaires* ? Malgré le schisme qui le séparoit de l'Eglise Romaine, ce Prince fut toujours inviolablement attaché à la Foi

la réalité. C'est ce qu'on pour-
t démontrer par beaucoup de
s incontestables. Nous avons
devoir entrer dans cette dis-
sion critique, pour venger sur
point la mémoire de François I.
nême celle de Henri VIII.

Nous releverons encore une
te méprise de notre Auteur,
oiqu'elle soit beaucoup moins
portante. Il dit page 7, qu'après
mort de Henri II. Roi de France,
Couronne échut à son fils Fran-
I. *The Crown devolved upon
son Francis I.* Il falloit dire
nçois II. peut-être n'est-ce ici
une faute d'impression: c'en est
t-être une aussi à la page 195.
l'Auteur dit qu'*Urbain XIII.
èda à Gregoire XV.* il faut
Urbain VIII. Au reste, les
eurs typographiques sont très-
s dans ces trois gros Volumes.
us ne nous souvenons pas
voir lu d'Ouvrage aussi cor-

rectement imprimé que l'est cette Histoire d'Angleterre. Nous devons ajoûter que la beauté des caractères & du papier répond à l'exactitude de l'impression. Le tout fait honneur aux Presses Angloises.

Jacques I. successeur d'Elisabeth, lui étoit bien inférieur dans le grand Art de gouverner. Le Regne de ce Monarque ne servit qu'à donner un nouvel éclat au Regne de cette Princesse. Personne n'ignore le Vers célèbre qui peint si bien la façon dont les Anglois pensoient sur Jacques & sur Elisabeth.

> Rex fuit Elisabeth, nunc est regina
> Jacobus. *

Ce n'est pas que Jacques I. manquât de lumières, mais il

---

* Cette même idée fournit la matière d'une Epigramme qui fut

pas les talents qui font les
Rois. On a dit de lui qu'il
oins fait pour occuper un
que pour remplir une
dans l'Université d'Ox-
l se picquoit, en effet,
hilosophe & Théologien.
ant notre Auteur ne nous
pas une grande idée du
e ce Prince. Jacques, *dit-il*,
ectures, avoit ramassé (le
glois signifie *Glané*) quel-
nnoissances qui lui inspire-
e haute opinion de lui-
& le laisserent accessible &
aux artifices de l'adula-

France du temps de ce

is qu'Elisabeth fut Roi
glois fut d'Espagne l'effroi,
tenant devise & caquette
par la Reine Jacquette.

z, 1759.

tion. *James..... had gleaned ſome knowledge from books, which rendered him extremely ſelf-conceited, and laid him open to the arts of adulation.* (page 153.)

Sous Jacques I. l'Angletere fut dans l'Ordre Politique ce qu'elle eſt dans l'Ordre Phyſique, c'eſt-à-dire un Etat totalement ſéparé du Continent. Elle ne prit preſque aucune part aux grands évènements qui agiterent l'Europe. Elle n'en fut peut-être que plus heureuſe. Elle regagnoit, en richeſſes & en tranquillité, ce que ſon Monarque perdoit en conſidération chez l'Etranger. La longue paix dont elle jouit, étendit ſon Commerce & le rendit très-floriſſant.

Charles I. fils & ſucceſſeur de Jacques, fut un Prince ſans vices & preſque ſans défauts. Ses qualités aimables, ſa bonté, ſes ver-

tus mises en contraste avec ses malheurs & sa mort cruelle forment une suite de tableaux bien attendrissants, sur-tout quand on se rappelle la scélératesse, la noirceur, la perfidie, les succès & les triomphes des ennemis de ce bon Roi. Quoique M. Smollett soit toujours, dans ses récits, fidèle à copier Thoiras, il intéresse ici plus que son modèle, parce qu'il a sû mettre dans son style plus de chaleur & de vivacité. Le Regne de Charles I. est beaucoup plus diffus dans Thoiras ; c'est moins une Histoire qu'un Recueil de Dissertations & de *Factums* pour & contre ce Prince. On y rapporte en entier les Actes, les Manifestes & les Déclarations que les Royalistes & les Parlementaires publierent les uns contre les autres.

L'Auteur Anglois se contente de nous donner le précis & le

résultat de ces différentes pièces. Il raconte les évènements avec la plus grande équité. S'il peint vivement les crimes & les attentats des Sujets révoltés, il ne dissimule pas les fautes du Monarque, mais il ne se permet pas, comme Thoiras, de deviner les intentions du Roi, & de leur donner toujours les couleurs les plus odieuses. Thoiras étoit Calviniste zelé pour sa secte ; ses principes tenoient de trop près à ceux des Puritains, Auteurs de ces guerres civiles ; pour qu'il conservât, dans cette Histoire, le désintéressement d'un Juge sans prévention. Aussi quelque modération & quelque impartialité qu'il affecte, on reconnoît presque toujours son penchant pour les Puritains. Selon lui, c'est presque toujours le Roi qui a tort ; & toutes les démarches de ce Prince tendoient au Despotisme. Il est vrai que cet Histo-

ɛn change de langage quand il
ɔit l'autorité passer des Puritains
x Indépendants. Quoique cette
ɔuvelle secte fût née au sein du
uritanisme, Thoiras ne la mé-
ıge pas ; il semble même alors
ɛvenir Royaliste.

Nous ne nous arrêterons pas à
étailler ici les batailles & les
vènements qui amenerent l'hor-
ible catastrophe d'un Roi jugé,
ondamné, mis à mort par ses
ujets au milieu de sa Capitale.
l étoit réservé à l'Angleterre de
onner cet affreux spectacle à
'Univers. Il ne faut cependant
ɔas croire que toute la Nation
Angloise ait été coupable de cet
ıttentat. Ceux qui le commirent
ıe formoient pas la vingtième
partie de la Nation ; & c'est ce que
la femme du Lord Fairfaix elle-
même eut le courage de dire en
présence de ce Parlement sangui-
naire. Voici à quelle occasion ;

Lorsqu'on vint à lire l'accusation contre le Roi, accusation qu'on prétendoit être faite *au nom de tout le bon Peuple d'Angleterre*, on entendit une voix qui dit d'un ton éclatant : Non, ce n'est pas tout le Peuple Anglois ; ce n'en est pas la vingtième partie.* On reconnut aussi-tôt que cette voix étoit celle de Madame Fairfax. *When the impeachment Was read in the name of all the good People of England. No (replied the voice in a shriller tone) nor the tWentieth part of them..... they soon discovered that the person Who spoke Was the Lady Fairfaix.* (p. 342.) Cette Anecdote se trouve aussi dans l'Histoire du Chancelier Clarendon, (Tome V. p. 462 & 463 de la Traduction

---

* Dans Clarendon il est dit que ce n'étoit pas la centième partie du Peuple Anglois.

rançoise.) M. Smollett a beau-
oup d'autres obligations à cet
lustre Auteur, qu'il copie assez
ouvent sans le citer.

On demanderoit volontiers
omment il arriva qu'une partie
ussi peu considérable de la Na-
on vint à bout de changer l'Etat
: la Religion. Le grand homme,
ont nous venons de parler, se
ropose cette espèce de problème
istorique ; & la résolution qu'il
n donne, est vraiment philoso-
hique ; nous croyons devoir la
apporter, quoique M. Smollett
'en parle pas. » Je ne sais, *dit*
Clarendon, comment ceux à qui
on avoit confié l'intérêt de leur
Contrée, & qui peut-être s'é-
toient attiré cette confiance avec
beaucoup de frais & de travail
pouvoient répondre aux repro-
ches de leurs propres conscien-
ces, après que, par leur paresse
ou par leur négligence, ils se

» ſont laiſſé entraîner au torrent,
» & ont été cauſe des maux qui
» nous ont accablés. Par ce moyen
» une poignée de gens qui d'abord
» étoient beaucoup inférieurs en
» nombre & en crédit, parvinrent
» à donner la Loi au plus grand
» nombre, & par leur vigilance
» attirerent tout le corps à leurs
» ſentiments. On n'en ſera pas
» ſurpris, ſi l'on fait réflexion, que
» trois perſonnes diligentes & qui
» agiſſent avec chaleur, font ef-
» fectivement un nombre plus
» grand & plus fort que dix qui
» agiſſent avec indifférence, &
» qu'un eſprit de parti a beaucoup
» d'avantages qu'un conſeil mo-
» déré n'a pas, & dont les per-
» ſonnes d'honneur ne voudroient
» pas ſe prévaloir, même pour
» prévenir les deſſeins des autres.«
(Tome II. de la Traduction Fran-
çoiſe.) Ceci revient à ce que dit
ſi judicieuſement M. le Préſident
Hénault,

énault, (Tome I. p. 350.) *La volte suppose plus de chaleur, est plus agissante que la sasse.*

On a dit de Charles I. qu'il t le plus digne Gentilhomme; meilleur Maître, le meilleur mi., le meilleur Mari, le meilur Père & le meilleur Chrétien : son siècle. *He was*, dit Clandon, *the worthiest Gentlean, the best Master, the best riend, the best Husband, the best uther, and the best Christian the age in which he lived.*

La derniére Partie de cet Eloge roit vraie, si ce Prince eut vécu fut mort dans la Religion Caolique, à laquelle seule il aprtient de donner le véritable ix aux vertus. » La prison & la mort de Charles I. le feroient honorer comme un Saint, si la Religion Protestante formoit des Saints dignes de notre culte. «

(Mém. Chronol. T. III. p. 44, nouv. Edit.)

Aux sombres profondeurs d'une ame hypocrite, enthousiaste & féroce, Cromwel joignit les qualités brillantes qui font les grands Généraux & même les grands Princes. Il vit rechercher son amitié par des Rois qui auroient dû se réunir pour venger la Majesté du Trône indignement traitée dans la personne de Charles I. Jamais l'Angleterre n'eut une plus grande influence dans l'Europe que sous le Protectorat de Cromwel; elle en étoit l'arbitre: son pavillon fut respecté dans toutes les mers; & son alliance garantissoit la victoire. Notre Auteur trace de cet heureux scélérat un portrait comparable à ceux que nous en ont donnés les plus célèbres Ecrivains. Mais quelque estimable que soient tous ces portraits, ils nous paroissent bien inférieurs à l'idée

ublime que présente un Vers de Pope, lorsqu'il a dit de ce fameux Tyran : *Voyez Cromwel condamné à une renommée éternelle.*

See Cromwell, damn'd to everlasting fame.

Essai sur l'homme, Epît. 4. Vers 274.

Ce seul Vers exprime tout ce qu'il faut penser de Cromwel en bien & en mal. M. Smollett fait mourir Cromwel dans la 59^e année de son âge, (in the fifty-ninth year of his age.) Thoiras dit (page 82, Tome IX.) que cet Usurpateur mourut à 58 ans. Tous deux se trompent. Cromwel est mort en 1658 le 13. Septembre, âgé de 55 ans & cinq mois, étant né en 1603 le 3. d'Avril, jour auquel mourut la Reine Elisabeth.

Nous ne devons pas omettre une Anecdote bien glorieuse à la Maison de la Tremouille, & même

à la Nation Françoise. Trois ans après la mort de Charles I. la Comtesse de Derby défendit avec le plus grand courage un Château dans l'Isle de *Man*. Elle étoit, *dit notre Auteur*, de la noble Maison de la Tremouille en France, & elle eut l'honneur d'être *le dernier Anglois* qui se soumit à la République victorieuse. *She was of the noble House of Tremouille in France,... and had the honour of being the last British subject who submitted to the victorius commonwealth.* (page 365.)

Le Général Monk se couvrit d'une gloire immortelle en rétablissant la Royauté. Il se conduisit avec tant de sagesse, qu'il ne laissa transpirer son secret que lorsqu'il se crut assûré du succès. Si Richard Cromwel avoit eu les talents de son père, jamais peut-être Charles II. n'auroit remonté sur son Trône. Ce Prince, quoiqu'il eût été

ruit à l'école de l'infortune &
disgraces, ne fut pas, comme
ayeul notre grand Henri,
fiter de ses malheurs. Il avoit
ucoup d'esprit, mais il n'avoit
de caractère : on l'a taxé d'in-
itude à l'égard de ceux qui
ient le plus contribué à son
blissement. Charles II, avoit
très-mauvaise opinion du
re humain, & malheureuse-
it il trouvoit dans sa Cour &
t-être dans son cœur la justi-
ion & la preuve de sa façon
penser. Il se voyoit investi
mmes sans probité, sans consc-
ce & sans Religion. Il étoit
même sans principes & sans
urs, *dit notre Auteur*, il en
cluoit que tous les hommes
ent faux, perfides & intéressés.
ng himself unprincipled, and
ibertine in his morals he be-
ed mankind were falfe, per-
pus and interested. (p. 511.)

L'incendie de Londres, en 1666, & la prétendue conjuration des Catholiques contre le Roi, en 1678, forment deux époques singulières dans le Regne de Charles II. Rapin Thoiras, toujours esclave des préjugés de sa secte, & disposé à regarder comme des convictions les accusations intentées contre les Catholiques, insinue assez clairement qu'on eut raison de les croire auteurs de l'incendie de Londres. Il le dit sur l'autorité du Docteur Burnet, Evêque de Salisbury; la preuve est sans replique : car, suivant Thoiras, *on ne peut guères se dispenser d'ajoûter foi au témoignage de cet illustre Prélat.* (Tome IX. p. 213.) M. Smollett s'est pourtant *dispensé d'y ajoûter foi :* il ne croit pas à l'infaillibilité du Docteur Burnet. Il déclare même positivement que, malgré les recherches les plus exactes & les plus

ue firent à cette occaſion
miſſaires du Parlement,
ſulta rien à la charge des
. *The Parliament appoin-*
nmittee to make a ſevere
on this ſubject but no-
peared to the prejudice
ipiſts. (page 422.)
ie ſuite de cette animoſité
de Thoiras contre les
ues, il ne tient pas à lui
croie véritable ce qu'on
alors en Angleterre, *la*
tion Papiſte. Nous n'en-
:ons pas ici de faire voir
é, les contradictions évi-
& les abſurdités palpa-
préſente le plan de cette
e conſpiration, *Which*
ſuch a number of palbable
es, (p. 473.) Ceux qui
ırieux d'en lire le détail
:ation, nous les renvoyons
noires Chronologiques,
V. p. 44 &c. Edit. nouv.)

ou bien à l'Apologie que fit alors, pour les Catholiques, le fameux M. Arnauld. Ce qu'il y eut de réel dans cette prétendue conjuration, c'est qu'elle servit de prétexte pour faire mourir un assez grand nombre de Missionnaires & de vertueux Catholiques. L'humanité frémit, dit à ce sujet M. Smollett, quand on réfléchit sur le sort de ces infortunés, qui furent sacrifiés aux préjugés sauvages & farouches d'une multitude excitée par la scélératesse de quelques hommes corrompus *, & enflammée par les artificieuses pratiques d'une cabale ** envieuse & méchante. *The humane reader*

* Titus Oates & Bedloe, Chefs des Accusateurs contre les Catholiques.

** La faction du Comte de Shaftbury qui avoit entrepris d'exclure le Duc d'York (depuis Jacques II.) de la succession à la Couronne.

annot, without horror, reflect upon the fate of those unhappy persons who fell a sacrifice to the multitude, excited by the villainy of the most abandoned miscreants; and inflammed by the arts of a malignant faction. (page 486.)

S'agit-il de la conjuration Protestante en 1683 ? on voit le même Rapin Thoiras mettre tout en œuvre pour répandre des doutes & des incertitudes sur ce dernier évènement qu'il traite *de prétendue conspiration.* (page 457, Tome IX.) Il est pourtant certain que *la Conjuration Protestante* a des caractères de vérité que n'a point *la Conjuration Papiste.* Ce ne sont point, comme dans celle-ci, des scélérats obscurs, des hommes sans nom qui servent de témoins : de grands Seigneurs attestent la réalité de cette Conjuration Protestante. Le Duc

de Montmouth lui-même qui en étoit le chef, s'avoua coupable, obtint son pardon, & confirma les dépositions qui chargeoient le Lord Russel, le Colonel Sydney, & d'autres complices. *Mais*, dit Thoiras, *comme on n'a pu savoir cela que de la bouche du Roi & du Duc d'York..... tout le monde ne se croit pas obligé de s'en rapporter à leur témoignage.* (Tome IX. p. 472.) N'est-il pas singulier que cet Historien permette de ne pas s'en rapporter au témoignage du Roi & du Duc d'York, après qu'il a prétendu (p. 213) qu'on ne peut *guères se dispenser d'ajoûter foi au témoignage* du Docteur Burnet? Charles II. & le Duc d'York sont morts Catholiques; dès-lors ils ne sont pas croyables: au-lieu qu'on ne peut soupçonner de mensonge, le Docteur Burnet qui, tout Evêque qu'il étoit, *avoit conservé*,

ſuivant Thoiras, *une teinture du Presbytérianiſme.* (p. 495.) Tous ces traits prouvent tout-au-moins que Thoiras ne mérite pas toujours la réputation qu'on a voulu lui faire d'Hiſtorien ſage & véridique. Il faut le lire avec beaucoup de précautions lorſqu'il eſt queſtion des Catholiques & des François. M. Smollett montre en général plus de modération & d'impartialité ſur ces deux Articles. Dans la confrontation ſuivie que nous avons faite de ce troiſième Volume de M. Smollett avec l'Hiſtoire de Rapin Thoiras, nous avons trouvé, ainſi que nous l'avons déja marqué pour les deux I^ers Volumes, que l'Ouvrage Anglois n'eſt habituellement qu'une Traduction de l'Ouvrage François. Mais c'eſt une Traduction libre, & faite par un homme d'eſprit, qui ajoûte à ſon modèle & qui ſait quelquefois s'en paſſer. Il a

répandu, dans son Histoire, un assez grand nombre de portraits: ce qui donne à son style de l'éclat & de l'agrément. Il a renfermé, dans ce troisième Volume, environ quatre Tomes de Thoiras, & cependant il n'a rien omis d'essentiel ou d'intéressant.

L'étendue & l'importance des matières nous ont fait passer les bornes ordinaires d'un Extrait. Si la suite de l'Ouvrage de M. Smollett parvient jusqu'à nous, nous en rendrons compte.

TICLE LXVII.

OIRE GÉNÉRALE Guerres, divisée en trois ries; la premiere, depuis Déluge jusqu'à l'Ere Chréne; la seconde, depuis l'Ere étienne jusqu'à la chûte de npire d'Orient; la troisiéme, uis la chûte de l'Empire rient jusqu'à l'an 1748; c une Dissertation sur chaPeuple, concernant son ori-, la situation du pays qu'il ite, la forme de son Gounement, sa Religion, ses urs, ses Révolutions, &c. ome II. *in-4°.* contenant istoire du reste des Peu- de la Basse-Asie.) Par le Chevalier d'Arcq. A Pain, 1759.

ris, de l'Imprimerie Royale.
M. DCC. LVIII.

LE titre de cet Ouvrage en annonce le plan & la méthode. On a pu connoître, par nos Mémoires de Mars & d'Avril 1757*, quelle en est l'exécution. M. le Chevalier d'Arcq continue de recueillir avec soin tout ce qu'il y a de plus essentiel à savoir dans l'ancienne Histoire. Nous rendons volontiers justice à son travail, à ses succès; & nous commençons l'Analyse de ce second Volume.

Dans la Dissertation qui sert de Préliminaire aux guerres dont le Royaume de Pont a été le théâtre, notre Historien ne se laisse point éblouir par la réputa-

* On trouve, dans ces deux Journaux, l'Analyse du premier Volume.

on des Savants qui ont prétendu
claircir les Antiquités de ce fa-
ıeux Royaume. M[rs] Vaillant &
rèret ont enfanté chacun son
ystême. A la faveur de quelques
oms gravés sur des Médailles,
u consignés dans l'Histoire, ou
ités par quelques Auteurs, ils
nt fabriqué des Généalogies,
réé & couronné des Rois qu'ils
nt placés dans le Pont sur un
rône dont les fondements sont
ıaginaires, puisque les monu-
ents antiques ne donnent ni
ptre, ni Royaume à ces pré-
dus Monarques.

M. le Chevalier d'Arcq s'en
porte aux Historiens. Il croit
Mithridate Ctistès fut le
dateur de la Monarchie du
. La signification même de
om *Ctistès*, qui veut dire *Fon-
ır*, est un titre légitime dont
évaut notre Historien. Pour
ver son sentiment, il n'avance

point, comme M. Vaillant, des *conjectures foibles & souvent fausses*; ni, comme M. Frèret, *des convenances, des rapports de nom, des interprétations forcées.* » Voyons, *ajoûte-t-il*, si le sys» tême que je propose, plus sim» ple en lui-même, peut avoir de » plus l'avantage sur les deux au» tres d'être fondé sur des auto» rités, sans qu'il soit besoin d'alté» rer les passages, ni de changer » le véritable sens des Auteurs ori» ginaux. «

Le terme de *Pont* est Grec dans son origine : tous les pays, situés sur les côtes de la Mer Égée, furent appellés d'abord *côtes du Pont Euxin*, & ensuite *côte du Pont*, & enfin *le Pont*. Ces côtes s'étendoient depuis Chalcédoine jusqu'au Phase, fleuve de la Colchide. Le premier Fondateur de ce Royaume fut Mithridate Ctistés, issu d'un des sept Conjurés contre

e Mage Smerdis. Obligé de s'en-
uir de la Cour d'Antigone qui
voit résolu de le faire périr, ce
Mithridate se refugia dans un
Château de la Paphlagonie, nom-
né *Ciniata.* Après s'être établi
lans cette Forteresse, il s'empara
l'une partie de la *Cappadoce Pon-
ique.* Sous ses successeurs, son
lomaine s'étendit sur les Colonies
Grecques qui occupoient les bords
lu Pont Euxin. Ainsi tous ces Mi-
hridates qu'on fait regner en ce
Royaume avant cette époque, ne
urent que quelques Satrapes de ces
ontrées qui, long-temps après, fi-
ent partie du Royaume de Pont.
Depuis Mithridate Cristès jusqu'à
Mithridate IV. ou *Eupator*, le
lernier Roi de Pont, on ne compte
que huit Monarques qui y aient
egné. De-là s'ensuit, selon M. le
Chevalier d'Arcq, que ce Royaume
n'a jamais été qu'un *démembre-
ment de la Cappadoce.* Les garants

de son systême sont Strabon, Plutarque & Appien. C'est dans la Dissertation même qu'il faut voir les preuves qu'on tire de ces Historiens, & même des médailles, où le commencement du Royaume de Pont est toujours fixé au Regne de Mithridate Ctistés. Plutarque dit formellement (dans la vie de Démétrius) que ce Prince fut le premier Roi de Pont, & que sa race fut éteinte par les Romains à la *huitième génération* ou succession.

Alors les principaux habitants de ce Royaume étoient des Grecs, descendants des Colonies qui s'y étoient établies. Notre Auteur en parcourt ici les plus célèbres Villes; il décrit les Mœurs de leurs Citoyens & des Peuples voisins, le Commerce qu'ils faisoient, la nature du sol qu'ils cultivoient, le cours des rivières qui l'arrosent, les plantes salutaires & vénimeuses

i y croiſſent. Il n'a pas oublié
s deux ſortes de miel, dont les
ets ſinguliers ſont ſi bien atteſ-
: l'un étoit un purgatif des plus
lents & des plus dangereux;
utre rendoit *fous ceux qui en
ngeoient*, ce qu'on attribue au
iſon que les abeilles ſucent ſur
plantes du pays.
Les Cappadociens étoient ſi pa-
ſſeux, ſi lâches & ſi vicieux que
ithridate IV. ou *Eupator* ne
uvant en faire de bons Soldats,
congédia de ſes armées, & n'y
ulut plus recevoir que des Cha-
es, des Taëques, & les autres
uples du Nord & de l'Orient.
y trouvoit des hommes aſſez
buſtes, pour ſoûtenir les fati-
es de la guerre, mais trop féro-
pour ſe plier aiſément à la
cipline. Jamais ce Prince n'eut
paix, dont la durée lui laiſſât
loiſir de former parfaitement
Barbares aux Loix & aux

Exercices militaires, de façon qu'ils pussent se mesurer avec la Milice Romaine. Aussi ces troupes *étoient-elles battues, & les nouvelles levées n'étoient que des hommes & non pas des Soldats.*

Les Grecs des Colonies conservoient la Religion de la Grèce: le culte des autres Peuples étoit plus conforme à celui des Persans. Quoiqu'il paroisse que les Rois du Pont étoient de vrais Despotes, il y eut cependant des Villes, telles que Sinope & Amisus, qui, étant gouvernées selon leurs Loix par des Magistrats électifs, furent moins esclaves que tributaires des Rois de Pont. En lisant cette Dissertation, nous avons été arrêtés dans un endroit où nous avons quelque peine à concilier nos idées géographiques avec le Texte de M. le Chevalier d'Arcq: il dit (p. 7.) que *la Lycaonie confinoit à l'Isaurie qui touchoit à la Mer Egée.*

Supposé, ce qui est fort douteux, que l'Isaurie ne fût pas séparée de la Mer par le mont Taurus, ou par la Cilicie & la Pamphilie ; la Mer qu'elle touchoit, n'est point *la Mer Egée*, mais la Mer Méditerranée, qui seroit alors *la Mer d'Isaurie*, parce que la Mer Méditerranée prend, dans ces parages, le nom des côtes qu'elle baigne. Un coup d'œil sur la Carte explique notre pensée.

Sous ses premiers Rois, le Pont ne fournit pas à notre Historien un grand théâtre de guerres ; mais quand il arrive au Regne de Mithridate IV. le dernier Roi de Pont, alors il trouve une matière abondante. Sylla, Lucullus, Pompée, voilà les Généraux que Rome obligée d'opposer au redoutable Mithridate. En décrivant les ...es, les combats, les marches les autres opérations d'une ...gue guerre, M. le Chevalier

d'Arcq s'applique ſur-tout à pénétrer le plan des campagnes, à découvrir le mérite & le défaut des manœuvres, les reſſources & les ruſes, les pièges & les embuches, les mépriſes & les ſurpriſes &c. Comme les ſources où il puiſe, ne lui fourniſſent pas toujours les matériaux néceſſaires à une plume militaire qui veut tout éclaircir & contenter les gens du métier, il ſupplée, par ſon intelligence dans la ſcience de la guerre, aux vuides qu'il trouve dans les anciens Hiſtoriens ; il pourvoit de lui-même à des beſoins que Plutarque & les autres Ecrivains ne pouvoient ſentir, faute d'être aſſez verſés dans l'Art, & d'en connoître les reſſorts ſecrets comme ils en connoiſſoient les évènements publics.

Cette méthode qui caractèriſe l'Ouvrage que nous analyſons, oblige quelquefois l'Auteur à préférer le récit des Hiſtoriens les

ccrédités. Cependant c'est
rté qu'il ne prend presque
ans en avertir, sans com-
:s narrations opposées, &
léguer les raisons de la
ice qu'il accorde alors aux
:ns les moins estimés. Ce
ifie ces licences ordinaire-
issi heureuses que hardies,
ie le but de l'Auteur est
ndre à son Lecteur l'His-
la Science de la guerre:
e son travail plutôt au pro-
l'Art militaire que de la
e savante. Il pourroit bien
cependant qu'en suivant
te si peu battue, il répandît
létails des lumières dont la
e pourroit tirer un grand
si elle entreprenoit de dissi-
ténèbres qui obscurcissent
iens Historiens : entreprise
pposeroit & la connoissance
des opérations qu'ils ont
lécrire, & l'examen réfléchi

de leurs Textes, & la combinaison scrupuleuse de leurs variantes, & le résultat fidèle de leurs récits rapprochés & comparés ensemble.

Quoiqu'il en soit, il nous paroît qu'en lisant cette Histoire on éprouve une satisfaction qu'on goûte rarement avec les Historiens qui n'ont su manier que la plume: ce qui ne vient, sans doute, que du soin qu'a pris l'Auteur de rendre compte de tous les procédés militaires. En effet, il s'attache spécialement à saisir le génie des Généraux qu'il trouve en action, à rechercher les causes de leurs succès & de leurs échecs: il observe les instants décisifs gagnés ou perdus, les postes avantageux enlevés ou négligés, les vices de la discipline trop lâche ou trop roide, l'excès ou le défaut de confiance dans les Officiers qu'on charge des entreprises &c. Ces attentions

attentions de M. le Chevalier d'Arcq, loin d'appésantir sa nar-ration, la rendent souvent plus vive & plus animée, parce qu'elle a moins l'air d'un tableau histo-rique que d'une scène où tout est en mouvement & en action. On y voit le jeu de ces ressorts politi-ques, ou de ces passions person-nelles qui font mouvoir toutes les machines de la guerre, & qui en font assez souvent accélérer ou retarder, prospérer ou échouer l'effet.

Il n'est pas rare que notre Histo-rien militaire soit obligé, par son plan, de franchir, comme d'un saut, d'assez longs espaces qui séparent les différentes guerres d'un même pays. Dans ces vuides, il jette quelquefois des réflexions qui sont, en quelque sorte, le pré-cis de ce qu'il est obligé d'omettre. C'est ainsi qu'il nous fait entendre que Rome eût dû se contenter

point, comme M. Vaillant, des *conjectures foibles & souvent fausses*; ni, comme M. Frèret, *des convenances, des rapports de nom, des interprétations forcées*. » Voyons, *ajoûte-t-il*, si le sys» tême que je propose, plus sim» ple en lui-même, peut avoir de » plus l'avantage sur les deux au» tres d'être fondé sur des auto» rités, sans qu'il soit besoin d'alté» rer les passages, ni de changer » le véritable sens des Auteurs ori» ginaux. «

Le terme de *Pont* est Grec dans son origine : tous les pays, situés sur les côtes de la Mer Egée, furent appellés d'abord *côtes du Pont Euxin*, & ensuite *côte du Pont*, & enfin *le Pont*. Ces côtes s'étendoient depuis Chalcédoine jusqu'au Phase, fleuve de la Colchide. Le premier Fondateur de ce Royaume fut Mithridate Ctistés, issu d'un des sept Conjurés contre

le Mage Smerdis. Obligé de s'enfuir de la Cour d'Antigone qui avoit résolu de le faire périr, ce Mithridate se refugia dans un Château de la Paphlagonie, nommé *Ciniata*. Après s'être établi dans cette Forteresse, il s'empara d'une partie de la *Cappadoce Pontique*. Sous ses successeurs, son domaine s'étendit sur les Colonies Grecques qui occupoient les bords du Pont Euxin. Ainsi tous ces Mithridates qu'on fait regner en ce Royaume avant cette époque, ne furent que quelques Satrapes de ces contrées qui, long-temps après, firent partie du Royaume de Pont. Depuis Mithridate Criftès jusqu'à Mithridate IV. ou *Eupator*, le dernier Roi de Pont, on ne compte que huit Monarques qui y aient regné. De-là s'ensuit, selon M. le Chevalier d'Arcq, que ce Royaume n'a jamais été qu'un *démembrement de la Cappadoce*. Les garants

» à se faire sentir, & l'on apper» cevoit l'Empire dans le sein de la » République. Les Ambassadeurs » de Mithridate ne tarderent pas » à se faire des partisans à Rome, » ils n'eurent bientôt qu'à choi» sir &c. «

Notre-Historien développe la *Politique cruelle & perfide* de Mithridate. L'Asie ne fut frappée de sa valeur qu'après avoir frémi de ses noirceurs. Rome ne fut pas long temps à démêler les vuës de ce Prince : elle n'avoit garde de le prévenir : c'eût été montrer de la crainte ou de l'ambition ; l'un & l'autre parti étoient également contraires à sa Politique. En promettant seulement de secourir les Princes voisins dont il avoit entamé les frontières, elle souffla le feu qui embrasa l'Asie. De son côté, Mithridate évita de paroître l'agresseur, La guerre se trouva allumée, sans qu'on pût bien

connoître les auteurs des premiéres hostilités. La guerre du Pont est trop connue pour nous y arrêter. En la soûtenant, Mithridate eut presque toujours à lutter contre les plus affreux revers. La terre & la mer, les vents & les saisons, ses Généraux, ses enfants même semblerent conspirer contre sa fortune. Sans fouler ses Sujets, il trouva des ressources à toutes ses pertes. Presque toujours vaincu, jamais abattu, il savoit encore mieux se relever de ses défaites que profiter de ses victoires. Aux derniers jours de son extrême vieillesse, étant réduit aux abois, il méditoit encore le projet de pénétrer en Italie. Il s'en étoit tracé la route par la Pannonie & par les Gaules. En traversant les conquêtes de l'Empire Romain, il comptoit y trouver plus d'armes & plus de Soldats qu'il n'en falloit pour le détruire.

Quoique *défiant & cruel*, ce Prin
dit M. le Chevalier d'Arcq, in
ressoit *dans ses défaites.*
revers ne lui ôtoient que
Etats, *sa grandeur* n'en souffr
aucun dommage. » Au moin
» rayon d'espérance de le voi
» relever, tous les cœurs s'
» vroient & pénétrés d'adm
» tion, tous s'empressoient d
» secourir chacun selon son p
» voir. «

Le reste dans un autre Artic

ARTICLE LXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

LETTRES de S. François de Sales, Evêque & Prince de Genève, Instituteur de l'Ordre de la Visitation, rangées suivant leurs dates, &c. Nouvelle Edition, dans laquelle on a recueilli un très-grand nombre de ces Lettres, qui ne se trouvent point dans les Editions précédentes ; revues sur les Originaux, & enrichies de Sommaires, de Citations, de Notes & de Remarques. (Six Volumes *in*-12.) *Chez Claude Hérif-*

sant, rue Neuve Notre-Dame, &c.
M. DCC. LIX.

Cette Edition comprend un si grand nombre de Lettres du saint Evêque, lesquelles ne se trouvent point dans les Editions précédentes, qu'on ne peut douter de l'accueil qui sera fait à celle-ci. L'Editeur a pris soin de traduire les Lettres qui étoient en Latin & en Italien; de placer au-bas des pages les Citations relatives aux passages contenus dans le Texte; d'ajoûter des Notes & des Remarques pour expliquer certains faits dont parle S. François de Sales, & qui ne sont plus si connus aujourd'hui &c. Le même Editeur a porté l'exactitude jusqu'à faire certifier, par des attestations, l'authenticité des Lettres qui sont rendues publiques pour la premiére fois. Quant au style, il n'y a rien changé, il l'a laissé dans cette précieuse naïveté qui répond si bien à la candeur

du saint Evêque de Genève. On ne peut nier que l'affection toute céleste de ce bienheureux Prélat, pour les personnes qu'il conduisoit dans les voies de Dieu, ne suppose des Lecteurs qui sachent connoître & révérer ces sentiments. Les Profanes n'entendent point ce langage, ou bien ils ne sont propres qu'à en abuser. Il ne faut porter à la lecture de ces Lettres ni vanité, ni curiosité, ni esprit philosophique; beaucoup moins le desir de critiquer, d'interprèter avec hardiesse, de juger selon les maximes corrompues du monde.

Il semble qu'à la fin du dernier Volume, on auroit pu mettre une Table générale & alphabétique des matières, comme *Oraison*, *Communion*, *Pénitence*, *Humilité &c.* & autres Articles dont traite le saint Evêque.

On imprime actuellement les

Opuscules du même Auteur, dont il y aura plusieurs Volumes.

L'équité demande que nous détrompions nos Lecteurs sur un endroit de nos Mémoires du mois dernier. On y lit, page 1217, que les Bouteilles de Sève *contiennent environ une neuvième partie moins que la Pinte de Paris*: ce qui entraîne un abus très-considérable & très-désavantageux aux Acheteurs. Or il nous a été certifié de bonne part, & en conséquence d'épreuves faites avec soin, que cette observation, qui n'étoit pas de nous, mais de l'Auteur du *Traïté sur la Vigne*, est absolument fausse; & que la Manufacture de Sève est sur un trop bon pied, pour établir ou autoriser des malversations de cette espèce. Ainsi nous prions les Lecteurs de nos Mémoires, de ne s'en point rapporter sur ce

int à l'Auteur du *Traité sur la igne*, & nous le prions luiême d'être une autrefois plus tentif dans ses Critiques ou Obrvations.

Exercice de l'Infanterie Franise, dédié à Monseigneur le Maréchal de Biron, &c. C'est ute la suite des mouvements de nfanterie, rendus par la Grare au premier trait : on s'est nformé à l'Ordonnance du 6. ai 1755, & ce Recueil utile ix Officiers & même aux Solts *se trouve chez l'Auteur, qui le Sieur Fessard; & chez Chaurt, rue du Hurepoix.*

Chez les mêmes se trouve un uveau portrait de M. le Maris de Mirabeau, *l'Ami des hom*es. On l'a gravé d'après le Taeau peint par Vanloo père.

M. l'Abbé de Lespinasse de Villiers, Ingénieur-Géographe du Roi, publie un Plan très-exact & très-élégamment gravé du combat de S. Cast, où les Anglois furent si à propos repoussés de nos côtes, le 11. Septembre 1758. L'Auteur de ce Plan étoit alors employé au travail de la grande Carte de France, laquelle s'exécute sous la direction de M^rs Cassini, de Montigny & le Camus. Il s'est trouvé à S. Cast, dans le temps même de l'action, & il l'a fait graver d'après ses propres observations. Cette petite Planche est une sorte de Tableau où toutes les circonstances du combat sont combinées avec les qualités & la figure du terrein. Ajoûtez-y les agréments de la Gravure, la netteté de la Lettre gravée, la précision géomètrique, vous aurez une idée de ce morceau.

On doit être prévenu que *la*

Latitude & la Longitude de Saint-Cast ont été déterminées selon les observations de M. Cassini, qui trouve, pour la longitude de Paris, 19 deg. 53′ 10″, & pour la Latitude de cette même Capitale 48 deg. 50′ 10″. Ainsi la différence des Méridiens entre *S.* Cast & Paris étant, selon M. l'Abbé de Lespinasse, de 4 deg. 17′ 30″, & la différence de leurs parallèles étant de 13′ 27″ 40‴, ce Géographe a conclu, pour *S.* Cast, 15 deg. 15′ 30″ en longitude, à compter de l'Isle de Fer, & 48 deg. 36′ 42″ 20‴ en latitude. Cette remarque est importante pour faire la comparaison de ce nouveau Plan avec les Cartes ordinaires, qui fixent la longitude de Paris à 23 deg. 30′, & la latitude à 48 deg. 50′. On voit que, dans la comparaison, il faut avoir égard aux corrections faites par M. Cassini.

Juin, 1759.

COURS DE LATINITÉ, divisé en deux Parties ; la première consiste dans l'explication des Principes de la Langue Latine, accompagnée de Cartes Grammaticales : la seconde dans la double Version Littérale & Françoise, de ce que les Auteurs Latins ont dit de plus propre à orner & enrichir l'esprit, à perfectionner la raison, le goût & les mœurs &c. Chez Boudet, rue S. Jacques &c. Ce sont des feuilles qui se distribuent périodiquement, & l'Auteur est neveu du célèbre P. Vanière, Auteur du *Prædium Rusticum.* Comme il y a beaucoup d'ordre dans ces feuilles, & qu'il n'y regne pas beaucoup de systêmes, il est à croire que l'entreprise réussira.

Traité Historique, Dogmatique & Pratique des Indulgences & du Jubilé, où l'on résout les

*rincipales matières qui regar-
lent cette matière. Pour servir
le Supplément aux Conférences
l'Angers.* (Deux Volumes *in-12.*)
'ar M. Collet, Prêtre de la
Congrégation de la Mission,
Docteur en Théologie. *Chez Tho-
nas Hérissant, rue S. Jacques;
Tilliard, Quai des Augus-
ins, &c.*

On publie aussi, *chez Guerin
Delatour, rue S. Jacques,*
rois bons Sermons, prêchés par
1. l'Abbé Clement pendant le
ubilé de 1750. Dans le premier
Auteur démontre la réalité de
grace du Jubilé; dans le second,
expose le prix de cette grace;
ans le troisième, il détaille la
nanière d'en profiter. Ces Ser-
nons sont solides, instructifs,
tout-à-fait dans le genre
'une éloquence vraiment Chré-
ienne.

Juin, 1759.

A ce ſujet, nous faiſons auſſi reſſouvenir qu'il y a, ſur ce même ſujet *du Jubilé*, des Inſtructions fort eſtimables dans un des Volumes de M. l'Abbé Ballet, ci-devant Curé de Gif. Elles ſont en trois Parties, qui contiennent 1.° l'eſprit & la doctrine de l'Egliſe, ſur l'Indulgence qu'elle accorde à ſes enfants. 2° Des réflexions ſur les effets de la miſéricorde & de la juſtice du Seigneur. 3° Des ſentiments de Pénitence, & les diſpoſitions néceſſaires pour profiter de la grace du Jubilé.

Les Livres que nous venons d'indiquer, ſeroient déja ſuffiſants pour réfuter trois Volumes de *Lettres Hiſtoriques & Dogmatiques ſur les Jubilés & Indulgences*, Ouvrage de M. Charles Chais, mais qui ne fait honneur ni à l'érudition, ni à la modération de ce

Théologien Proteſtant. Il a dénaturé, en beaucoup d'endroits, les principes des Catholiques ; il s'eſt prévalu des abus qui ſe ſont gliſſés quelquefois dans l'uſage des Indulgences : abus mille fois condamnés par l'Egliſe. Il s'eſt permis tantôt des digreſſions inutiles, tantôt des invectives toujours déplacées, & des façons de raiſonner qui ne ſont nullement concluantes. Quoique ce Livre ne puiſſe faire impreſſion ſur des Lecteurs inſtruits, il ſeroit néanmoins à propos, pour l'utilité de tout le monde, que quelque habile Théologien Catholique traitât encore cette matière, en ſuivant l'Ouvrage de M. Chais, qui l'a publié *à la Haye en 1751 chez Jean Swart.*

On trouve, chez Tilliard, Quai des Auguſtins, deux nouveaux Journaux, imprimés à Berne en

Suisse. Ils ont pour Auteurs les célèbres M^rs Haller & Bernoulli. L'un de ces Journaux est en Latin (deux Volumes *in*-8°. année 1758,) & l'autre en Italien (quatre Volumes *in*-8°. pour l'année complette 1758, & le Tome I. de l'année 1759.) Le premier est intitulé : *Excerptum totius Italicæ & Helveticæ Literaturæ*, &c. Le second : *Estratto della Letteratura Europea*, &c. Ces deux Journaux se continuent très-exactement & avec beaucoup de succès. On réimprime actuellement les deux I^ers Volumes du Journal Italien qui manquent. On pourra se procurer l'année entière, ou chaque Volume de ces deux Journaux chez le Libraire susdit. Il les reçoit fort exactement & dès qu'ils paroissent.

On pourra souscrire chez le même Libraire pour un grand Ou-

vrage qui s'imprime à Rome
chez *Salomoni*, & qui a pour
titre : *Spectacle de l'Antiquité
Payenne*, ou *Recueil Historique,
Critique, Géographique, Chro-
nologique, Iconologique &c. de
outes les fictions de la Mytho-
gie.* (Volume *in-folio*) Par
I. Barletti de S. Paul, Sécrétaire
la Protectorie de France. Il y
ra cinquante Planches gravées,
le prix de la Souscription, mon-
ie de France, est de 32 livres.
promet l'Ouvrage pour le pre-
r de Mars 1760.
elon le *Prospectus*, qui est
connu, parce qu'il a été en-
par la Poste à un très-grand
bre de personnes, cet Ouvrage
endra des choses fort curieu-
Il doit nous être permis de
l'Auteur d'être extrêmement
if à son style. Le *Prospectus*
as assez bien, & la Paravi-
y fait remarquer en plu-
, 1759.

ſieurs endroits : nous voulons dire que le ſol étranger y influe trop.

Traité de la Nature de l'Ame & de l'origine de ſes connoiſſances, contre le ſyſtême de M. Locke & de ſes partiſans. (Deux Volumes *in*-12. de près de 600 pages chacun.) L'Auteur de ce Livre, *qui ſe trouve chez Butard, rue S. Jacques; Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais,* étoit un ancien Profeſſeur de Philoſophie, homme fort retiré, fort inconnu pendant ſa vie. On donne ſon Livre après ſa mort arrivée en 1755. Nous tâcherons de le lire & de l'analyſer avec ſoin.

Traité des tumeurs & des ulcères, où l'on a tâché de joindre à une Théorie ſolide, la pratique la plus ſûre & la mieux éprouvée. (Deux Volumes *in*-12.) L'Auteur

met pas son nom à ce Traité. *pendant, pour lui concilier une nfiance qu'on n'a pas ordinaiment pour les Livres anonymes, croit devoir avertir que c'est Ouvrage d'un vieux Médecin, ti a passé sa vie à étudier, à ratiquer & à enseigner la Meecine.* Il doit nous être permis ajoûter que c'est un des plus abiles hommes en tout genre, es plus spirituels, & des plus loquents qui soient en Europe. *e Libraire Cavelier vend ce ivre, ainsi que plusieurs autres u même Auteur.*

Précis de la Médecine Pratique, contenant l'Histoire des Maladies, dans un ordre tiré de eur siège; avec des Observations & des Remarques critiques sur les oints les plus intéressants. (Voume *in*-8°. de 760 pages.) Par M. Lieutaud, Médecin de Mon-

ſeigneur le Duc de Bourgogne & des Enfants de France, de l'Académie Royale des Sciences, &c. *Chez Vincent, rue S. Severin.* M. DCC. LIX.

Tableau de la Petite-Vérole. Par M. Cantwel, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. *Chez Jean-Thomas Hériſſant, rue S. Jacques, &c.*

Cornelius Nepos, Latin & François,; Traduction nouvelle, avec des Notes Géographiques, Hiſtoriques & Critiques. (Vol. *in*-12.) Chez Brocas & Barbou, rue S. Jacques, &c.

De l'Origine & des Productions de l'Imprimerie primitive en Taille de bois, &c. (In-8°.) Par M. Fournier le jeune, Graveur & Fondeur de Caractères d'Imprimerie. *Chez Barbou, &c.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juin 1759.

ARTICLE LXI. Metaphysica ad usum Scholæ, &c. *Traité de Métaphysique, &c.* Par M. l'Abbé Seguy. Suite de l'Article XXXI. au mois de Mars. 1349

ART. LXII. *Moyen de conserver la santé aux équipages des Vaisseaux, &c.* 1375

ART. LXIII. *Mémoire sur la Maison de Chabannes.* 1396

ART. LXIV. Fabularum Æsopiarum, &c. *Dix Livres de Fables Latines, &c.* 1425

ART. LXV. *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une Colonie Egyptienne.* 1448

ART. LXVI. A complette History, &c. *Histoire d'Angleterre, &c.* Par M. Smollett. *Dernier Extrait.* 1465